

L'INSERTION DES DIPLÔMÉS DES GRANDES ÉCOLES

Juin 2023



Résultats de l'enquête 2023

*Réalisée entre janvier et mars
par 194 Grandes écoles membres de la CGE*

*Cette 31^{ème} **enquête** sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles a été réalisée au cours du premier trimestre 2023. Chaque école participante, membre de la CGE, a assuré la collecte des données pour son établissement.*



Le logiciel Sphinx a permis la collecte de la grande majorité des données.

Cette publication est le fruit d'une collaboration entre l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI) et la Conférence des grandes écoles (CGE).

La coordination de la collecte des données et la réalisation de cette brochure ont été réalisées par Nicole Allain de l'ENSAI et Élisabeth Bouyer de la CGE. La relecture a été assurée par l'équipe permanente de la délégation de la CGE.

Sommaire

<i>Sommaire</i>	4
<i>Avant-propos</i>	6
<i>L'ENSAI, membre et partenaire de la CGE</i>	7
Enquête 2023 sur l'insertion des diplômés	9
1. <i>31 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles</i>	11
2. <i>Taux de réponse et couverture de l'enquête 2023</i>	12
3. <i>Évolution de la participation à l'enquête</i>	14
4. <i>Caractéristiques de la population interrogée</i>	15
Situation des diplômés et principaux indicateurs d'insertion	17
1. <i>Situation des diplômés</i>	18
2. <i>Principaux indicateurs</i>	22
<i>Note sur les principaux indicateurs</i>	30
Accès à l'emploi	31
1. <i>Durée de la recherche du premier emploi</i>	33
2. <i>Cheminement vers l'emploi</i>	34
3. <i>Critères de choix de l'emploi</i>	35
4. <i>Adéquation de la formation à l'emploi</i>	36
5. <i>Satisfaction dans l'emploi</i>	36
6. <i>Recherche d'un autre emploi</i>	38
Caractéristiques des emplois	39
1. <i>Statut salarié / non-salarié</i>	40
2. <i>Télétravail</i>	41
3. <i>Contrats de travail</i>	42
4. <i>Salaires</i>	44
5. <i>Cadres parmi les salariés en France</i>	47
6. <i>Lieu de travail</i>	48
7. <i>Secteur d'activité</i>	51
8. <i>Taille des entreprises</i>	56
9. <i>Place de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)</i>	57
10. <i>Responsabilités exercées</i>	58

Autres situations	59
1. <i>En volontariat</i>	60
2. <i>En recherche d'emploi</i>	61
3. <i>En thèse</i>	62
4. <i>En poursuite d'études</i>	63
Annexes	65
1. <i>Salaire brut annuel moyen hors primes – Lieu de travail en France</i>	66
2. <i>Secteur d'activité des ingénieurs</i>	67
3. <i>Secteur d'activité des managers</i>	68
4. <i>Secteur d'activité des écoles « autres spécialités »</i>	69
5. <i>Service / Département d'emploi (à défaut le poste) des ingénieurs</i>	70
6. <i>Service / Département d'emploi (à défaut le poste) des managers</i>	71
7. <i>Service / Département d'emploi (à défaut le poste) des écoles « autres spécialités »</i>	72
8. <i>Entreprises publiques ou privées</i>	72
9. <i>Tableaux pour les apprentis</i>	73
10. <i>Historique des principaux indicateurs</i>	74
Écoles membres de la CGE ayant participé à l'enquête	75

Avant-propos

Depuis plus de 30 ans, « l'Enquête insertion » de la CGE analyse la valorisation sur le marché du travail des formations dispensées par les Grandes écoles françaises via l'insertion professionnelle de leurs diplômés.

Nous vous présentons ici les résultats de la **31^{ème} édition** de cette enquête.

Ces résultats s'appuient sur **une collecte de données réalisée entre décembre 2022 et mars 2023**. Comme tous les ans, les Grandes écoles ont massivement participé à l'enquête : **194 établissements**, sur les 199 concernés¹, ont sollicité leurs diplômés. Ainsi, au 3 avril 2023, ont été recueillis **100 557 questionnaires exploitables**. Cette large mobilisation et l'étendue de l'échantillon analysé permet d'obtenir des résultats d'une très grande fiabilité.

Dans ses grandes lignes, l'enquête confirme – dans une situation économique et sociale plus favorable aux recrutements – la très bonne insertion professionnelle des diplômés de la promotion 2022 :

- Leur **taux net d'emploi est de 90,5 % soit une progression de + 0,7 point** par rapport à l'enquête précédente.
- Seuls **8,3 % d'entre eux sont en recherche d'emploi**.
- **Le recrutement est rapide après l'obtention du diplôme : plus de huit diplômés en emploi sur dix (86,6 %)** ont été recrutés moins de deux mois après la fin de leurs études. Pour une part, le contrat de travail a été signé avant même l'obtention du diplôme. Le recrutement rapide vaut pour tous les types d'école, autant pour les femmes que les hommes.
- Les **conditions d'embauche sont très bonnes** (CDI, statut cadre, salaire élevé).
- Les diplômés sont à **87,9 % très satisfaits de leur emploi**.

Au-delà des chiffres, cette édition 2023 de l'Enquête insertion de la CGE, confirme la réelle **capacité de rebond du « modèle » Grandes écoles** constatée l'an passé après la crise sanitaire ainsi que la **dynamique positive** dans laquelle ce rebond est inscrit désormais.

Pour toutes les écoles membres de la CGE ayant participé à cette enquête, ces résultats, toujours à la hausse, sont **un véritable encouragement à poursuivre dans la voie de l'excellence** au profit des étudiants et des entreprises appelées à les employer.

Nous vous laissons découvrir toute la qualité des contenus de cette enquête en espérant qu'elle demeure pour vous un véritable outil de référence dans le monde, déjà riche en publications, de l'enseignement supérieur.



Laurent Champaney

Président de la Conférence des grandes écoles
Directeur général d'Arts et Métiers



Nicolas Gladys

Président de la Commission Aval
Directeur de Télécom Paris

¹ 199 écoles de la CGE sont concernées par l'enquête sur les 235 établissements membres de la CGE. Ne sont en effet pas prises en compte par l'enquête les écoles diplômant uniquement des fonctionnaires ou n'ayant pas de programme Grande école (23) et les écoles étrangères (13).

Implantée sur le campus de Ker Lann, près de Rennes, l'ENSAI (École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information) est une Grande école spécialisée en ingénierie statistique et en data science pour le traitement et l'analyse de l'information. S'appuyant sur des méthodes scientifiques de haut niveau en mathématiques, informatique et économétrie, l'école donne à ses étudiants des compétences très recherchées et unanimement reconnues par les entreprises et les organisations publiques.

Modélisation statistique, *Big Data* et *Machine Learning* sont au cœur des enseignements de l'ENSAI qui, grâce à ses filières de spécialisation, permet à ses diplômés d'évoluer dans des secteurs d'activité aussi variés que la banque-assurance, la santé, l'économie numérique, les télécommunications, le commerce ou l'industrie de pointe. L'ENSAI forme également des statisticiens publics recrutés par l'Insee ou les services statistiques ministériels.

Membre de la Conférence des grandes écoles, l'ENSAI met ses compétences au service de l'enquête insertion des diplômés des Grandes écoles depuis l'enquête 2000. Ce partenariat garantit l'utilisation des méthodes les mieux adaptées pour le déploiement de l'enquête et le traitement des résultats, avec la préoccupation de la comparabilité des résultats obtenus d'une année sur l'autre.

Sans une mobilisation forte de chacune des Grandes écoles, les taux de réponse à l'enquête ne seraient pas aussi élevés et les résultats aussi solides. Un grand merci à elles, en particulier à leur correspondant enquête insertion, et un grand merci à Nicole Allain et Élisabeth Bouyer pour le travail de pilotage et de coordination réalisé.



Olivier Biau
Directeur de l'ENSAI

Enquête 2023 sur l'insertion des diplômés



1. 31 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles

Objectif

Cette enquête s'intéresse à la valorisation sur le marché du travail des formations dispensées par les Grandes écoles françaises au travers de l'insertion des diplômés. L'objectif est de mesurer l'employabilité des diplômés à la sortie de l'école. C'est pourquoi la collecte a lieu au cours du premier trimestre de chaque année, dans les mois qui suivent l'obtention du diplôme. Cela permet de disposer des résultats dès le mois de juin.

Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête couvre l'ensemble des diplômés des trois dernières promotions de niveau master (bac + 5) des Grandes écoles de France métropolitaine membres de la CGE, à l'exception des diplômés qui ont suivi ce cursus en tant que fonctionnaire.

Chaque école est libre de participer ou non à l'enquête.

Le recueil des données de chacune de ces écoles fournit une base de données nationale anonyme, à partir de laquelle sont obtenus les résultats présentés dans ce document.

Méthodologie

Le principe consiste à reproduire autant que possible, année après année, la même enquête dans des conditions de réalisation analogues et de définitions identiques, ou du moins compatibles, qui permettent d'obtenir des séries de données comparables dans le temps.

Nous utilisons dans ce rapport la comparaison temporelle, la comparaison par type d'école (d'ingénieurs, de management ou d'autres spécialités), par sexe.

L'insertion est mesurée « au moment de l'enquête », c'est-à-dire entre mi-décembre et fin mars, quel que soit le mois de sortie de l'école de l'étudiant. L'ancienneté sur le marché du travail peut donc varier d'une école à l'autre. Pour la dernière promotion, la grande majorité des diplômés des Grandes écoles est considérée comme ayant quitté l'école moins de six mois avant l'enquête. En effet, la date de référence de sortie de l'école est celle de la soutenance du mémoire de stage de fin d'études, la plupart des mémoires étant soutenus entre septembre et décembre.

Pour les promotions précédentes, il faut appliquer un décalage d'un an de plus. L'enquête permet d'obtenir des indicateurs à 12-18 mois, et 24-30 mois après la sortie de l'école.

Mode de collecte

Le questionnaire est envoyé par e-mailing aux diplômés. En partenariat avec l'ENSAI, la CGE fournit aux écoles les questionnaires leur permettant de réaliser leur enquête en ligne, d'accéder à des tableaux standards et d'utiliser des outils de traitement sur un serveur d'enquête sécurisé (SphinxOnline). Chaque école accède gratuitement à son compte personnalisé, choisissant sa période de collecte et procédant elle-même aux relances.

Convention de langage

Le terme « ingénieurs » désigne les diplômés des écoles d'ingénieurs.

Le terme « managers » désigne les diplômés des écoles de management.

Le terme « autres spécialités » regroupe des diplômés des écoles de type : Instituts d'Études Politiques, écoles d'architecture, de journalisme, de communication, de design, universités.

Le terme « ensemble des diplômés » regroupe tous les diplômés, issus de tous types de filières de formation, y compris les apprentis.

2. Taux de réponse et couverture de l'enquête 2023

Cette année encore, **les Grandes écoles ont massivement participé à l'enquête d'insertion de la CGE : 194 sur 199 écoles concernées par l'enquête² (soit 97,5 %) ont sollicité leurs diplômés au cours du premier trimestre 2023.** Cette large adhésion des établissements est à souligner : elle permet d'obtenir des résultats plus fiables, les écoles étant très différentes les unes des autres.

Les trois promotions confondues : un taux de réponse de 53 %

Toutes promotions confondues – 2022, 2021 et 2020 – **près de 191 000 diplômés ont été interrogés.** Dans un contexte de forte sollicitation des diplômés par de nombreuses enquêtes, le taux de réponse général se maintient. Il dépasse légèrement son niveau de l'enquête précédente (+ 0,7 point), et se situe à 52,7 % avec 100 557 répondants. Il reste plus élevé chez les ingénieurs (55,4 %) que dans les autres types d'écoles (48,8 % pour les écoles de management et 49,9 % pour les écoles d'autres spécialités).

Dernière promotion (2022) interrogée sur sa situation au moment de l'enquête : près de deux diplômés sur trois ont répondu à l'enquête

Le taux de réponse des nouveaux diplômés atteint 65,1 %. Avec 0,7 point de plus que l'an dernier, l'enquête 2023 se maintient au même niveau de réponse que les années précédentes : 64,4 % en 2022, 66,4 % en 2021 (le taux le plus élevé), 63,7 % en 2020. Les 46 158 réponses exploitables sur la promotion 2022 permettent d'atteindre un taux de couverture de 63,6 %, amélioré de 0,9 point comparé à l'an dernier. Le taux de couverture se maintient dans la moyenne des dernières années.

À noter que parmi les 194 écoles participantes à l'enquête, une école n'a pas interrogé ses diplômés de 2022.

Avant-dernière promotion (2021) interrogée sur sa situation : un peu moins de la moitié des diplômés ont répondu à l'enquête

L'enquête auprès de l'avant-dernière promotion est quasi systématique chez les écoles participantes (185 écoles, soit 93 %). Les diplômés de cette promotion se montrent généralement moins enclins à répondre. Cette année encore, le taux de réponse diminue et il s'éloigne des 50 %. Avec 30 293 réponses, il est de 47,5 %, soit 1,6 point de moins que l'an dernier. Le taux de couverture de l'enquête, à 42,8 %, se réduit un peu plus : il perd 3 points (45,8 % l'an dernier). Il reste tout à fait convenable pour publier des indicateurs d'insertion à 12-18 mois.

Antépénultième promotion (2020) interrogée sur sa situation : un taux de réponse de 42,8 %

Cette année, l'enquête auprès de la promotion 2020 a été menée par 178 écoles (soit 89,4 %). Avec plus de 24 100 réponses, le taux de réponse (42,8 %) reste, comme chaque année, le plus faible des trois promotions : il est toutefois 2,7 points au-dessus de celui de l'an dernier. Le taux de couverture se situe à 36,4 % (1,1 point de plus que l'an dernier). Cela reste suffisant pour publier quelques indicateurs d'insertion à 24-30 mois et les comparer à ceux obtenus l'an dernier.

Les données de la promotion 2022, qui présentent un meilleur taux de réponse, sont privilégiées dans la suite de la publication. Le meilleur taux de réponse s'explique en partie, par la meilleure qualité du fichier d'adresses mail dont disposent les écoles, mais également par le fait qu'elles concentrent leurs efforts de relance sur cette promotion.

² Pour rappel, 199 écoles de la CGE sont concernées par l'enquête sur les 235 établissements membres de la CGE. Ne sont pas prises en compte par l'enquête les écoles diplômant uniquement des fonctionnaires ou n'ayant pas de programme Grande école (23) et les écoles étrangères (13).

Ensemble promotions 2022, 2021 et 2020	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles autres spécialités	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	139	37	23	199
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	113 910	68 892	26 744	209 546
Nombre d'écoles ayant participé	135	37	22	194
Proportion d'écoles participant à l'enquête	97,1%	100,0%	95,7%	97,5%
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	107 796	60 035	23 032	190 863
Nombre de questionnaires exploitables [R]	59 740	29 319	11 498	100 557
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	55,4%	48,8%	49,9%	52,7%
Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)	52,4%	42,6%	43,0%	48,0%

Promotion 2022	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles autres spécialités	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	139	37	23	199
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	38 464	24 905	9 197	72 566
Nombre d'écoles ayant participé	135	37	21	193
Proportion d'écoles participant à l'enquête	97,1%	100,0%	91,3%	97,0%
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	36 941	24 905	9 015	70 861
Nombre de questionnaires exploitables [R]	25 649	15 261	5 248	46 158
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	69,4%	61,3%	58,2%	65,1%
Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)	66,7%	61,3%	57,1%	63,6%

Promotion 2021	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles autres spécialités	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	139	37	23	199
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	38 623	23 265	8 925	70 813
Nombre d'écoles ayant participé	131	32	22	185
Proportion d'écoles participant à l'enquête	94,2%	86,5%	95,7%	93,0%
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	36 794	18 025	8 908	63 727
Nombre de questionnaires exploitables [R]	19 311	6 716	4 266	30 293
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	52,5%	37,3%	47,9%	47,5%
Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)	50,0%	28,9%	47,8%	42,8%

Promotion 2020	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles autres spécialités	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	139	37	23	199
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	36 823	20 722	8 622	66 167
Nombre d'écoles ayant participé	128	32	18	178
Proportion d'écoles participant à l'enquête	92,1%	86,5%	78,3%	89,4%
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	34 061	17 105	5 109	56 275
Nombre de questionnaires exploitables [R]	14 780	7 342	1 984	24 106
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	43,4%	42,9%	38,8%	42,8%
Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)	40,1%	35,4%	23,0%	36,4%

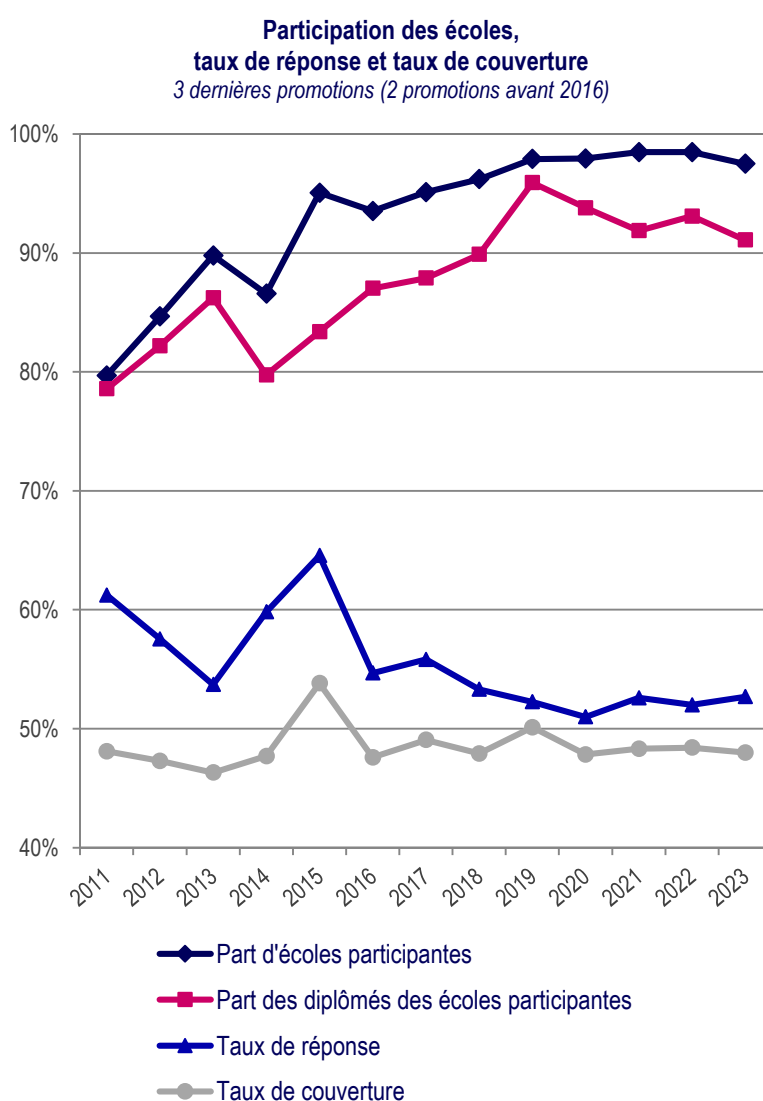
Lecture des taux de réponse et des taux de couverture : pour la promotion 2022, la proportion de questionnaires exploitables recueillis par les écoles d'ingénieurs ayant réalisé l'enquête est de 69,4 % (taux de réponse), soit 66,7 % (taux de couverture) de l'ensemble des ingénieurs diplômés en 2022 dans les écoles membres de la CGE.

3. Évolution de la participation à l'enquête

Depuis 2019, l'enquête se caractérise par une forte participation des écoles, 97 % ou plus des Grandes écoles concernées. Cela permet une meilleure prise en compte de la grande diversité des profils dans les réponses et une meilleure « photographie » de la situation professionnelle des diplômés. En effet, plus de 90 % des diplômés sont interrogés chaque année dans l'enquête.

Sur la période 2011-2023, le taux de réponse global oscille entre 51 % et 64 %.

Sur le graphique ci-dessous, les données sont établies sur trois promotions à partir de 2016, car c'est seulement à partir de cette enquête que l'interrogation des trois promotions est devenue systématique. Avant cette date, les données sont calculées sur deux promotions. Cela explique en partie le niveau plus bas des taux de réponse sur la période 2016-2023 car il est traditionnellement plus bas pour l'antépénultième promotion. Cependant, depuis 2016, ce taux se maintient au-dessus de 50 %. Le taux de couverture, quant à lui, reste stable sur une plus longue période : en général légèrement au-dessous de 50 %, à quelques rares exceptions depuis 2011.



4. Caractéristiques de la population interrogée

Répartition des diplômés des écoles participantes selon le sexe

Promotion	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
2022	52,1%	35,1%	12,7%	100,0%
Hommes	70,0%	49,2%	40,4%	59,0%
Femmes	30,0%	50,8%	59,6%	41,0%
2021	57,7%	28,3%	14,0%	100,0%
Hommes	69,9%	49,8%	39,8%	60,0%
Femmes	30,1%	50,2%	60,2%	40,0%
2020	60,5%	30,4%	9,1%	100,0%
Hommes	70,8%	49,6%	40,5%	61,6%
Femmes	29,2%	50,4%	59,5%	38,4%
3 promotions	56,5%	31,5%	12,1%	100,0%
Hommes	70,3%	49,5%	40,2%	60,1%
Femmes	29,7%	50,5%	59,8%	39,9%

Pour les promotions 2022, 2021 et 2020 réunies, les diplômés des écoles participantes se répartissent ainsi en moyenne : 56,5 % pour les écoles d'ingénieurs, 31,5 % pour les écoles de management et 12,1 % pour les écoles d'autres spécialités.

Les écoles de management et d'autres spécialités sont plus féminisées que les écoles d'ingénieurs.

Dans les **écoles de management**, les femmes représentent la moitié des diplômés : 50-51 % selon la promotion. La part des femmes varie entre 40 % et 57 % selon l'école sur la promotion 2022.

Parmi les diplômés des **écoles d'autres spécialités**, la proportion de femmes est d'environ 60 %. Selon l'école, elle varie entre 54 % et 76 % sur la promotion 2022.

Dans les **écoles d'ingénieurs**, la proportion de femmes est de 29-30 % selon la promotion, avec de grandes différences selon les écoles. Parmi les 135 écoles d'ingénieurs de l'enquête, sur la promotion 2022, 18 écoles dépassent la proportion de 60 % de femmes, et 33 écoles ont un taux de féminisation inférieur à 20 %.

Répartition des réponses à l'enquête selon le sexe

Promotion	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
2022	55,6%	33,1%	11,4%	100,0%
Hommes	67,4%	49,7%	39,1%	58,3%
Femmes	32,6%	50,3%	60,9%	41,7%
2021	63,7%	22,2%	14,1%	100,0%
Hommes	66,8%	50,1%	39,1%	59,2%
Femmes	33,2%	49,9%	60,9%	40,8%
2020	61,3%	30,5%	8,2%	100,0%
Hommes	66,9%	51,7%	40,1%	60,1%
Femmes	33,1%	48,3%	59,9%	39,9%
3 promotions	59,4%	29,2%	11,4%	100,0%
Hommes	67,1%	50,3%	39,3%	59,0%
Femmes	32,9%	49,7%	60,7%	41,0%

Ces mêmes proportions observées cette fois sur les réponses font apparaître que, tous types d'écoles confondus, les ingénieurs sont surreprésentés, car les taux de réponse sont plus élevés parmi cette catégorie. La surreprésentation la plus forte est pour la promotion 2021 (+ 6 points), elle est plus légère pour la promotion 2022 (+ 3,5 points) et presque nulle pour la promotion 2020 (+ 0,8 point).

Pour la répartition entre les femmes et les hommes, les réponses offrent une image assez proche pour les écoles de management et les écoles d'autres spécialités. Pour les écoles d'ingénieurs, les femmes sont surreprésentées de 2,6 à 3,9 points selon la promotion.

Les apprentis

Promotion 2022	Hommes	Femmes	Total
Ingénieurs	18,9%	12,5%	16,8%
Managers	43,6%	49,8%	46,8%
Autres spécialités	23,7%	24,5%	24,2%
Ensemble	25,1%	27,4%	26,0%

Lecture :

16,8 % des ingénieurs ayant répondu à l'enquête étaient inscrits sous contrat d'apprentissage pour leur dernière année de formation

25,1 % des hommes ayant répondu à l'enquête étaient inscrits sous contrat d'apprentissage pour leur dernière année de formation

Parmi les répondants de la promotion 2022, 26 % ont effectué leurs études sous contrat d'apprentissage. Cette part est nettement plus forte pour les écoles de management (46,8 % des répondants) où cette organisation d'études est proposée plus largement que dans les écoles d'ingénieurs.

Important : il ne s'agit pas de la part réelle des apprentis parmi les diplômés mais de la part des apprentis parmi les réponses à l'enquête.

Les diplômés de nationalité étrangère

Parmi les diplômés 2022 ayant répondu à l'enquête, 12,8 % sont de nationalité étrangère : 13,8 % sont ressortissants de l'Union européenne et 86,2 % de nationalité extra-communautaire. La nationalité marocaine est la plus représentée (28,4 %), devant la nationalité chinoise (12,1 %). L'écart est important avec les pays suivants : Italie (5,6 %), Cameroun (4,9 %), Inde (4,5 %), Tunisie (4,4 %).

Promotion 2022 Nationalité	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Étrangère	11,1%	16,2%	9,8%	12,8%
Étrangère UE *	8,0%	19,4%	21,4%	13,8%
Dont :				
Italie	1,7%	10,2%	4,1%	5,6%
Allemagne	0,8%	3,7%	6,4%	2,4%
Espagne	2,7%	1,8%	3,2%	2,4%
Portugal	0,7%	0,8%	1,4%	0,8%
Belgique	0,6%	0,4%	0,6%	0,5%
Étrangère hors UE	92,0%	80,6%	78,6%	86,2%
Dont :				
Maroc	30,1%	27,8%	18,8%	28,4%
Chine	9,4%	15,9%	6,7%	12,1%
Cameroun	5,7%	4,4%	2,0%	4,9%
Inde	0,3%	9,9%	0,3%	4,5%
Tunisie	6,4%	2,0%	6,1%	4,4%
Brésil	5,7%	0,3%	2,0%	3,1%
Sénégal	4,8%	1,2%	2,3%	3,1%
Algérie	2,5%	1,7%	8,4%	2,5%
Côte d'Ivoire	2,0%	3,0%	2,6%	2,5%
Liban	3,6%	1,0%	2,9%	2,4%
Colombie	2,2%	0,7%	3,2%	1,6%
Viêt Nam	1,6%	0,9%	0,9%	1,3%

* Étrangère UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède.

Situation des diplômés et principaux indicateurs d'insertion



1. Situation des diplômés

En 2022, les offres d'emploi de cadres se sont maintenues à un très haut niveau. Comme le souligne l'APEC³, les entreprises ont massivement recruté en 2022 : + 15 % sur un an pour atteindre le niveau record de 308 000 cadres recrutés. Les prévisions pour 2023 devraient se maintenir. Les intentions de recrutement restent fortes dans les secteurs à forte valeur ajoutée : activités informatiques, ingénierie-R&D, conseil, banque-assurance. Cela favorise le recrutement des jeunes diplômés, au moment où ils entrent dans la vie professionnelle. Les entreprises visent les profils d'un à cinq ans d'expérience mais face aux difficultés de recrutement, elles assouplissent leurs exigences, ce qui peut profiter aux jeunes diplômés. Les intentions de recrutement de jeunes diplômés restent élevées pour 2023 : 46 300 postes, proches du pic de 48 000 postes atteint en 2021.

Évolution entre les enquêtes 2022 et 2023

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Dernière promotion	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
En activité professionnelle	73,4%	75,9%	78,5%	77,3%	59,0%	63,4%	73,3%	75,0%
En volontariat	2,3%	3,1%	2,7%	3,8%	3,1%	3,6%	2,5%	3,4%
En recherche d'emploi	7,4%	5,9%	10,5%	11,3%	10,2%	10,9%	8,7%	8,3%
En thèse / PhD	6,2%	5,5%	0,1%	0,1%	2,3%	2,0%	3,9%	3,3%
En études / En formation	8,9%	7,3%	5,9%	5,0%	16,8%	15,6%	8,9%	7,5%
Autres situations	1,9%	2,3%	2,4%	2,4%	8,5%	4,4%	2,8%	2,6%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Avant-dernière promotion	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
En activité professionnelle	81,3%	83,3%	89,5%	89,1%	74,9%	76,4%	82,6%	83,6%
En volontariat	2,1%	2,6%	2,4%	3,2%	3,0%	3,4%	2,3%	2,9%
En recherche d'emploi	3,7%	2,5%	4,0%	4,6%	5,8%	5,3%	4,1%	3,4%
En thèse / PhD	8,3%	7,6%	0,3%	0,2%	2,8%	2,9%	5,5%	5,3%
En études / En formation	3,5%	2,8%	2,9%	1,9%	9,9%	10,1%	4,2%	3,6%
Autres situations	1,1%	1,2%	0,8%	0,9%	3,7%	2,0%	1,3%	1,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Antépénultième promotion	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
En activité professionnelle	84,4%	84,8%	92,7%	94,3%	84,2%	85,6%	86,8%	87,8%
En volontariat	1,5%	1,5%	1,8%	1,4%	2,5%	2,5%	1,7%	1,6%
En recherche d'emploi	2,4%	2,1%	2,5%	2,3%	4,2%	3,8%	2,5%	2,3%
En thèse / PhD	9,1%	8,9%	0,2%	0,1%	2,7%	2,7%	6,0%	5,7%
En études / En formation	1,8%	1,5%	1,8%	1,0%	5,2%	4,0%	2,0%	1,5%
Autres situations	0,9%	1,2%	1,0%	0,9%	1,1%	1,4%	1,0%	1,1%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Note : Depuis l'enquête 2022, la question sur la situation du diplômé a changé : la modalité de réponse « Sans activité volontairement » a été remplacée par la modalité « Autres situations », moins restrictive.

Pour la dernière promotion (2022), la situation des diplômés montre que les diplômés bénéficient à nouveau de conditions favorables pour entrer dans la vie professionnelle. La part des diplômés en activité professionnelle continue de progresser : **75,0 % sont en activité professionnelle. C'est + 1,7 point par rapport à l'an dernier.** Cela confirme le net rebond observé dans l'enquête 2022 (+ 8,8 points) qui avait retrouvé le niveau d'avant la crise sanitaire de 2020. La proportion de managers en activité reste la plus forte (77,3 %, malgré un léger repli de - 1,2 point), comparée aux ingénieurs (75,9 %, + 1,1 point) et aux diplômés des écoles d'autres spécialités (63,4 %, + 4,4 points).

Le départ en **volontariat** progresse légèrement (+ 0,9 point) : à 3,4 % il retrouve presque son niveau de l'enquête 2020 (3,7 %), après deux années en creux (2,4 % et 2,5 %).

³ Source : Prévisions APEC 2023 « Les recrutements de cadres se stabilisent à très haut niveau », avril 2023.

Seulement 8,3 % des diplômés de la promotion 2022 sont en recherche d'emploi quelques mois après l'obtention de leur diplôme : - 0,4 point par rapport à l'an dernier. Cela confirme la reprise des recrutements des nouveaux diplômés par les entreprises observée l'an dernier où seulement 8,7 % étaient en recherche d'emploi. Pour les ingénieurs, seulement 5,9 % sont en recherche d'emploi (- 1,5 point). Pour les autres diplômés, la part en recherche d'emploi garde un niveau bas malgré une légère remontée : 11,3 % chez les managers (+ 0,8 point), et 10,9 % et chez les diplômés d'autres spécialités (+ 0,7 point).

La proportion de diplômés en **thèse** diminue légèrement : elle concerne principalement des ingénieurs qui sont 5,5 % à faire ce choix.

La poursuite des études reste plus fréquente parmi les diplômés d'autres spécialités, à 15,6 %. Chez les ingénieurs elle est de 7,3 % et de 5,0 % chez les managers. Pour tous les types d'écoles, on se situe en-dessous du niveau de l'enquête précédente (de - 0,9 point à - 1,6 point).

Pour les deux promotions précédentes, la part des diplômés en recherche d'emploi se réduit. Pour la promotion 2021, 3,4 % des diplômés sont en recherche d'emploi 12-18 mois après l'obtention de leur diplôme. C'est le niveau le plus bas de la décennie. Pour la promotion 2020, 24-30 mois après l'obtention de leur diplôme, la part est de 2,3 %, niveau incompressible dû à la période de latence entre deux postes.

Selon le type d'école et le sexe

Enquête 2023	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Promotion 2022								
En activité professionnelle	77,3%	73,1%	78,7%	75,9%	62,0%	64,3%	76,5%	72,8%
En volontariat	2,9%	3,4%	3,6%	4,0%	4,0%	3,4%	3,2%	3,7%
En recherche d'emploi	5,5%	6,7%	10,2%	12,5%	9,5%	11,8%	7,1%	9,9%
En thèse / PhD	5,3%	5,7%	0,1%	0,1%	2,7%	1,5%	3,7%	2,8%
En études / En formation	6,9%	8,2%	4,9%	5,1%	17,7%	14,3%	7,2%	8,0%
Autres situations	2,1%	2,9%	2,5%	2,4%	4,0%	4,7%	2,3%	3,0%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Promotion 2021								
En activité professionnelle	83,9%	82,1%	89,1%	89,0%	76,7%	76,2%	84,2%	82,7%
En volontariat	2,7%	2,5%	3,6%	2,9%	3,2%	3,5%	2,9%	2,8%
En recherche d'emploi	2,2%	3,1%	4,0%	5,2%	4,9%	5,6%	2,8%	4,2%
En thèse / PhD	7,5%	7,7%	0,2%	0,2%	3,3%	2,7%	5,8%	4,6%
En études / En formation	2,6%	3,1%	1,9%	1,8%	9,8%	10,2%	3,1%	4,2%
Autres situations	1,1%	1,5%	1,1%	0,8%	2,2%	1,8%	1,2%	1,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Promotion 2020								
En activité professionnelle	85,2%	83,9%	94,6%	94,0%	85,7%	85,6%	87,7%	87,9%
En volontariat	1,6%	1,5%	1,5%	1,4%	2,5%	2,4%	1,6%	1,6%
En recherche d'emploi	1,9%	2,5%	2,2%	2,4%	3,4%	4,0%	2,1%	2,6%
En thèse / PhD	8,9%	8,8%	0,1%	0,1%	3,4%	2,2%	6,3%	4,8%
En études / En formation	1,3%	1,8%	0,8%	1,2%	4,1%	4,0%	1,3%	1,8%
Autres situations	1,1%	1,5%	0,8%	1,0%	0,9%	1,8%	1,0%	1,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Déclinés par sexe, ces indicateurs montrent que la part des femmes en activité professionnelle continue d'être moins élevée que celle des hommes pour la **dernière promotion** : 72,8 % pour les femmes et 76,5 % pour les hommes. L'écart en défaveur des femmes est de 4,2 points chez les ingénieurs, 2,8 points chez les managers. Les écoles d'autres spécialités se distinguent avec 2,3 points de plus en faveur des femmes.

La part des femmes en recherche d'emploi reste supérieure à celle des hommes chez les managers : à 12,5 %, c'est 2,3 points de plus que les hommes (10,2 %). On observe le même écart pour les diplômés des écoles d'autres spécialités, mais à des taux moins élevés : 9,5 % pour les hommes et 11,8 % pour les femmes. Pour les écoles d'ingénieurs, la part des diplômés en recherche d'emploi est la plus faible, tant pour les hommes que pour les femmes et avec moins d'écart femmes-hommes : 5,5 % pour les hommes et 6,7 % pour les femmes.

Pour les promotions précédentes, les écarts d'activité se réduisent entre les femmes et les hommes.

12-18 mois après l'obtention du diplôme (promotion 2021), la part des femmes en recherche d'emploi se rapproche de celle des hommes en se réduisant nettement. La part la plus basse est pour les ingénieurs : 3,1 % pour les femmes et 2,2 % pour les hommes. Pour les autres écoles le niveau est un peu au-dessus mais l'écart femmes-hommes est du même ordre.

24-30 mois après l'obtention du diplôme (promotion 2020), la part des diplômés en recherche d'emploi descend encore de quelques points, presque sans écart en défaveur des femmes (moins d'un point). Le taux demeure le plus élevé pour les autres spécialités, tant pour les femmes (4 %) que les hommes (3,4 %).

La situation des diplômés issus de l'apprentissage

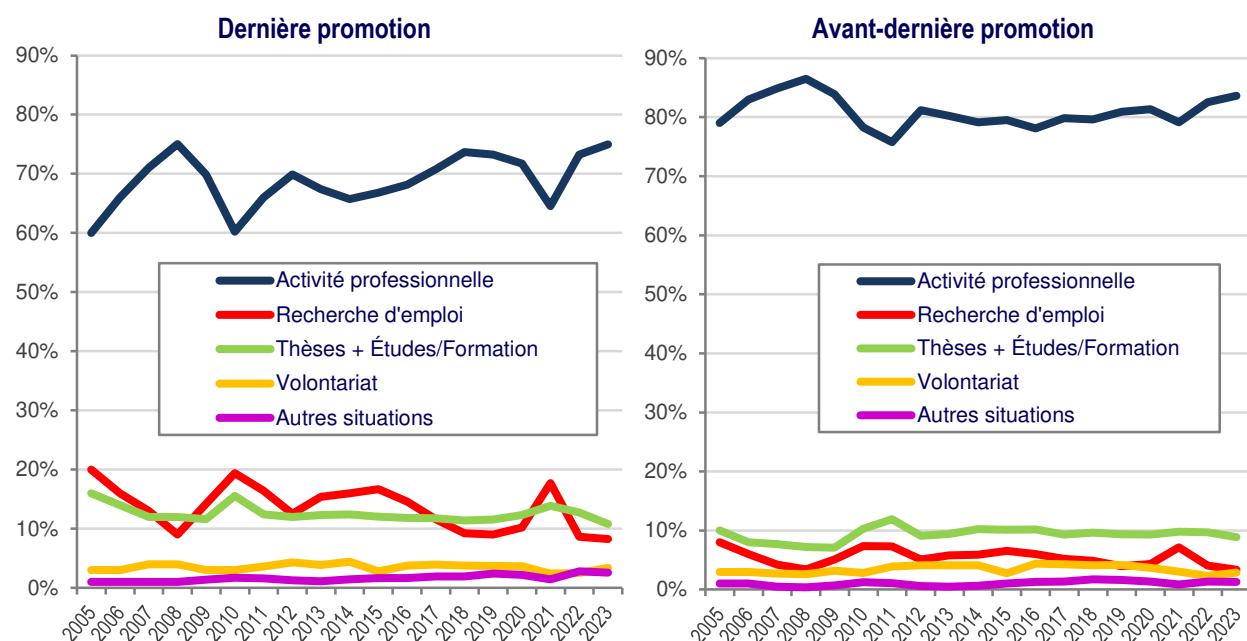
Parmi les diplômés issus de l'apprentissage, la part en activité professionnelle est équivalente à celle de l'ensemble des diplômés (respectivement 75,4 % contre 75,0 %). La proportion des diplômés des autres spécialités reste la plus basse chez les apprentis (70,2 %) mais elle est nettement plus haute que chez l'ensemble des diplômés de ces écoles (63,4 %). L'écart se réduit avec les ingénieurs (78,6 %) et les managers (74,1 %).

Par type d'école, les apprentis diplômés en 2022 sont moins fréquemment en recherche d'emploi comparés à l'ensemble des diplômés. L'écart est plus léger pour les managers : 10,9 % en recherche d'emploi chez les apprentis soit 0,4 point de moins que l'ensemble des diplômés de ces écoles. L'écart le plus grand en faveur des apprentis est pour les diplômés des autres spécialités : 8,8 % pour les apprentis contre 10,9 % pour l'ensemble.

Très peu de diplômés issus de l'apprentissage poursuivent vers une thèse y compris chez les ingénieurs.

Apprentis Promotion 2022	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
En activité professionnelle	79,2%	76,7%	78,6%	75,1%	73,3%	74,1%	71,4%	69,4%	70,2%	76,9%	73,4%	75,4%
En volontariat	4,3%	4,5%	4,3%	4,6%	5,2%	4,9%	5,8%	5,0%	5,3%	4,5%	5,0%	4,7%
En recherche d'emploi	5,0%	4,7%	4,9%	9,6%	12,0%	10,9%	7,6%	9,6%	8,8%	7,0%	10,0%	8,3%
En thèse / PhD	1,1%	2,0%	1,3%	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%	0,3%	0,3%	0,7%	0,5%	0,6%
En études / En formation	8,1%	8,7%	8,3%	7,2%	6,3%	6,7%	12,1%	10,6%	11,1%	8,1%	7,6%	7,9%
Autres situations	2,3%	3,4%	2,6%	3,2%	3,1%	3,1%	2,9%	5,1%	4,3%	2,7%	3,5%	3,1%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Historique des enquêtes de 2005 à 2023



En 2008, avant le début de la crise financière, **l'activité professionnelle** atteint un sommet pour les diplômés de la **dernière promotion**. Le creux de l'activité professionnelle en 2010 correspond à une augmentation de la recherche d'emploi : un nouveau diplômé sur cinq est à la recherche d'un emploi en 2010 (deux fois moins en 2008).

De 2013 à 2016, l'insertion professionnelle des diplômés se maintient dans un contexte économique moins favorable. Après 2016, la part des diplômés en activité professionnelle repart à la hausse et demeure au-dessus de 70 % jusqu'en 2020, le premier confinement, survenu en mars 2020, n'ayant pas eu d'impact fort sur l'insertion des diplômés de 2019. En 2021, les nouveaux diplômés font face à un recul des offres d'emploi sans précédent et la part des diplômés en activité professionnelle descend à 64,5 %. Cela reste toutefois au-dessus du niveau observé en 2010 au moment de la crise économique post crise financière de 2008 (60,2 %).

L'année 2022 marque une sortie de crise rapide pour l'insertion des nouveaux diplômés. Le grand nombre d'offres d'emploi leur permet d'atteindre une part en activité professionnelle de 73,3 %. Cela gomme complètement la première érosion engendrée par les confinements de 2020 et la chute provoquée sur les recrutements de 2021. **Ce contexte très favorable perdure en début d'année 2023 et profite aux nouveaux diplômés de 2022 : 75 % sont en activité professionnelle (+ 1,7 point).**

La part des diplômés de la promotion sortante en recherche d'emploi varie fortement, entre 8 et 20 % sur la période 2005-2023. La baisse de ce taux, amorcée en 2016, s'est poursuivie dans un contexte économique favorable pour atteindre les niveaux les plus bas sur les années 2018 à 2020 (environ 10 %). En 2021, la crise a provoqué une forte dégradation de ce taux (17,7 %) qui rappelait celle de 2010. En 2022, la reprise a été encore plus immédiate qu'après la crise de 2010. **Depuis deux ans, le taux se maintient à un niveau très bas : en 2023 il est descendu à 8,3 %, niveau le plus bas depuis 2005.**

Les poursuites d'études et les thèses (regroupées ici car non distinguées dans les enquêtes plus anciennes) sont plutôt stables entre 2011 et 2020. En 2021 la légère hausse est due à la progression de la poursuite d'études, le contexte difficile ayant conduit plus de diplômés vers ce choix. Depuis 2022, la tendance s'inverse. **En 2023, un léger recul pour les thèses s'ajoute à celui des poursuites d'études.**

La part des **diplômés de l'avant-dernière promotion** en activité professionnelle repasse nettement au-dessus des 80 % en 2022 et continue de progresser en 2023. La part de diplômés en recherche d'emploi redescend à 3,4 %, niveau le plus bas depuis plusieurs années.

Création ou reprise d'une entreprise

Enquête 2023 Promotion 2022	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Diplômés en création d'entreprise	4,0%	2,6%	3,4%
En cours de création / reprise	42,6%	42,9%	42,7%
Création d'une entreprise en activité	51,4%	47,0%	50,0%
Reprise d'une entreprise en activité	3,6%	4,1%	3,8%
Création ou reprise non précisée	2,4%	5,9%	3,5%

Dans ce tableau, tous les diplômés sont pris en compte peu importe leur situation, en activité professionnelle ou non

Parmi l'ensemble des diplômés de 2022, 3,4 % sont créateurs ou repreneurs d'entreprise (comme dans l'enquête précédente).

Le projet est en cours pour 42,7 % des cas. Dans 50 % des cas, il s'agit d'une création pure et l'entreprise créée a démarré son activité.

La reprise d'entreprise reste rare.

La création d'entreprise concerne seulement 2,6 % des femmes diplômées.

La création d'entreprise est plus fréquente chez les managers et les diplômés des autres spécialités, en particulier pour les hommes (6,8 % et 6 %). Chez les femmes ingénieurs, seulement 1,5 % sont des créatrices d'entreprise, encore en projet pour 50 % d'entre elles.

Enquête 2023 Promotion 2022	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Diplômés en création d'entreprise	2,9%	1,5%	2,4%	6,8%	3,6%	5,1%	6,0%	4,0%	4,8%
En cours de création / reprise	44,7%	50,0%	45,8%	41,1%	42,3%	41,6%	37,6%	34,5%	36,1%
Création d'une entreprise en activité	51,8%	41,4%	49,7%	48,2%	43,9%	46,7%	61,2%	61,9%	61,5%
Reprise d'une entreprise en activité	3,0%	6,0%	3,6%	5,0%	4,2%	4,7%	1,2%	1,2%	1,2%
Création ou reprise non précisée	0,4%	2,6%	0,9%	5,6%	9,5%	7,0%	0,0%	2,4%	1,2%

Dans ce tableau, tous les diplômés sont pris en compte peu importe leur situation, en activité professionnelle ou non

2. Principaux indicateurs

Voir page 30 la note sur les principaux indicateurs.

Dernière promotion : le taux net d'emploi reste élevé

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Dernière promotion	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Taux net d'emploi *	91,1%	93,1%	88,6%	87,7%	85,9%	86,0%	89,8%	90,5%
% Emplois en moins de 2 mois /En emploi	84,6%	88,3%	81,1%	84,1%	86,0%	83,4%	83,6%	86,6%
% CDI / Diplômés en emploi en France	82,7%	87,1%	85,0%	88,1%	64,0%	65,2%	81,8%	85,5%
% Cadre (emplois en France)	90,1%	92,1%	80,3%	81,2%	72,5%	71,8%	86,1%	87,4%
% Emplois à l'étranger	8,7%	8,3%	15,8%	14,1%	16,1%	16,5%	11,7%	11,1%
% Emplois en province **	61,9%	60,5%	23,8%	24,5%	23,7%	21,3%	46,8%	45,2%
% Emplois en Île-de-France **	38,1%	39,5%	76,2%	75,5%	76,3%	78,7%	53,2%	54,8%
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)								
Moyenne	Hors primes	35 839 € 37 601 €	38 146 € 39 332 €	36 172 € 38 249 €	36 551 € 38 184 €			
	Avec primes	38 248 € 40 416 €	43 151 € 44 778 €	39 009 € 41 223 €	39 767 € 41 816 €			
Médiane	Hors primes	36 000 € 37 200 €	37 200 € 38 500 €	36 000 € 38 000 €	36 000 € 38 000 €			
	Avec primes	37 600 € 39 600 €	40 300 € 42 000 €	37 568 € 39 708 €	38 300 € 40 000 €			

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

*** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Les indicateurs d'insertion de la dernière promotion, interrogée quelques mois après la sortie de l'école, demeurent très bons. Le contexte de recrutement est très favorable aux jeunes diplômés depuis l'an dernier.

Taux net d'emploi : + 0,7 point

Déjà élevé l'an dernier, le taux net d'emploi de l'ensemble des diplômés (90,5 %) se maintient au-dessus des niveaux d'avant la crise de 2021. Pour tous les types d'école, il se situe au niveau de 2020. Seuls les ingénieurs voient leur taux net d'emploi progresser nettement : + 2 points en un an pour atteindre 93,1 %. Pour les diplômés des écoles d'autres spécialités, il est stable (86,0 %, + 0,1 point) et, pour les managers, il présente un léger recul (87,7 %, - 0,9 point).

Pour les diplômés en emploi, les conditions de recrutement sont très bonnes

L'amélioration constatée l'an dernier se poursuit. **Le recrutement est rapide après l'obtention du diplôme pour tous les types d'écoles : plus de huit diplômés en emploi sur dix ont été recrutés en moins de deux mois.**

La part d'emplois à durée indéterminée continue d'augmenter : + 3,7 points cette année après les + 4,7 points l'an dernier. Elle est à 88,1 % pour les managers (+ 3,1 points), un peu inférieure pour les ingénieurs (87,1 % + 4,4 points). Elle est beaucoup plus basse pour les diplômés des écoles d'autres spécialités comme déjà observé habituellement (65,2 % + 1,2 point).

La part d'emplois de cadres se maintient à un niveau élevé : 87,4 % (+ 1,3 point). Elle dépasse même 90 % chez les ingénieurs.

Les salaires hors primes au plus haut

Chez les diplômés travaillant en France, le salaire brut annuel moyen hors primes s'établit à 38 184 €, soit + 4,5 % sur un an. La situation est assez semblable pour tous les types d'école. Les ingénieurs recrutés le sont à un niveau de salaire en moyenne 4,9 % au-dessus de l'an dernier. Pour les managers, la progression est de + 3,1 % et de + 5,7 % pour les diplômés des écoles d'autres spécialités.

En 2023, un nouveau diplômé sur deux est embauché avec un salaire brut annuel hors primes supérieur à 38 000 € (**salaire médian**), soit 2 000 € de plus que l'an dernier. C'est une progression forte pour cet indicateur dont les variations observées sont en général plus limitées. Ce salaire médian a connu la plus forte progression pour les diplômés des écoles d'autres spécialités (+ 2 000 €). Il est le plus élevé pour les managers (38 500 €) et le plus bas pour les ingénieurs (37 200 €).

Des écarts de salaires en faveur des managers

Les managers perçoivent en moyenne, en salaire brut annuel hors primes, environ 1 700 € de plus que les ingénieurs et environ 1 100 € de plus que les diplômés des écoles d'autres spécialités. Cet écart s'est réduit : l'an dernier, il était de 2 300 € sur les ingénieurs et de 2 000 € sur les autres spécialités.

La prise en compte des primes accroît encore cet écart en faveur des managers : environ 3 500 € de plus que les diplômés des écoles d'autres spécialités et plus de 4 300 € de plus que les ingénieurs.

Les évolutions très favorables des salaires surviennent dans une période de forte inflation. Cela relativise le gain en termes de pouvoir d'achat réel.

11,1 % des diplômés exercent un emploi à l'étranger

La part des emplois à l'étranger se réduit légèrement (11,7 % l'an dernier pour l'ensemble des diplômés). Le recul est plus marqué pour les managers (14,1 %). Ils restent, avec les diplômés des écoles d'autres spécialités (16,5 %), plus enclins à occuper un emploi à l'étranger que les ingénieurs (8,3 %).

La répartition des emplois en France est stable, avec une légère majorité en Île-de-France, surtout portée par les managers et les diplômés des écoles d'autres spécialités. L'Île-de-France accueille plus des trois quarts de leurs emplois localisés en France, alors que 60,5 % des emplois d'ingénieurs en France se situent en province.

Avant-dernière promotion : le taux net d'emploi dépasse 96 %

Année d'enquête		Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
		2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Avant-dernière promotion		2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Taux net d'emploi *		95,7%	97,2%	95,8%	95,2%	93,1%	93,7%	95,4%	96,2%
% CDI / Diplômés en emploi en France		88,0%	91,3%	91,5%	94,0%	69,0%	75,4%	86,8%	90,1%
% Cadre (emplois en France)		89,6%	91,4%	79,0%	81,6%	70,5%	74,5%	85,6%	88,0%
% Emplois à l'étranger		9,6%	9,4%	16,1%	16,1%	18,7%	17,4%	12,5%	12,0%
% Emplois en province **		62,9%	61,7%	27,7%	25,1%	22,9%	24,2%	49,1%	49,0%
% Emplois en Île-de-France **		37,1%	38,3%	72,3%	74,9%	77,1%	75,8%	50,9%	51,0%
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)									
Moyenne	Hors primes	36 475 €	38 327 €	39 023 €	40 862 €	36 843 €	39 146 €	37 116 €	38 901 €
	Avec primes	39 316 €	41 589 €	44 923 €	46 887 €	39 688 €	42 299 €	40 677 €	42 672 €
Médiane	Hors primes	36 000 €	38 000 €	38 000 €	40 000 €	36 000 €	38 000 €	36 000 €	38 000 €
	Avec primes	38 000 €	40 000 €	42 000 €	43 500 €	38 000 €	40 000 €	39 000 €	40 800 €

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

*** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Les indicateurs d'insertion à 12-18 mois sont très bons. Les diplômés de la promotion 2021 avaient d'ailleurs connu une entrée favorable dans la vie professionnelle à la sortie de l'école.

Le taux net d'emploi actuel atteint 96,2 %, le niveau le plus haut de la décennie. Pour tous les types d'école, on est aussi parmi les taux les plus élevés : 93,7 % pour les diplômés des écoles d'autres spécialités, 95,2 % pour les managers et 97,2 % pour les ingénieurs.

Les indicateurs de salaire progressent fortement pour tous les types d'écoles.

Pour les managers le salaire brut annuel moyen gagne cette année encore 4,7 % hors primes après le gain de 5,1 % observé l'an dernier. Ils obtiennent toujours les salaires moyens les plus élevés mais l'écart se réduit avec les autres diplômés.

Pour les ingénieurs, le salaire brut annuel moyen progresse de 5,1 % hors primes et 5,8 % avec primes. Cela compense un peu l'écart avec les managers, après deux années de quasi-stagnation : moins de 1 % il y a deux ans et + 1,1 % l'an dernier, avec ou sans primes.

Pour les diplômés des écoles d'autres spécialités, la tendance est encore meilleure et leur niveau de salaire se rapproche des managers : le salaire brut annuel moyen progresse de 6,3 % hors primes et 6,6 % avec primes.

Antépénultième promotion : une situation confortable après deux ans de vie active

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Antépénultième promotion	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Taux net d'emploi *	97,3%	97,6%	97,4%	97,7%	95,4%	95,9%	97,2%	97,5%
% CDI / Diplômés en emploi en France	92,5%	93,6%	95,3%	96,1%	77,6%	83,3%	92,2%	93,5%
% Cadre (emplois en France)	90,7%	91,2%	84,2%	83,5%	75,3%	75,0%	88,0%	88,1%
% Emplois à l'étranger	11,2%	10,3%	17,0%	16,5%	12,5%	11,2%	13,1%	12,4%
% Emplois en province **	62,6%	63,0%	26,4%	27,0%	29,3%	27,2%	49,6%	49,7%
% Emplois en Île-de-France **	37,4%	37,0%	73,6%	73,0%	70,7%	72,8%	50,4%	50,3%
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)								
Moyenne	Hors primes	38 258 € 39 965 €	41 401 € 43 003 €	38 076 € 41 182 €	39 059 € 40 872 €			
	Avec primes	41 689 € 43 760 €	48 454 € 50 511 €	41 421 € 45 799 €	43 422 € 45 727 €			
Médiane	Hors primes	38 000 € 39 000 €	40 000 € 42 000 €	37 000 € 40 000 €	38 000 € 40 000 €			
	Avec primes	40 000 € 42 000 €	45 000 € 47 300 €	38 500 € 42 600 €	41 000 € 43 000 €			

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

*** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Les indicateurs calculés pour la promotion 2020 restent très favorables aux diplômés des Grandes écoles : selon le type d'école, on constate un taux net d'emploi entre 95,9 % et 97,7 %.

Les conditions d'emploi sont très bonnes chez les ingénieurs et les managers avec un fort taux de CDI et une large proportion de cadres.

Les salaires des managers restent largement au-dessus de ceux des autres diplômés. Un manager sur deux perçoit un salaire hors primes supérieur à 42 000 €. Pour les ingénieurs, le salaire médian est à 39 000 € et à 40 000 € pour les autres spécialités.

L'écart est encore plus important avec les primes pour les managers (environ 5 000 € de plus).

A noter que la promotion 2020 a connu une entrée difficile dans la vie professionnelle, en fin d'année 2020 et début d'année 2021 en période de crise forte, peu favorable pour l'emploi des cadres débutants. Cette insertion professionnelle plus difficile risquait de les placer dans des conditions moins bonnes que les promotions précédentes pour évoluer sur leur poste. Ces effets de la conjoncture économique à l'entrée sur le marché du travail sont abondamment commentés dans la littérature (« effet cicatrice »⁴). Le retour à des indicateurs très favorables observés pour cette promotion 2020 sur l'enquête 2022 et l'enquête 2023 montre que cet effet négatif s'est résorbé rapidement.

Très bonnes perspectives de salaire à deux ans pour les managers

Pour les diplômés des écoles de management, les perspectives de salaire à deux ans sont très favorables : ils peuvent envisager, hors primes, 3 700 € de plus en deux ans (+ 9,3 %). Si on compare le salaire brut annuel moyen hors primes de la promotion 2022 à celui de la promotion 2020, on passe de 39 332 € à la sortie de l'école à 43 003 € deux ans après l'obtention du diplôme.

Sur le même mode de calcul, les perspectives d'évolution de salaire pour les ingénieurs sont également bonnes : ils peuvent envisager 2 400 € de plus après deux ans d'expérience professionnelle (passant de 37 601 € à 39 965 €, soit + 6,3 %).

Pour les diplômés des écoles d'autres spécialités, l'évolution potentielle du salaire sur deux ans est de 2 900 € (passant de 38 249 € à 41 182 €, soit + 7,7 %).

Avec les primes, les perspectives sont encore meilleures : un gain de 5 700 € pour les managers, 4 600 € pour les autres spécialités et 3 300 € pour les ingénieurs.

⁴ Selon une étude sur données françaises, publiée en 2013 dans *Économie et Statistique* n°462-463, les effets s'estompent après 4 ans. Source : « Peut-on parler de « générations sacrifiées » ? Entrer sur le marché du travail dans une période de mauvaise conjoncture économique » Mathilde Gaini, Aude Leduc et Augustin Vicard.

Selon le type d'école et le sexe

Enquête 2023	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes

Promotion 2022

Taux net d'emploi *	93,6%	91,9%	89,0%	86,5%	87,4%	85,1%	91,8%	88,6%
% Emplois en moins de 2 mois /En emploi	88,6%	87,5%	84,7%	83,5%	83,9%	83,0%	87,4%	85,4%
% CDI / Diplômés en emploi	90,2%	80,2%	91,4%	85,0%	70,7%	61,8%	89,5%	79,7%
% Cadre (emplois en France)	94,3%	87,4%	84,8%	77,9%	77,2%	68,4%	91,2%	81,7%
% Emplois à l'étranger	8,5%	7,9%	15,3%	12,8%	15,6%	17,1%	10,9%	11,3%
% Emplois en province **	59,8%	62,2%	25,1%	23,9%	19,7%	22,4%	48,0%	41,1%
% Emplois en Île-de-France **	40,2%	37,8%	74,9%	76,1%	80,3%	77,6%	52,0%	58,9%
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)								
Moyenne	Hors primes	38 245 € 36 187 €	40 744 € 37 963 €	40 716 € 36 727 €	39 000 € 36 949 €			
	Avec primes	41 314 € 38 443 €	47 807 € 41 838 €	44 829 € 38 997 €	43 122 € 39 839 €			
Médiane	Hors primes	38 000 € 36 000 €	40 000 € 38 000 €	40 000 € 36 000 €	38 000 € 37 000 €			
	Avec primes	40 000 € 38 000 €	44 000 € 40 290 €	42 000 € 37 500 €	41 000 € 39 000 €			

Promotion 2021

Taux net d'emploi *	97,5%	96,4%	95,8%	94,6%	94,3%	93,4%	96,9%	95,3%
% CDI / Diplômés en emploi	93,5%	87,0%	95,4%	92,7%	78,0%	73,8%	92,7%	86,2%
% Cadre (emplois en France)	94,2%	85,9%	84,1%	79,4%	80,0%	71,1%	91,9%	82,2%
% Emplois à l'étranger	10,1%	8,1%	17,9%	14,3%	18,9%	16,5%	12,4%	11,5%
% Emplois en province **	60,4%	64,1%	24,5%	25,7%	22,1%	25,6%	50,8%	46,3%
% Emplois en Île-de-France **	39,6%	35,9%	75,5%	74,3%	77,9%	74,4%	49,2%	53,7%
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)								
Moyenne	Hors primes	39 225 € 36 510 €	42 454 € 39 363 €	41 401 € 37 718 €	39 879 € 37 422 €			
	Avec primes	42 870 € 38 998 €	50 224 € 43 745 €	45 873 € 40 036 €	44 214 € 40 342 €			
Médiane	Hors primes	38 400 € 36 200 €	40 900 € 38 500 €	40 170 € 36 823 €	39 000 € 37 000 €			
	Avec primes	41 000 € 38 200 €	46 000 € 41 455 €	43 000 € 38 600 €	42 000 € 39 000 €			

Promotion 2020

Taux net d'emploi *	97,9%	97,2%	97,7%	97,6%	96,3%	95,6%	97,7%	97,1%
% CDI / Diplômés en emploi	95,2%	90,5%	96,9%	95,3%	85,1%	82,2%	95,1%	91,0%
% Cadre (emplois en France)	94,2%	85,5%	85,7%	81,1%	79,3%	72,2%	91,7%	82,5%
% Emplois à l'étranger	11,0%	9,1%	16,5%	16,6%	12,4%	10,4%	12,6%	12,2%
% Emplois en province **	61,3%	66,5%	25,9%	28,2%	23,2%	29,9%	50,5%	48,6%
% Emplois en Île-de-France **	38,7%	33,5%	74,1%	71,8%	76,8%	70,1%	49,5%	51,4%
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)								
Moyenne	Hors primes	41 121 € 37 655 €	44 984 € 40 879 €	44 216 € 39 195 €	42 158 € 38 894 €			
	Avec primes	45 297 € 40 690 €	54 671 € 46 053 €	50 869 € 42 479 €	47 719 € 42 661 €			
Médiane	Hors primes	40 000 € 37 000 €	43 000 € 40 000 €	43 900 € 38 000 €	40 300 € 38 000 €			
	Avec primes	43 000 € 39 600 €	50 500 € 44 352 €	47 000 € 40 000 €	44 500 € 41 000 €			

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

*** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

De moins bonnes conditions d'emploi qui persistent pour les femmes

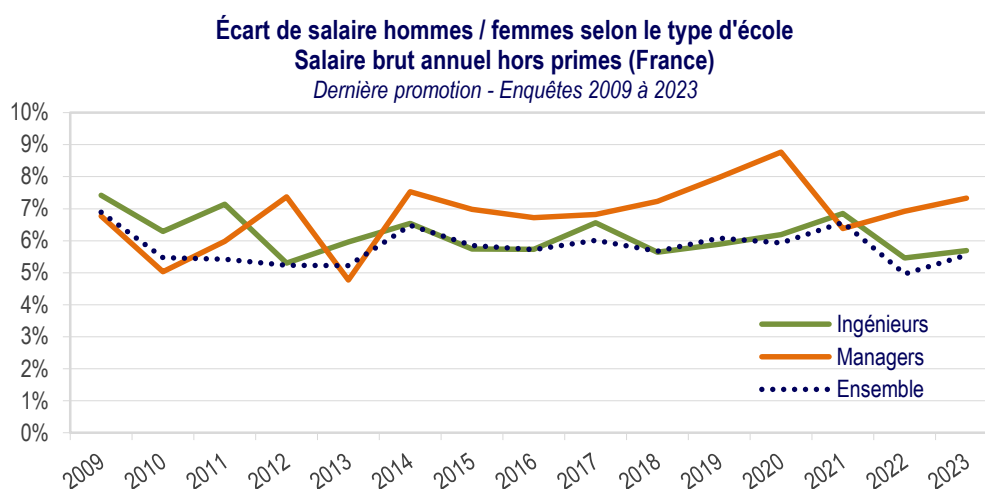
Pour la promotion 2022 entrant dans la vie active, les taux nets d'emploi des hommes (91,8 %) et des femmes (88,6 %) présentent un écart de 3,2 points : il est plus important que l'an dernier (2,3 points). C'est pour les ingénieurs que l'écart est le plus faible, sur un niveau plus élevé (écart de 1,7 point pour un taux net d'emploi de 91,9 % pour les femmes).

La rapidité de recrutement prévaut autant pour les femmes que pour les hommes : plus de huit sur dix, parmi celles et ceux en emploi, ont trouvé leur emploi moins de deux mois après l'obtention de leur diplôme.

En revanche, les caractéristiques des emplois occupés présentent des écarts en défaveur des femmes. Elles sont moins fréquemment en contrat à durée indéterminée que les hommes (écart de 6 à 10 points selon le type d'école). Toutefois, les CDI sont plus fréquents que l'an dernier, tant pour les hommes que les femmes. Les femmes ont également moins souvent le statut de cadre (écart de 7 à 9 points selon le type d'école). Sur le taux de CDI et la part de cadres, les écarts constatés sont sensiblement les mêmes que l'an dernier.

Pour les promotions précédentes, certains écarts ont tendance à se résorber progressivement et les indicateurs de la promotion 2020 permettent de l'observer. Pour le taux net d'emploi, l'écart est inférieur à un point pour tous les types d'école. La part des emplois en CDI garde encore un écart significatif entre les hommes et les femmes : le plus élevé est pour les ingénieurs (4,7 points). Le rattrapage est plus difficile pour la part de cadres chez les femmes : elle reste inférieure à celle des hommes, avec 5 à 9 points d'écart selon le type d'école pour la promotion 2020. Cette différence nette en défaveur des femmes va contribuer grandement aux écarts de salaire.

Un écart de salaire de 5,5 % entre hommes et femmes de la promotion 2022



En 2023, les écarts de salaires entre les diplômés hommes et femmes de la promotion sortante travaillant en France sont équivalents à ceux observés dans l'enquête précédente. Le salaire moyen hors primes des hommes est supérieur de 5,5 % à celui des femmes (hommes : 39 000 €, femmes : 36 949 €)⁵. L'écart était de 5 % l'an dernier.

Il varie peu sur la période 2009-2023, se situant entre 5 % et 7 % pour l'ensemble. Il reste relativement faible, car il est mesuré à l'entrée dans la vie professionnelle. C'est à plus long terme que les écarts de salaire s'accroissent généralement entre les hommes et les femmes. Ainsi, selon les données publiées par l'INSEE, le même indicateur montre qu'en 2020, chez l'ensemble des cadres et des professions intellectuelles supérieures, les hommes gagnaient en moyenne 18,8 % de plus que les femmes (une fois pris en compte l'effet du temps partiel)⁶.

⁵ Dans le calcul, l'écart est rapporté au salaire des femmes et indique ce que les hommes perçoivent en plus. Cela équivaut à combien il faudrait augmenter le salaire des femmes pour rattraper celui des hommes. Si l'écart est rapporté au salaire des hommes, le chiffre est différent et sera inférieur : il indique ce que les femmes perçoivent en moins.

⁶ Source : Les salaires bruts dans le secteur privé et les entreprises publiques en 2020 – Base Tous salariés - Insee Résultats – Novembre 2022- Disponible sur [insee.fr](https://www.insee.fr/fr/statistiques/6653813?sommaire=6524759) : (Salaire brut annuel en EQTP Cadres et professions intellectuelles supérieures - femmes : 62 011 euros, hommes : 73 703 euros) <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6653813?sommaire=6524759>

Chez les managers, le salaire moyen hors primes des hommes est supérieur de 7,3 % à celui des femmes (hommes : 40 744 €, femmes : 37 963 €).

Chez les ingénieurs, l'écart est de 5,7 % (hommes : 38 245 €, femmes : 36 187 €).

Pour les écoles d'autres spécialités, l'écart mesuré est plus fluctuant et difficilement comparable d'une année sur l'autre, car ce groupe s'étoffe avec de nouvelles écoles adhérentes à la CGE ces dernières années.

Si on considère le salaire moyen hors primes, plus de deux ans après le diplôme, les écarts s'accroissent. Pour la promotion 2020, l'écart de salaire passe à 10 % pour les managers (hommes : 44 984 €, femmes : 40 879 €). Pour les ingénieurs l'écart atteint 9,2 % (hommes : 41 121 €, femmes : 37 655 €).

Les principaux indicateurs pour les apprentis

Apprentis - Enquête 2023 Promotion 2022		Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Taux net d'emploi *		94,4%	87,9%	89,5%	90,6%
% Emplois en moins de 2 mois /En emploi		91,0%	84,5%	87,1%	87,3%
% CDI / Diplômés en emploi		90,2%	87,0%	73,0%	86,8%
% Cadre (emplois en France)		93,1%	79,6%	84,1%	85,6%
% Emplois à l'étranger		5,2%	5,5%	8,0%	5,7%
% Emplois en province **		74,8%	32,7%	12,9%	47,6%
% Emplois en Île-de-France **		25,2%	67,3%	87,1%	52,4%
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)					
Moyenne	Hors primes	37 756 €	37 408 €	39 408 €	37 763 €
	Avec primes	40 821 €	42 342 €	43 070 €	41 803 €
Médiane	Hors primes	38 000 €	37 500 €	40 000 €	38 000 €
	Avec primes	40 000 €	41 000 €	42 000 €	41 000 €

Voir tableau page 22 pour la comparaison avec l'ensemble des diplômés.

Des conditions d'embauche très bonnes pour les apprentis

Moins de 6 mois après l'obtention du diplôme, les diplômés issus de l'apprentissage présentent des indicateurs d'insertion proches de l'ensemble des diplômés. Ils ont été embauchés rapidement après leur sortie d'école (87,3 % en emploi en moins de 2 mois). Le taux net d'emploi des apprentis atteint 90,6 %, à un niveau équivalent à celui de l'ensemble (90,5 %).

Leurs conditions d'embauche sont aussi bonnes : 86,8 % en CDI et 85,6 % cadres.

Le salaire à l'embauche des apprentis travaillant en France s'établit en moyenne hors primes à 37 763 €, un peu en-dessous de la moyenne de l'ensemble des diplômés (38 184 €).

Les apprentis sont seulement 5,7 % à être en poste à l'étranger, comparés aux 11,1 % pour l'ensemble des diplômés.

Pour tous les types d'école, le taux net d'emploi des apprentis est excellent

Comparé à ceux observés pour l'ensemble des diplômés, l'écart en faveur des apprentis est le plus important pour les écoles d'autres spécialités : il atteint 89,5 %, + 3,5 points comparé à l'ensemble des diplômés de ces écoles. Pour les ingénieurs et les managers les apprentis présentent des taux nets d'emploi plus légèrement au-dessus de ceux de l'ensemble.

Pour les ingénieurs apprentis, l'insertion est très rapide : 91 % ont été embauchés moins de deux mois après leur diplôme. Cela s'est fait dans des conditions très bonnes : 90,2 % en CDI, 93,1 % avec un poste de cadre. Le salaire moyen hors primes est proche de celui de l'ensemble des ingénieurs.

Pour les managers, les apprentis ont des conditions d'embauche – CDI, cadre, salaire – presque aussi bonnes que l'ensemble des diplômés de ces écoles. Ils perçoivent en moyenne un salaire annuel hors primes de 37 408 €, soit 1 900 € de moins que l'ensemble des managers (39 332 €).

Pour les diplômés des écoles d'autres spécialités, les apprentis ont des conditions d'embauche nettement meilleures que l'ensemble des diplômés d'autres spécialités : 73 % en CDI (+ 7,8 points), 84,1 % en cadre (+ 12,3 points) et un salaire moyen annuel hors primes à 39 408 € (+ 1 160 €).

Les écarts entre les femmes et les hommes sont atténués chez les apprentis

Parmi les apprentis, on observe des écarts entre les femmes et les hommes équivalents à ceux de l'ensemble des diplômés tant sur la part de CDI (- 7,4 points) que sur la part de cadres (- 9,1 points).

La part des CDI des femmes est en-dessous de la part chez les hommes de 3,4 à 5,4 points selon le type d'école. Les apprenties ingénieures sont plus souvent en CDI (86,1 %), 84,1 % pour les apprenties managers et 71,7 % pour les apprenties des autres spécialités.

La part des postes de cadres des femmes est 1,6 à 6,5 points en-dessous de celle des hommes.

Les écarts de salaires sont un peu moins forts chez les apprentis. Le salaire moyen hors primes des hommes est supérieur de 4 % à celui des femmes (hommes : 38 389 €, femmes : 36 918 €)⁷ quand c'est 5,5 % pour l'ensemble des diplômés.

Les écarts de salaires moyens hors primes entre les femmes et les hommes subsistent chez les apprentis. L'écart est de 1 200 € chez les ingénieurs apprentis (2 100 € pour l'ensemble des ingénieurs), 1 900 € chez les managers (près de 2 800 € d'écart pour l'ensemble des managers) et 1 800 € pour les apprentis des autres spécialités (presque 4 000 € pour l'ensemble des diplômés des autres spécialités).

Apprentis - Enquête 2023 Promotion 2022		Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Taux net d'emploi *		94,4%	94,5%	89,3%	86,7%	91,0%	88,6%	92,0%	88,7%
% Emplois en moins de 2 mois /En emploi		91,1%	90,6%	85,5%	83,7%	88,8%	85,8%	88,7%	85,5%
% CDI / Diplômés en emploi		91,5%	86,1%	90,5%	84,1%	75,1%	71,7%	90,0%	82,6%
% Cadre (emplois en France)		94,5%	88,6%	83,1%	76,6%	85,1%	83,5%	89,4%	80,3%
% Emplois à l'étranger		5,3%	5,2%	6,1%	4,9%	10,4%	6,5%	6,0%	5,2%
% Emplois en province **		75,4%	72,9%	33,5%	32,0%	14,5%	11,9%	54,6%	38,2%
% Emplois en Île-de-France **		24,6%	27,1%	66,5%	68,0%	85,5%	88,1%	45,4%	61,8%
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)									
Moyenne	Hors primes	38 032 €	36 876 €	38 401 €	36 549 €	41 097 €	38 411 €	38 389 €	36 918 €
	Avec primes	41 267 €	39 400 €	44 763 €	40 247 €	46 221 €	41 210 €	42 984 €	40 206 €
Médiane	Hors primes	38 000 €	37 000 €	38 000 €	37 000 €	41 440 €	39 780 €	38 000 €	37 000 €
	Avec primes	40 700 €	38 922 €	43 000 €	40 000 €	44 000 €	41 000 €	41 900 €	40 000 €

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

*** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Évolution des taux nets d'emploi des deux dernières promotions

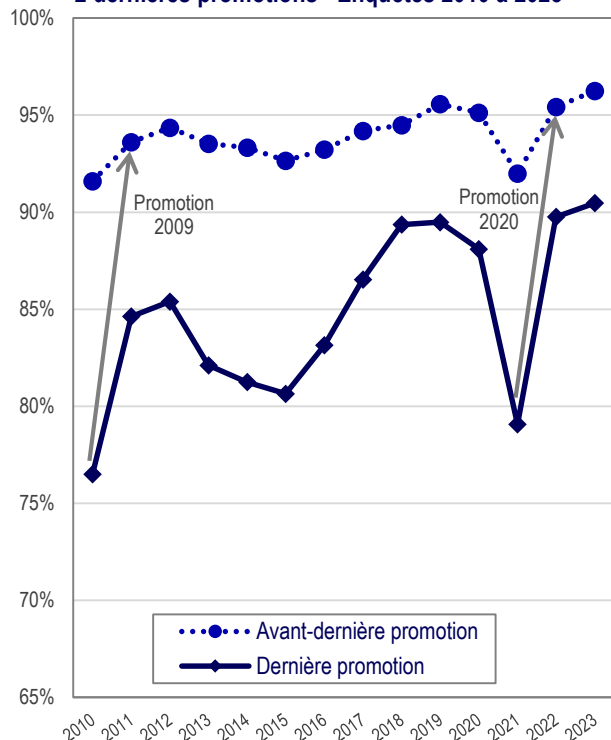
À plus d'un an le taux net d'emploi au-dessus de 90 %

Depuis 2010, le taux net d'emploi se maintient chaque année à un niveau très satisfaisant pour les diplômés après plus d'un an sur le marché du travail. En effet, les taux nets d'emploi de l'**avant-dernière promotion** évoluent dans un intervalle de 92 à 96 % tous types d'écoles confondus (courbe en pointillés sur le graphique de gauche). Il reste à 92 % même les années de crise majeure, 2010 et 2021. La sortie de la crise 2021 a été rapide : le taux net d'emploi est au-dessus de 95 % depuis 2022.

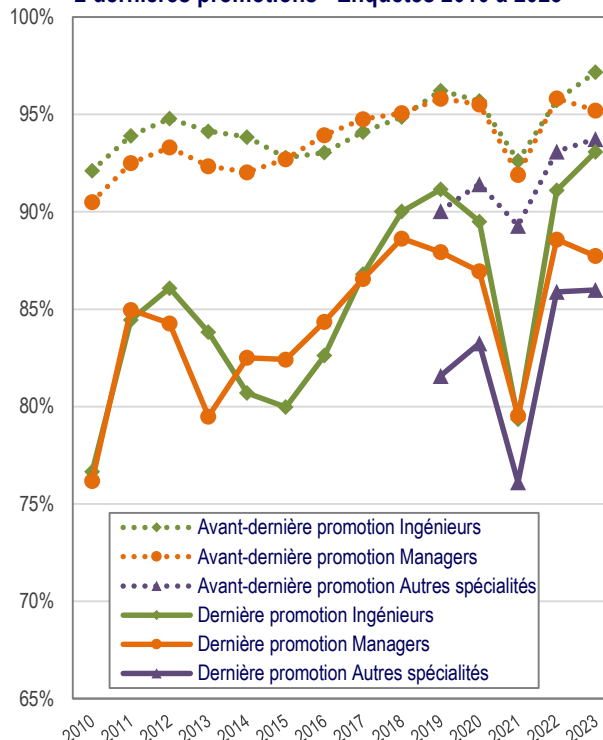
Les ingénieurs et les managers suivent des courbes d'évolution parallèles qui se confondent entre 2018 et 2022. Elles se maintiennent au-dessus de 90 %, avec le point le plus bas en 2010 : 92,1 % pour les ingénieurs, 90,5 % pour les managers. Pour les autres spécialités, où seulement les points récents sont disponibles, le taux net d'emploi se situe plus bas entre 89 % et 94 % (courbes en pointillés sur le graphique de droite).

⁷ Dans le calcul, l'écart est rapporté au salaire des femmes et indique ce que les hommes perçoivent en plus. Cela équivaut à combien il faudrait augmenter le salaire des femmes pour rattraper celui des hommes. Si l'écart est rapporté au salaire des hommes, le chiffre est différent et sera inférieur : il indique ce que les femmes perçoivent en moins.

**Évolution du taux net d'emploi
2 dernières promotions - Enquêtes 2010 à 2023**



**Évolution du taux net d'emploi selon l'école
2 dernières promotions - Enquêtes 2010 à 2023**



Note : on peut suivre une promotion dans le temps. La promotion 2009 interrogée début 2010, puis début 2011, a connu une entrée plus difficile dans la vie active (taux net d'emploi de 76,5 %) mais au bout d'un an sa situation est comparable à celle des autres promotions (taux net d'emploi de 93,6 %). Idem pour la promotion 2020.

À moins de 6 mois le taux net d'emploi varie entre 75 % et 92 %

Les taux nets d'emploi des **promotions sortantes** (courbes en trait plein) varient plus amplement, ce qui montre l'exposition plus forte de la promotion sortante à la conjoncture immédiate, quel que soit le type d'école. Ils se maintiennent néanmoins à un niveau satisfaisant, au-delà de 80 % en dehors des années de crise marquée : 76,5 % en 2010 (- 7 points en un an) et 79,1 % en 2021 (- 9 points en un an).

On observe un fléchissement sensible pour les nouveaux ingénieurs entre 2012 et 2015, tandis que, chez les managers, le taux net d'emploi remonte dès 2014. Après 2017, le taux net d'emploi diminue pour les managers alors qu'il continue de progresser chez les ingénieurs jusqu'en 2019. Les premiers effets de la crise sanitaire se font sentir en 2020, avant le choc subi en 2021, après les sommets atteints les années précédentes.

Les gains accumulés après 2016, période durant laquelle les jeunes diplômés ont bénéficié d'un marché de l'emploi très favorable pour les cadres, ont été effacés. Le rétablissement est aussi spectaculaire : en 2022, le taux net d'emploi frôle les 90 %, niveau record dépassé en 2023 avec 90,5 %. On observe cette évolution pour tous les types d'écoles. Depuis fin 2021, les nouveaux diplômés bénéficient de la conjoncture favorable pour l'emploi des cadres.

La situation des diplômés

Dans l'enquête, seule la situation principale est demandée.

Dans l'enquête, la thèse et le volontariat sont traités à part de l'activité professionnelle.

Ces situations ne sont pas prises en compte dans les caractéristiques des emplois (conditions de travail, rémunérations perçues).

Le taux net d'emploi

$$\text{Calcul} = \frac{\text{En activité professionnelle} + \text{En volontariat}}{\text{En activité professionnelle} + \text{En volontariat} + \text{En recherche d'emploi}}$$

Il est différent du taux d'activité qui serait calculé sur l'ensemble des diplômés.

La part des diplômés en activité professionnelle

Elle se rapporte à l'ensemble de la promotion. Traditionnellement, la poursuite d'études ou l'inscription en thèse sont plus fréquentes parmi les ingénieurs que parmi les managers. Cela réduit donc mécaniquement la part en activité professionnelle pour les ingénieurs (calculée sur l'ensemble des diplômés), sans traduire pour autant une difficulté plus grande à s'insérer sur le marché du travail.

Le taux net d'emploi, calculé hors thèse et poursuite d'études, neutralise ce phénomène et favorise la comparaison entre diplômés des écoles d'ingénieurs et de management. Cependant, il occulte de fait que la poursuite d'études pourrait être une solution d'attente, notamment en période de crise.

Les salaires

Dans l'enquête, les diplômés indiquent leur salaire brut annuel hors primes (assimilé à la part fixe de leur salaire) et le montant annuel de leurs primes (regroupant la part variable et les avantages en nature).

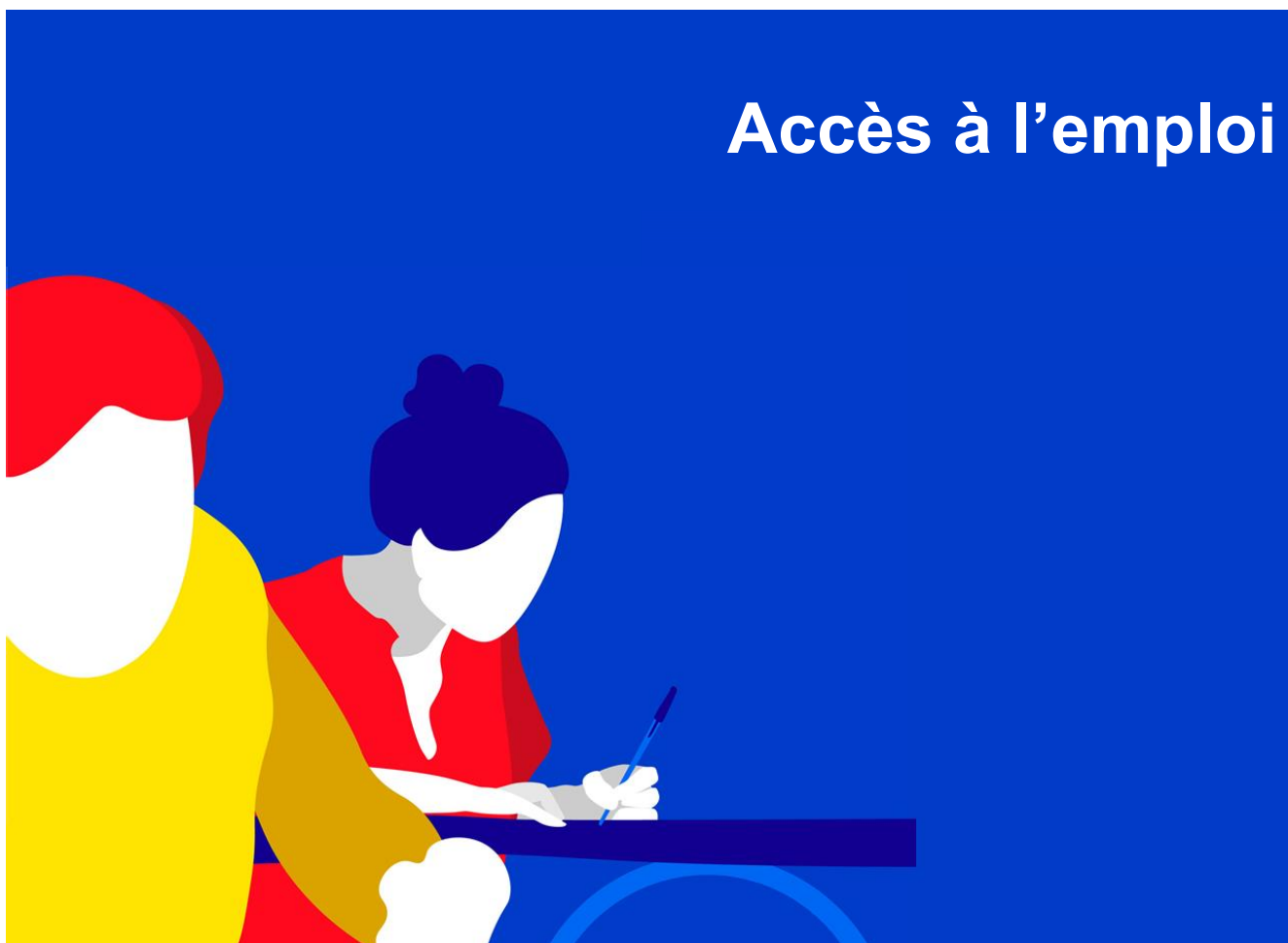
Le montant des primes est plus une estimation, surtout quelques mois seulement après l'embauche. Cependant, les primes sont importantes, notamment chez les managers, et il est indispensable de les intégrer dans l'analyse.

Les salaires perçus en France sont privilégiés, car les salaires à l'étranger présentent beaucoup trop d'hétérogénéité.

Les indicateurs de salaires sont calculés sur les salariés travaillant à temps plein.

Les salaires font l'objet d'un traitement spécifique pour corriger les déclarations en k€ ou bien mensuelles au lieu d'annuelles. Les valeurs fantaisistes ou manifestement exagérées sont exclues des données. Cela n'affecte pas les valeurs médianes et permet d'obtenir des moyennes plus proches des médianes.

Accès à l'emploi



1. Durée de la recherche du premier emploi

Promotion 2022	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Contrat avant l'obtention du diplôme	70,2%	66,2%	68,6%
Moins de 2 mois	17,2%	19,2%	18,0%
De 2 à moins de 4 mois	8,8%	9,8%	9,2%
4 mois ou plus	3,8%	4,8%	4,2%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

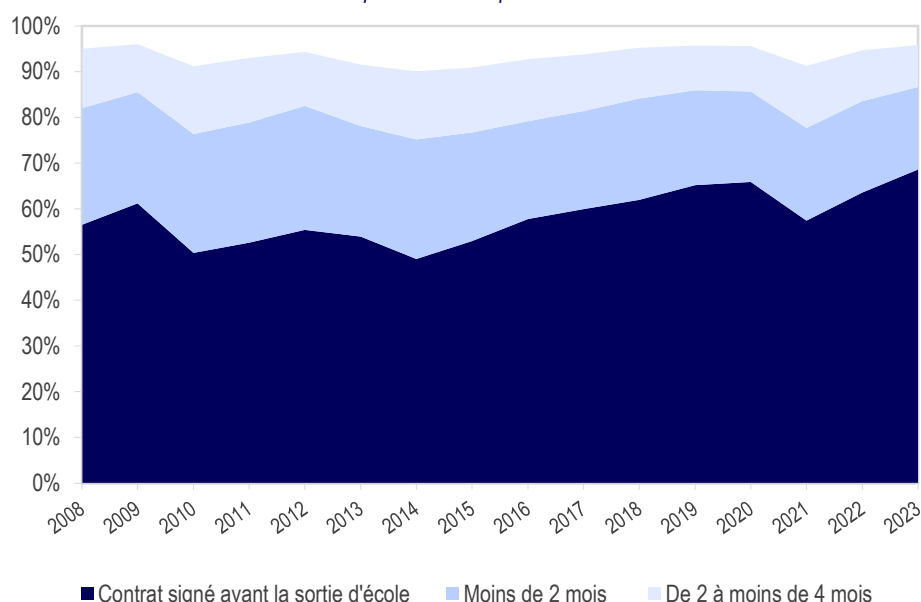
Cette année encore, parmi les diplômés en activité professionnelle au moment de l'enquête, **le délai pour trouver le premier emploi reste court : 86,6 % ont trouvé cet emploi moins de deux mois après la fin des études.**

Pour une grande part, le contrat était signé avant l'obtention du diplôme : la part des diplômés ayant trouvé leur premier emploi avant la sortie de l'école (68,6 %) constitue le niveau le plus haut de la décennie (devant les 65,9 % de la promotion 2019 à sa sortie de l'école). Le recrutement rapide vaut pour tous les types d'école, autant pour les femmes que les hommes. L'embauche est la plus rapide pour les ingénieurs : 71,6 % de contrat avant le diplôme, ce qui est encore mieux que l'an dernier (66 %).

Promotion 2022	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Contrat avant l'obtention du diplôme	72,3%	70,0%	71,6%	65,9%	62,7%	64,3%	63,4%	62,2%	62,6%
Moins de 2 mois	16,3%	17,5%	16,7%	18,8%	20,8%	19,8%	20,5%	20,9%	20,7%
De 2 à moins de 4 mois	8,3%	9,2%	8,6%	9,7%	10,1%	9,9%	11,1%	11,0%	11,0%
4 mois ou plus	3,1%	3,3%	3,1%	5,6%	6,3%	6,0%	5,0%	5,9%	5,6%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Durée de la recherche du premier emploi

Dernière promotion - Enquêtes 2008 à 2023



Note : Cet indicateur se limite ici à la durée de la recherche fructueuse d'un emploi. Il ne tient pas compte de ceux qui sont toujours en quête d'un emploi depuis la fin de leurs études. De plus, il est biaisé par la durée de l'intervalle de temps qui sépare l'enquête de la sortie de l'école. Une enquête effectuée moins de deux mois après la sortie de l'école conclura mécaniquement que ceux qui ont trouvé un emploi ont mis moins de deux mois à le trouver. Cependant, en reconduisant l'enquête à date fixe d'une année sur l'autre, la comparaison acquiert un sens. Cette équivalence « toutes choses égales par ailleurs » reste approximative, elle est cependant acceptable dans un cadre global ; cela ne peut pas être le cas lorsque l'on compare les écoles entre elles.

2. Cheminement vers l'emploi

Évolution entre les enquêtes 2022 et 2023

Cheminement vers l'emploi Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Dernière promotion	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Stage de fin d'études	32,8%	34,0%	15,6%	16,4%	23,7%	22,0%	27,2%	27,2%
Réseaux sociaux professionnels	12,3%	13,6%	17,1%	17,6%	11,9%	14,3%	13,7%	14,9%
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil)	8,9%	10,7%	14,9%	12,8%	9,9%	11,0%	10,7%	11,4%
Sites internet spécialisés dans l'emploi	10,1%	8,1%	8,2%	8,3%	8,1%	7,3%	9,4%	8,1%
Sites internet d'entreprises	6,4%	6,6%	7,2%	7,7%	6,5%	7,2%	6,6%	7,0%
Relations personnelles	6,5%	6,0%	8,1%	8,2%	9,3%	8,5%	7,2%	7,0%
Candidature spontanée	5,7%	5,8%	5,7%	5,6%	8,0%	9,1%	5,9%	6,1%
Démarché par un "chasseur de têtes"	5,0%	5,2%	5,1%	5,8%	2,7%	2,3%	4,9%	5,1%
Forum de votre école	2,1%	2,2%	3,2%	2,4%	1,6%	2,4%	2,4%	2,3%
Stage année césure, année professionnalisante	1,3%	1,0%	3,9%	3,2%	3,2%	5,2%	2,2%	2,1%
Service emploi de votre école	1,2%	1,1%	3,1%	4,3%	1,2%	1,2%	1,8%	2,1%
Réseau des anciens élèves	2,7%	2,0%	2,8%	2,2%	3,1%	2,4%	2,8%	2,1%
J'ai créé / repris une entreprise	1,0%	0,8%	1,9%	1,9%	2,4%	1,4%	1,3%	1,2%
Concours	0,4%	0,5%	0,2%	0,3%	2,9%	2,5%	0,5%	0,6%
Autre	3,5%	2,4%	3,0%	3,1%	5,6%	3,2%	3,5%	2,7%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les résultats de l'enquête 2023 confirment les tendances observées par le passé. **Le principal moyen d'obtenir une embauche reste le stage de fin d'études.** L'utilisation des réseaux sociaux professionnels dans la recherche d'un emploi continue de progresser : + 1,2 point en un an, la plus forte progression quand les autres moyens stagnent ou diminuent. Ils se placent en deuxième position devant l'entreprise d'apprentissage, la recherche sur les sites spécialisés dans l'emploi, les sites d'entreprises et les relations personnelles.

Les moyens mis en œuvre dans le cadre de la scolarité – stages, apprentissage – occupent une place prédominante. On peut aussi y ajouter les stages effectués durant une année de césure ou une année professionnalisante.

Ces trois moyens concourent à 40,7 % des recrutements des nouveaux diplômés : 45,7 % pour les ingénieurs, 32,4 % pour les managers et 38,2 % pour les autres spécialités.

Le stage de fin d'études est la principale porte d'entrée vers l'emploi pour les ingénieurs (34,0 %) et les diplômés des autres spécialités (22,0 %). Celui-ci est moins important (16,4 %) pour les managers. A noter que pour eux, 12,8 % des recrutements se sont concrétisés dans l'entreprise d'apprentissage.

La recherche d'emploi en ligne – réseaux sociaux professionnels, sites spécialisés dans l'emploi, sites internet d'entreprises – ainsi que les candidatures spontanées, souvent faites à la suite de la consultation des sites internet d'entreprises, ont permis à 36,1 % des diplômés de décrocher leur emploi. Parmi ces moyens, les réseaux sociaux professionnels progressent le plus. Des différences s'observent selon le type d'école. Pour les managers, la recherche en ligne atteint 39,2 %, principalement grâce aux réseaux sociaux professionnels (le moyen le plus cité avec 17,6 %). Pour les diplômés des autres spécialités, elle représente 37,9 % et 34,1 % pour les ingénieurs.

Les relations personnelles, qui englobent les relations familiales et professionnelles, interviennent dans 7,0 % des embauches, en recul depuis plusieurs enquêtes. Les managers et les diplômés des autres spécialités y ont plus recours que les ingénieurs. Les recrutements, grâce au réseau des anciens élèves ou les actions spécifiquement mises en place par l'école (service emploi, forum), ont concerné 6,5 % des embauches (équivalent au niveau de l'an dernier).

Plus d'un apprenti sur trois est embauché dans son entreprise d'accueil

Plus du tiers des apprentis (35,8 %) est embauché dans son entreprise d'accueil, c'est encore plus pour les ingénieurs (45,2 %). C'est un peu moins pour les managers (28,5 %) et les diplômés des autres spécialités (36,5 %). Pour les apprentis qui ne sont pas embauchés dans l'entreprise d'accueil, les moyens les plus cités pour trouver leur emploi sont les mêmes que pour l'ensemble des diplômés, dans un ordre d'importance assez semblable : réseaux sociaux professionnels, sites internet spécialisés dans l'emploi, relations personnelles.

Apprentis - Enquête 2023 - Promotion 2022 Cheminement vers l'emploi	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil)	45,2%	28,5%	36,5%	35,8%
Réseaux sociaux professionnels (LinkedIn, ...)	14,5%	18,4%	16,2%	16,7%
Sites internet spécialisés dans l'emploi (APEC,)	7,5%	8,5%	4,9%	7,7%
Relations personnelles	6,9%	7,4%	7,6%	7,2%
Démarché·e par un "chasseur de têtes"	6,8%	7,6%	4,2%	6,9%
Sites internet d'entreprises	5,5%	6,4%	8,3%	6,3%
Candidature spontanée	5,2%	5,9%	7,3%	5,8%
Stage de fin d'études	1,3%	3,8%	1,1%	2,5%
Stage année césure, année professionnalisante	0,2%	2,6%	2,9%	1,7%
Forum de votre école	1,3%	1,7%	2,8%	1,7%
Réseau des anciens élèves	1,2%	1,6%	2,5%	1,5%
Service emploi de votre école	0,6%	2,3%	1,4%	1,5%
J'ai créé / repris une entreprise	1,2%	2,0%	0,8%	1,5%
Concours	0,3%	0,2%	1,3%	0,4%
Autre	2,2%	3,1%	2,3%	2,7%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

3. Critères de choix de l'emploi

Promotion 2022 Critères de choix	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Contenu de la mission / du poste proposé	75,2%	79,6%	76,5%	56,2%	64,0%	60,2%	69,4%	77,1%	74,1%	70,6%	73,2%	71,6%
Adéquation avec un projet professionnel	53,4%	50,6%	52,6%	45,0%	40,9%	42,9%	62,8%	56,6%	59,0%	52,0%	47,6%	50,3%
Secteur d'activité de l'entreprise	46,7%	48,3%	47,2%	35,9%	36,6%	36,2%	44,4%	43,5%	43,9%	44,1%	43,2%	43,7%
Perspectives d'évolution au sein de l'entreprise	41,1%	39,7%	40,7%	43,8%	43,1%	43,5%	40,4%	38,5%	39,3%	41,7%	40,9%	41,4%
Lieu géographique	46,8%	47,1%	46,9%	28,2%	29,5%	28,9%	31,7%	31,6%	31,6%	41,8%	38,2%	40,5%
Montant du salaire proposé	43,2%	37,5%	41,5%	41,3%	35,7%	38,5%	40,3%	38,1%	39,0%	42,6%	36,9%	40,4%
Notoriété de l'entreprise	24,8%	19,9%	23,4%	34,2%	32,4%	33,3%	34,4%	31,2%	32,5%	27,5%	26,2%	27,0%
Politique globale de relations humaines dans l'entreprise	14,0%	19,9%	15,7%	11,9%	17,6%	14,8%	13,7%	20,1%	17,6%	13,5%	19,0%	15,6%
Politique de RSE	7,0%	11,6%	8,3%	5,7%	7,7%	6,7%	7,2%	12,2%	10,2%	6,7%	10,2%	8,0%
Absence d'alternative	3,1%	3,8%	3,3%	3,6%	3,8%	3,7%	4,7%	6,6%	5,9%	3,3%	4,2%	3,6%
J'ai créé / repris mon entreprise	1,3%	0,3%	1,0%	3,0%	1,6%	2,3%	2,5%	2,2%	2,3%	1,7%	1,1%	1,5%
Autre	2,8%	3,3%	2,9%	5,5%	4,6%	5,1%	2,4%	2,3%	2,3%	3,4%	3,7%	3,5%

Dans le tableau, les critères de choix sont classés par fréquence de citation, un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

Le contenu du poste est de loin le critère le plus souvent cité par les diplômés pour expliquer le choix de leur emploi. Parmi les autres critères importants, l'adéquation avec un projet professionnel a plus d'importance pour les ingénieurs et les diplômés des autres spécialités, leur formation les orientant vers des secteurs plus ciblés.

Les managers, par les fonctions visées, y attachent moins d'importance. Ils privilégient les perspectives d'évolution au sein de l'entreprise. Le niveau de salaire demeure un critère important pour tous, par contre le lieu géographique est plus cité par les ingénieurs.

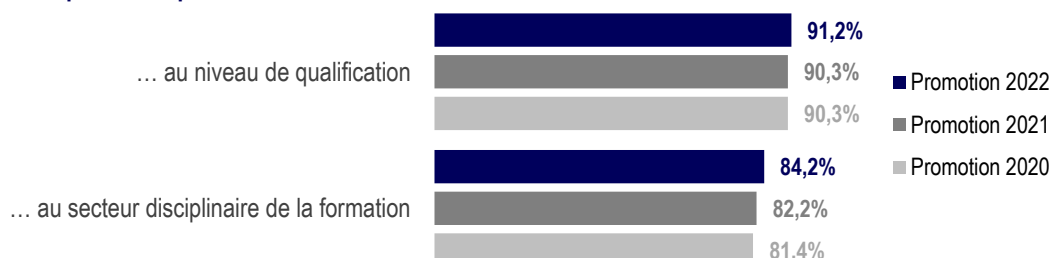
La politique RSE de l'entreprise gagne 2 points en un an : elle est citée par 10,2 % des diplômés des autres spécialités. L'absence d'alternative cette année à nouveau est peu citée : par 3,6 % des diplômés (4,1 % l'an dernier contre 8,8 % il y a deux ans). Cela reflète la situation favorable à l'emploi des jeunes diplômés.

4. Adéquation de la formation à l'emploi

La quasi-totalité des diplômés de 2022 en activité (91,2 %) occupent un emploi qui correspond, d'après leur ressenti, à leur niveau de qualification : 92,2 % pour les hommes, légèrement moins, 89,5 %, pour les femmes, et particulièrement pour les écoles des autres spécialités (85,7 %).

Pour 84,2 % des diplômés, leur emploi est également en très bonne adéquation avec le secteur disciplinaire de leur formation. Avec un peu plus d'expérience, l'éloignement du secteur disciplinaire de leur formation s'amorce : pour la promotion 2020, l'adéquation avec leur discipline perd 2,8 points comparé à la promotion 2022. Cependant le lien formation-emploi reste très fort.

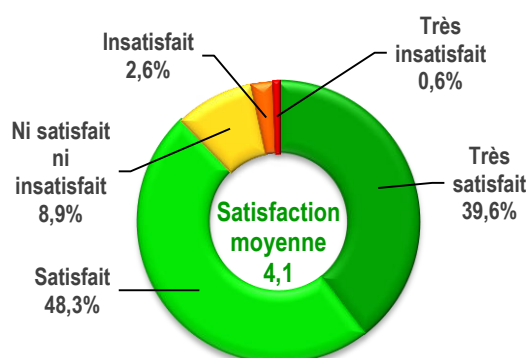
L'emploi correspond ...



Enquête 2023 L'emploi correspond ...	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Promotion 2022								
... au niveau de qualification	93,2%	90,4%	89,6%	89,4%	90,9%	85,7%	92,2%	89,5%
... au secteur disciplinaire de la formation	85,0%	83,7%	82,8%	82,0%	89,1%	86,6%	84,7%	83,4%
Promotion 2021								
... au niveau de qualification	91,6%	89,6%	90,2%	87,0%	91,9%	86,5%	91,4%	88,5%
... au secteur disciplinaire de la formation	82,1%	81,6%	84,1%	82,4%	86,0%	81,6%	82,6%	81,7%
Promotion 2020								
... au niveau de qualification	92,2%	88,5%	89,4%	87,6%	89,2%	88,8%	91,6%	88,3%
... au secteur disciplinaire de la formation	81,7%	79,8%	81,6%	79,5%	86,1%	84,9%	82,0%	80,5%

5. Satisfaction dans l'emploi

Satisfaction globale dans l'emploi des diplômés de 2022



La note de satisfaction donnée à leur emploi par les diplômés de 2022 qui sont en activité professionnelle reste à une moyenne plutôt haute : 4,1 sur une échelle de 1 à 5, au même niveau que l'an dernier. Près de 88 % d'entre eux (presque 4 points de plus que l'an dernier) sont satisfaits (48,3 %) ou très satisfaits (39,6 %) de l'emploi qu'ils occupent.

On retrouve le fort taux de satisfaction (satisfait + très satisfait) sur plusieurs aspects de l'emploi : il dépasse 80 % voire 90 % pour les conditions de travail, les relations avec les collègues et le niveau d'autonomie et de responsabilité. Pour le niveau de salaire, il y a nettement moins de « très satisfaits » (seulement 23,5 %) et l'insatisfaction est également plus forte (10,7 %). Sur ce critère, et lui seul, on constate une proportion d'insatisfaits un peu plus forte chez les femmes (12 %) que chez les hommes (9 %).

Satisfaction des différents aspects de l'emploi des diplômés de 2022

Enquête 2023 Promotion 2022	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
--------------------------------	------------	----------	-----------------------	----------

Conditions de travail

Très satisfait	54,6%	53,2%	50,1%	53,8%
Satisfait	35,9%	34,2%	35,7%	35,5%
Ni satisfait ni insatisfait	7,4%	9,4%	10,8%	8,3%
Insatisfait	1,5%	2,2%	2,3%	1,8%
Très insatisfait	0,6%	0,9%	1,0%	0,7%

Relations avec les collègues

Très satisfait	66,9%	67,2%	61,8%	66,4%
Satisfait	25,7%	25,7%	28,0%	25,9%
Ni satisfait ni insatisfait	6,0%	5,8%	7,7%	6,1%
Insatisfait	1,1%	0,9%	1,5%	1,1%
Très insatisfait	0,4%	0,4%	1,0%	0,5%

Niveau de salaire

Très satisfait	23,6%	23,4%	23,0%	23,5%
Satisfait	40,8%	39,1%	36,2%	39,9%
Ni satisfait ni insatisfait	25,6%	26,6%	26,2%	25,9%
Insatisfait	7,8%	7,8%	10,2%	8,0%
Très insatisfait	2,2%	3,1%	4,4%	2,7%

Niveau d'autonomie et de responsabilité

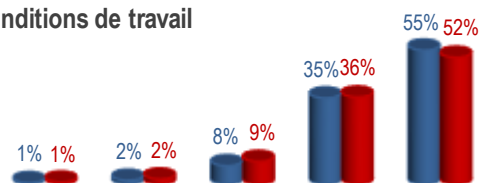
Très satisfait	45,6%	49,5%	44,0%	46,4%
Satisfait	40,3%	36,8%	36,2%	39,0%
Ni satisfait ni insatisfait	11,4%	10,7%	15,0%	11,6%
Insatisfait	2,2%	2,3%	4,0%	2,4%
Très insatisfait	0,6%	0,8%	0,9%	0,7%

Localisation géographique

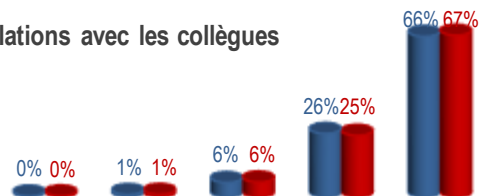
Très satisfait	48,5%	56,2%	53,6%	50,8%
Satisfait	28,5%	25,1%	25,1%	27,4%
Ni satisfait ni insatisfait	15,2%	12,7%	13,7%	14,5%
Insatisfait	5,7%	4,3%	5,0%	5,3%
Très insatisfait	2,0%	1,7%	2,6%	2,0%

■ Hommes ■ Femmes

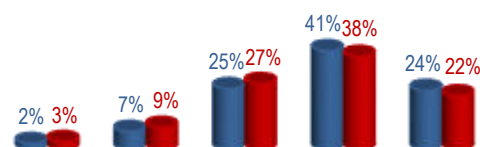
Conditions de travail



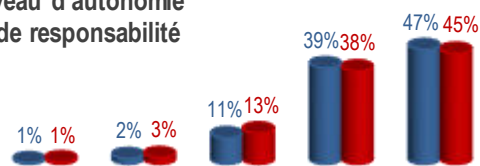
Relations avec les collègues



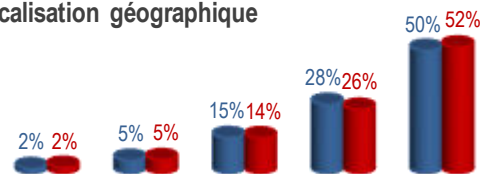
Niveau de rémunération



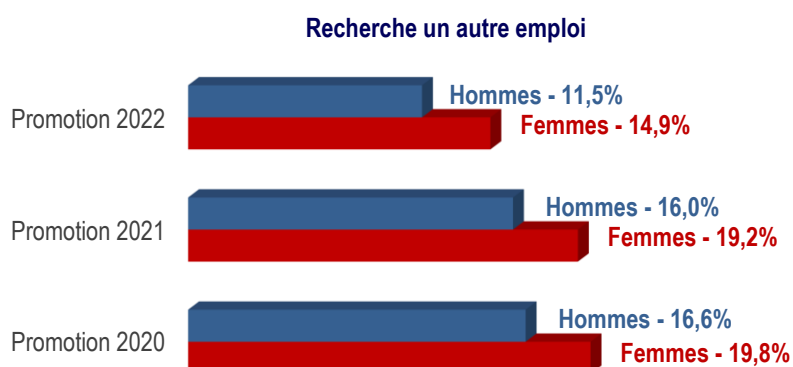
Niveau d'autonomie et de responsabilité



Localisation géographique



6. Recherche d'un autre emploi



Parmi les diplômés en activité, ceux de la promotion 2020 sont plus nombreux (17,9 %) à déclarer chercher un autre emploi. Pour la promotion sortante, c'est seulement 12,8 %. Les ingénieurs se distinguent des autres diplômés par des taux plus bas.

Quelle que soit la promotion, les femmes sont plus nombreuses à rechercher un autre emploi.

Enquête 2023 Cherche autre emploi	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2022	10,3%	13,2%	11,2%	14,5%	16,6%	15,6%	14,8%	16,5%	15,8%	11,5%	14,9%	12,8%
Promotion 2021	15,9%	18,0%	16,6%	15,7%	20,3%	18,1%	17,8%	22,1%	20,4%	16,0%	19,2%	17,2%
Promotion 2020	16,7%	19,1%	17,5%	16,3%	20,3%	18,2%	16,3%	21,8%	19,6%	16,6%	19,8%	17,9%

Caractéristiques des emplois



Dans cette partie, ne sont considérés que les diplômés ayant déclaré être en activité professionnelle ; les volontariats et les thèses en sont exclus.

Les diplômés en activité professionnelle peuvent être salariés ou non-salariés.

Ils peuvent avoir été diplômés via un cursus classique ou un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Pour plus de détail concernant les apprentis, voir la partie « Les principaux indicateurs pour les apprentis » page 27 ainsi que les tableaux en annexe.

Les indicateurs de salaire concernent uniquement les salariés à temps plein.

L'enquête exclut les diplômés ayant un statut d'élève fonctionnaire à l'entrée de l'école.

Leur insertion professionnelle ne peut pas être considérée dans les mêmes termes que celle des autres diplômés. En effet, dès l'entrée à l'école, ils sont assurés d'avoir un taux d'emploi de 100 % et d'être en CDI à leur sortie.

En revanche, ceux qui accèdent après l'école, par concours ou sur titre, à des postes de fonctionnaires sont interrogés dans l'enquête.

1. Statut salarié / non-salarié

Enquête 2023 Promotion 2022	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Salarié	97,6%	98,2%	97,9%
Non-salarié	2,4%	1,8%	2,1%
Micro / Auto-entrepreneur	41,6%	59,5%	47,5%
Gérant ou chef d'entreprise	46,8%	23,3%	39,1%
Profession libérale	5,3%	4,7%	5,1%
Autre travailleur indépendant	6,4%	12,6%	8,4%

La quasi-totalité des diplômés de 2022 en activité professionnelle sont salariés (97,9 %).

Parmi les non-salariés, les plus nombreux sont micro / auto-entrepreneurs (47,5 %) ou gérants-chefs d'entreprise (39,1 %).

Parmi les femmes non-salariées, les micro / auto-entrepreneurs prédominent.

Enquête 2023 Promotion 2022	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Salarié	98,2%	99,2%	98,5%	96,9%	98,1%	97,5%	94,2%	96,0%	95,4%
Non-salarié	1,8%	0,8%	1,5%	3,1%	1,9%	2,5%	5,8%	4,0%	4,6%
Micro / Auto-entrepreneur	41,4%	68,9%	46,2%	40,4%	58,2%	47,1%	44,4%	55,7%	50,3%
Gérant ou chef d'entreprise	52,1%	22,2%	46,9%	49,0%	27,5%	40,9%	26,4%	19,0%	22,5%
Profession libérale	3,3%	4,4%	3,5%	6,0%	3,3%	5,0%	9,7%	6,3%	7,9%
Autre travailleur indépendant	3,3%	4,4%	3,5%	4,6%	11,0%	7,0%	19,4%	19,0%	19,2%

Les professions libérales représentent presque 8 % des non-salariés des diplômés des autres spécialités, un peu moins chez les non-salariés managers et ingénieurs. C'est encore plus vrai pour les « autres travailleurs indépendants » (19,2 % des non-salariés des diplômés des autres spécialités).

2. Télétravail

Après avoir été imposé lors de la crise sanitaire et des confinements successifs, le télétravail est désormais largement installé dans les pratiques.

Il devient un choix pour le salarié qui souhaite changer ses conditions de travail, réduire ses déplacements mais aussi pour les entreprises qui l'intègrent dans leur organisation. Désormais, des offres d'emploi laissent même la possibilité du télétravail total.

Enquête 2023 Télétravail / semaine	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2022												
Aucun jour	41,3%	42,6%	41,7%	25,3%	22,3%	23,8%	34,5%	31,4%	32,6%	37,7%	33,9%	36,3%
1 jour	18,5%	20,6%	19,1%	23,0%	19,9%	21,4%	21,2%	20,6%	20,8%	19,6%	20,4%	19,9%
2 jours	23,8%	24,6%	24,1%	31,8%	36,9%	34,4%	28,0%	30,9%	29,8%	25,7%	29,8%	27,3%
3 jours	10,7%	8,0%	9,9%	11,7%	13,9%	12,8%	9,8%	9,7%	9,7%	10,8%	10,2%	10,6%
4 jours	2,3%	1,5%	2,0%	2,8%	2,5%	2,6%	2,9%	2,2%	2,5%	2,4%	1,9%	2,2%
5 jours ou plus	3,4%	2,8%	3,2%	5,4%	4,5%	5,0%	3,6%	5,2%	4,6%	3,7%	3,8%	3,7%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Moyenne (jours)	1,2	1,1	1,2	1,6	1,7	1,6	1,4	1,5	1,4	1,3	1,4	1,3
Promotion 2021												
Aucun jour	38,1%	36,4%	37,6%	24,0%	20,5%	22,1%	34,0%	27,9%	30,3%	36,0%	30,6%	33,9%
1 jour	19,6%	22,3%	20,4%	21,0%	19,7%	20,3%	22,7%	20,7%	21,5%	20,1%	21,3%	20,6%
2 jours	24,6%	25,8%	25,0%	31,4%	34,9%	33,2%	25,1%	30,4%	28,4%	25,6%	29,1%	26,9%
3 jours	10,9%	10,4%	10,8%	14,6%	16,5%	15,6%	11,4%	13,1%	12,4%	11,5%	12,5%	11,8%
4 jours	2,6%	1,9%	2,4%	3,7%	3,0%	3,3%	2,5%	2,9%	2,7%	2,7%	2,4%	2,6%
5 jours ou plus	4,1%	3,3%	3,9%	5,3%	5,4%	5,3%	4,3%	5,0%	4,7%	4,2%	4,1%	4,2%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Moyenne (jours)	1,3	1,3	1,3	1,7	1,8	1,7	1,4	1,6	1,5	1,4	1,5	1,4
Promotion 2020												
Aucun jour	36,8%	34,2%	36,0%	24,4%	20,4%	22,5%	34,9%	29,8%	31,8%	34,7%	29,7%	32,9%
1 jour	19,5%	22,2%	20,3%	20,9%	18,0%	19,5%	20,4%	20,2%	20,3%	19,8%	20,7%	20,2%
2 jours	23,7%	26,4%	24,5%	31,6%	36,5%	34,0%	23,6%	27,6%	26,0%	25,0%	29,3%	26,6%
3 jours	11,8%	10,8%	11,5%	14,0%	14,3%	14,1%	13,5%	14,3%	14,0%	12,3%	12,4%	12,3%
4 jours	3,0%	2,3%	2,8%	3,2%	4,3%	3,7%	2,9%	3,0%	2,9%	3,0%	3,0%	3,0%
5 jours ou plus	5,2%	4,1%	4,8%	5,9%	6,6%	6,2%	4,7%	5,1%	5,0%	5,1%	4,9%	5,0%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Moyenne (jours)	1,4	1,4	1,4	1,7	1,8	1,8	1,4	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5

On constate **qu'environ un tiers des diplômés n'a pas recours au télétravail** : 36,3 % pour la promotion 2022, 33,9 % pour la promotion 2021 et 32,9 % pour la promotion 2020. **Deux tiers des diplômés sont donc concernés par le télétravail, comme ce qui avait été observé dans l'enquête précédente.**

Le rythme hebdomadaire est plutôt de 1 ou 2 jours de télétravail, avec une dominante pour 2 jours. Au-delà, cela devient plus rare : 10 à 12 % déclarent 3 jours de télétravail par semaine (près de 18 % l'an dernier).

Le télétravail au rythme de 5 jours ou plus, que l'on peut assimiler à un télétravail total, devient marginal : selon la promotion c'est entre 3,7 % et 5 % (3 à 4 points de moins que l'an dernier). On est loin des 30 % de l'enquête 2021, au moment de la crise sanitaire.

Sur l'ensemble des diplômés, y compris ceux à « aucun jour de télétravail », la durée moyenne se réduit : de 1,3 à 1,5 jour selon les promotions alors qu'elle était de 1,6 à 1,8 jour dans l'enquête précédente.

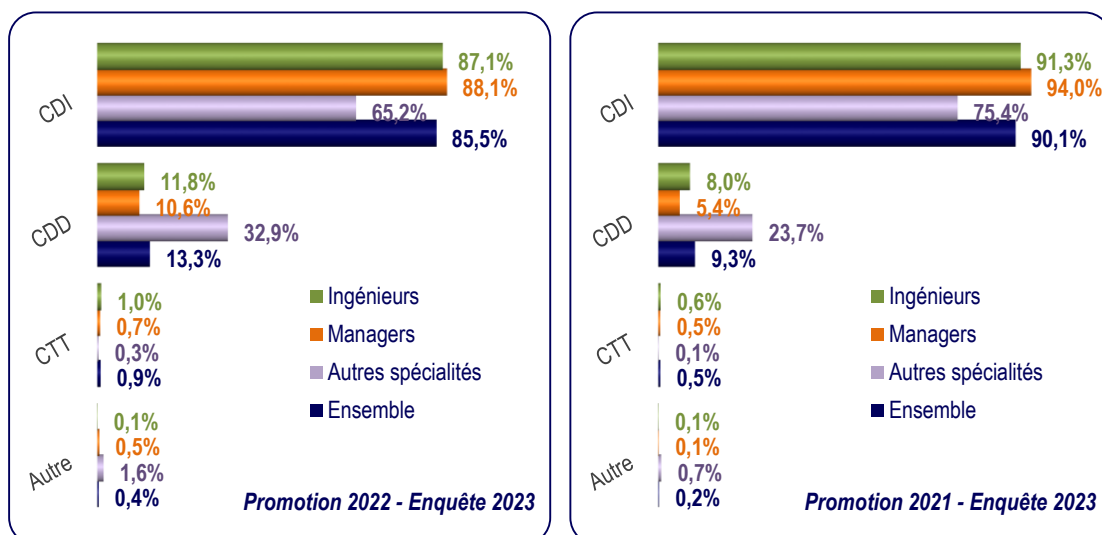
Le télétravail est moins fréquent chez les ingénieurs de la promotion 2022 : 41,7 % ont déclaré « aucun jour de télétravail ». Leur secteur d'activité n'est pas toujours compatible avec le télétravail, par exemple le secteur de l'industrie.

Le recours au télétravail est plus systématique pour les managers et les diplômés des autres spécialités, y compris pour les débutants. Plus des trois-quarts de la promotion 2022 des managers (76,2 %) ont au moins un jour de télétravail par semaine, plus de deux sur trois (67,4 %) pour les autres spécialités.

3. Contrats de travail

Contrats de travail des salariés en France

La part des CDI est à un niveau très élevé



CDI : Contrat à durée indéterminée, y compris CDI de chantier et titulaires de la fonction publique

CDD : Contrat à durée déterminée

CTT : Contrat de travail temporaire, mission d'intérim

Les diplômés de 2022, en emploi en France, sont en majorité embauchés en CDI : 85,5 % de l'ensemble des diplômés. C'est le niveau le plus élevé des années récentes pour la promotion sortante : 3,7 points de plus que l'an dernier.

Cette part est plus basse pour les diplômés des autres spécialités (65,2 %), alors qu'elle est à 87,1 % pour les ingénieurs et à 88,1 % pour les managers.

Pour la promotion 2021, la part se situe 4 à 10 points au-dessus pour chaque type d'école. Elle reste plus basse pour les autres spécialités (75,4 %) alors qu'elle dépasse 90 % pour les ingénieurs et pour les managers.

Des CDD plus souvent pour les femmes

Pour les femmes nouvellement diplômées (promotion 2022), la difficulté est plus grande pour décrocher un premier emploi en CDI. Elles sont 19 % en CDD alors que les nouveaux diplômés hommes ne sont que 9,4 %. Même si la proportion de femmes en CDI diminue de 3,2 points comparée à l'enquête précédente, d'année en année, l'écart femmes-hommes reste constant, de l'ordre de 10 points.

Pour tous les types d'écoles, les femmes sont plus souvent en CDD : 36,6 % pour les femmes diplômées d'autres spécialités, 18,5 % pour les ingénieures. La part des femmes en CDD est plus faible chez les managers (13,8 %) et l'écart est moindre avec les hommes (6,5 points).

Enquête 2023 Promotion 2022	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
CDI *	90,2%	80,2%	87,1%	91,4%	85,0%	88,1%	70,7%	61,8%	65,2%	89,5%	79,7%	85,5%
CDD	8,7%	18,5%	11,8%	7,3%	13,8%	10,6%	26,9%	36,6%	32,9%	9,4%	19,0%	13,3%
CTT	0,9%	1,2%	1,0%	0,7%	0,8%	0,7%	0,3%	0,3%	0,3%	0,8%	0,9%	0,9%
Autre	0,1%	0,1%	0,1%	0,6%	0,4%	0,5%	2,1%	1,3%	1,6%	0,3%	0,4%	0,4%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

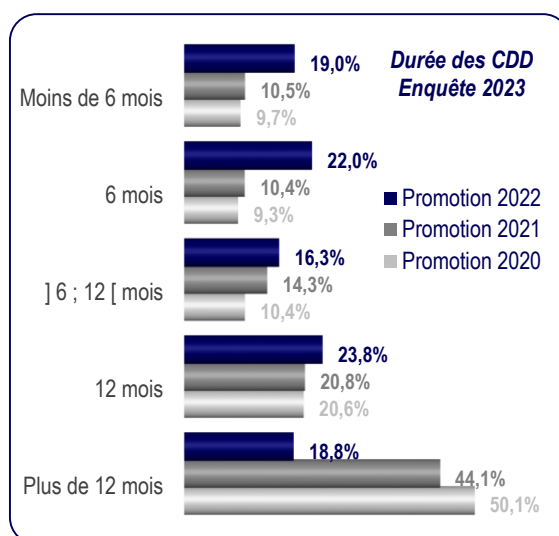
* y compris CDI de chantier et titulaires de la fonction publique.

Durée des CDD

CDD Durée moyenne (en mois)	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2022	13,0	9,4	11,1	11,0	9,7	10,1	15,0	12,4	13,2	13,0	10,3	11,4
Promotion 2021	18,8	14,1	16,4	12,5	14,3	13,6	19,1	17,9	18,3	18,4	15,5	16,7
Promotion 2020	22,4	15,2	18,6	22,2	17,1	19,1	20,0	20,6	20,4	22,0	16,8	19,1

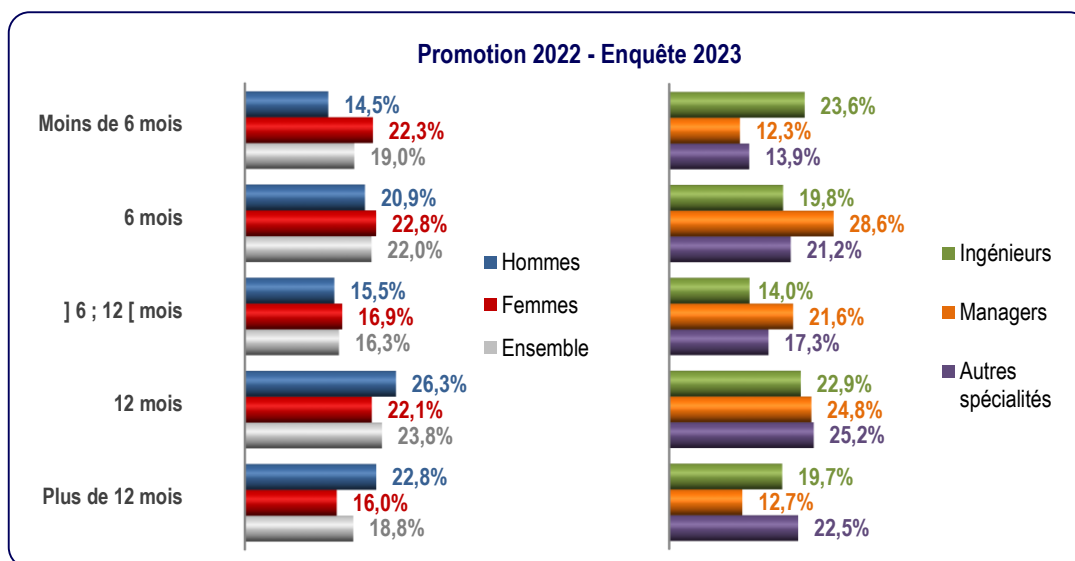
Pour la promotion sortante, la durée moyenne du CDD est de 11,4 mois, la plupart durant de 6 à 12 mois. Celle des femmes se situe à 10,3 mois alors qu'elle est de 13 mois pour les hommes.

Pour les promotions précédentes, la durée moyenne du CDD s'accroît : 16,7 mois pour 2021 et 19,1 mois pour 2020. Les CDD de plus de 12 mois sont plus nombreux : 44,1 % pour la promotion 2021 et 50,1 % pour la promotion 2020.



Tous types d'écoles confondus, seulement 18,8 % des CDD dépassent 12 mois. On descend à 12,7 % pour les managers.

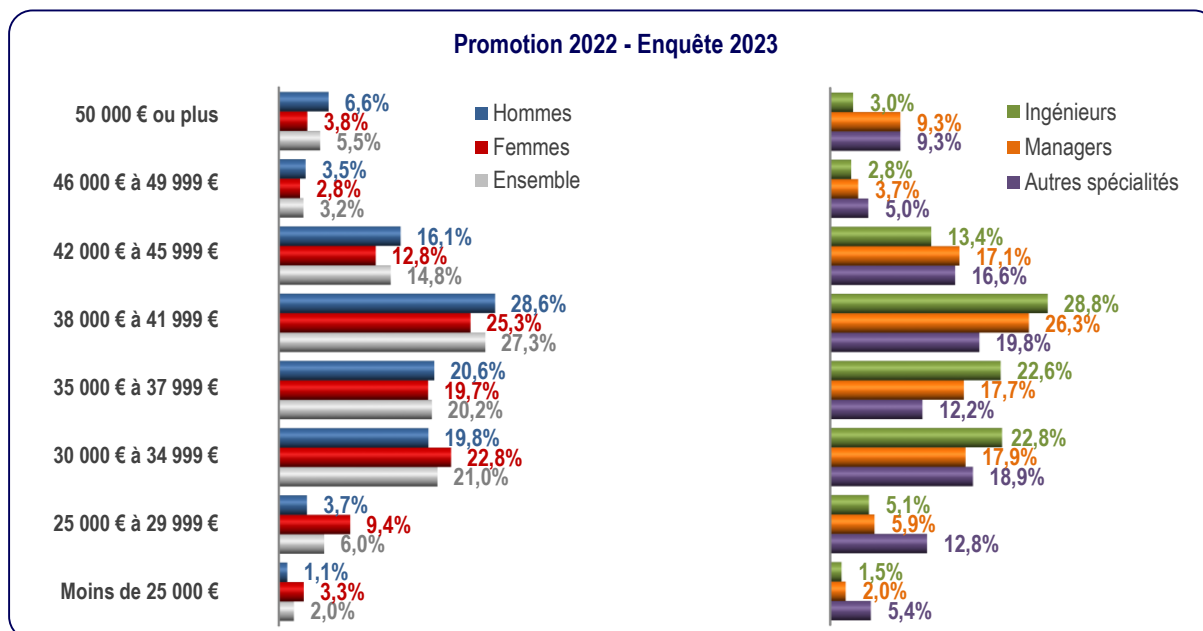
Chez les femmes, les CDD courts (moins de 6 mois) représentent 22,3 %, contre 14,5 % chez les hommes.



4. Salaires

Salaire brut annuel hors primes des salariés en France

Promotion 2022 : moins de 6 mois après la sortie de l'école



Les salaires bruts annuels hors primes de la promotion 2022 sont assez concentrés : plus de deux diplômés salariés en France sur trois (68,5 %) perçoivent entre 30 000 et 42 000 € par an. C'est autant vrai pour les femmes (67,8 %) que pour les hommes (69 %).

La disparité entre les femmes et les hommes apparaît dans les tranches extrêmes.

En dessous de 30 000 €, les femmes sont plus nombreuses (12,7 %) que les hommes (4,8 %).

Au-delà de 42 000 €, la situation s'inverse : 26,2 % des hommes et seulement 19,4 % des femmes.

Les salaires bruts annuels hors primes des **ingénieurs** sont plus concentrés dans les tranches de salaires intermédiaires que pour les autres diplômés : 74,2 % se situent entre 30 000 et 42 000 €. Seulement 19,2 % sont dans les tranches supérieures à 42 000 € et très peu présents (6,6 %) en-dessous de 30 000 €.

Les salaires bruts annuels hors primes des **managers** occupent plus les tranches supérieures à 42 000 € (30,1 %). Ils sont 61,9 % entre 30 000 et 42 000 €, mais seulement 7,9 % en-dessous de 30 000 €.

Les salaires des **diplômés des écoles d'autres spécialités** sont beaucoup plus dispersés. Ils sont à la fois plus présents dans les tranches hautes (30,9 % à 42 000 € et plus) et dans les tranches basses (18,2 % à moins de 30 000 €). Seulement un diplômé sur deux se situe dans les tranches intermédiaires (50,9 % entre 30 000 et 42 000 €).

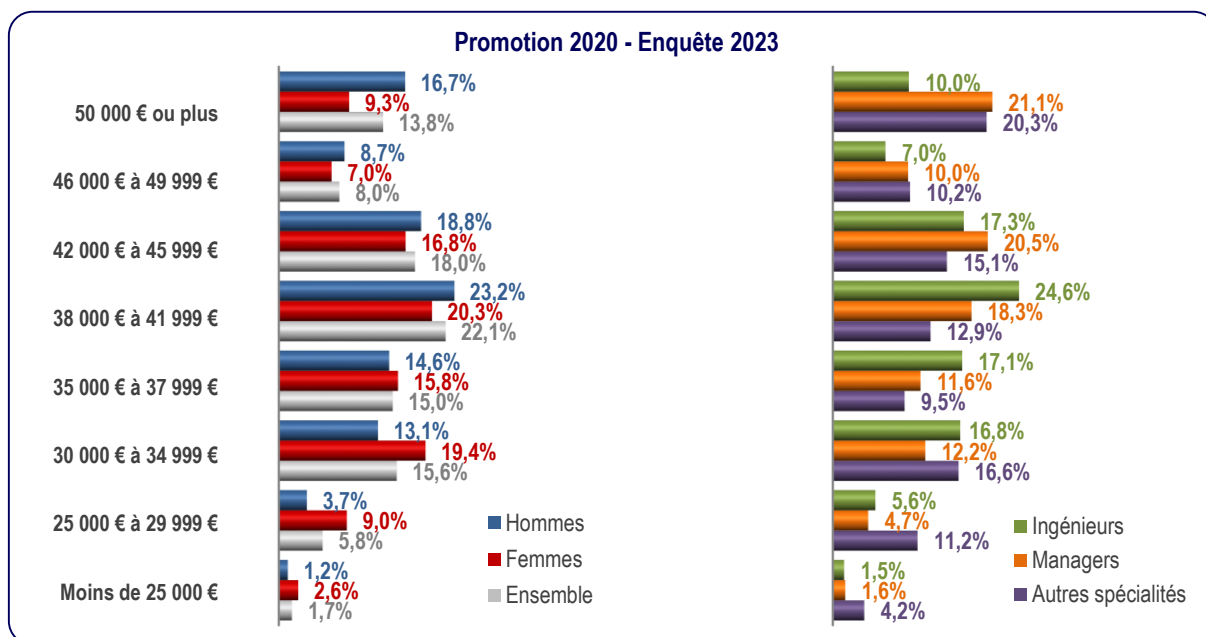
Promotion 2020 : deux ans après l'obtention du diplôme

L'évolution de salaire en début de carrière est mesurée en comparant les salaires des promotions 2022 et 2020, la promotion 2021 présentant une évolution intermédiaire, peu significative.

Voir les données des trois promotions en annexe.

Pour la promotion 2020, les tranches de salaire hautes concernent un peu plus de diplômés : 39,8 % perçoivent un salaire brut hors primes de 42 000 € ou plus par an (44,2 % pour les hommes mais seulement 33,1 % pour les femmes). En dessous de 30 000 €, les femmes sont 11,6 % et les hommes seulement 4,9 %.

Les ingénieurs sont 34,3 % à 42 000 € ou plus, les managers 51,6 % et les diplômés des écoles d'autres spécialités 45,6 %. Ces derniers sont encore beaucoup plus présents (15,4 %) dans les tranches de moins de 30 000 €, comparés aux ingénieurs (7,1 %) et aux managers (6,3 %).



Déciles et moyenne du salaire brut annuel hors primes

Lieu de travail en France	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2022												
1er décile	32 000 €	28 800 €	30 947 €	31 000 €	30 000 €	30 000 €	28 564 €	26 400 €	26 908 €	32 000 €	28 360 €	30 000 €
Médiane	38 000 €	36 000 €	37 200 €	40 000 €	38 000 €	38 500 €	40 000 €	36 000 €	38 000 €	38 000 €	37 000 €	38 000 €
9ème décile	44 000 €	42 817 €	44 000 €	51 000 €	45 000 €	48 000 €	53 000 €	45 500 €	48 410 €	46 000 €	44 000 €	45 000 €
Moyenne	38 245 €	36 187 €	37 601 €	40 744 €	37 963 €	39 332 €	40 716 €	36 727 €	38 249 €	39 000 €	36 949 €	38 184 €
Promotion 2020												
1er décile	32 500 €	28 573 €	31 000 €	32 000 €	30 000 €	31 000 €	29 777 €	27 361 €	27 876 €	32 035 €	29 000 €	30 150 €
Médiane	40 000 €	37 000 €	39 000 €	43 000 €	40 000 €	42 000 €	43 900 €	38 000 €	40 000 €	40 300 €	38 000 €	40 000 €
9ème décile	50 000 €	46 000 €	47 000 €	59 000 €	50 000 €	55 000 €	58 000 €	51 500 €	54 000 €	53 000 €	49 000 €	51 000 €
Moyenne	41 121 €	37 655 €	39 965 €	44 984 €	40 879 €	43 003 €	44 216 €	39 195 €	41 182 €	42 158 €	38 894 €	40 872 €

Le salaire brut annuel médian hors primes des diplômés 2022 est de 38 000 € pour les salariés en France. Il est plus élevé pour les hommes managers et les diplômés des écoles d'autres spécialités (40 000 €). Chez les ingénieurs et les managers, le salaire médian des femmes est 2 000 € plus bas que celui des hommes, le double chez les diplômés des autres spécialités.

Si l'on exclut les salaires aux deux extrémités (les 10 % les plus bas et les 10 % les plus hauts), entre le premier et le neuvième décile, on retrouve 80 % des salaires. Plus cet intervalle est étendu, plus grande est la dispersion du salaire.

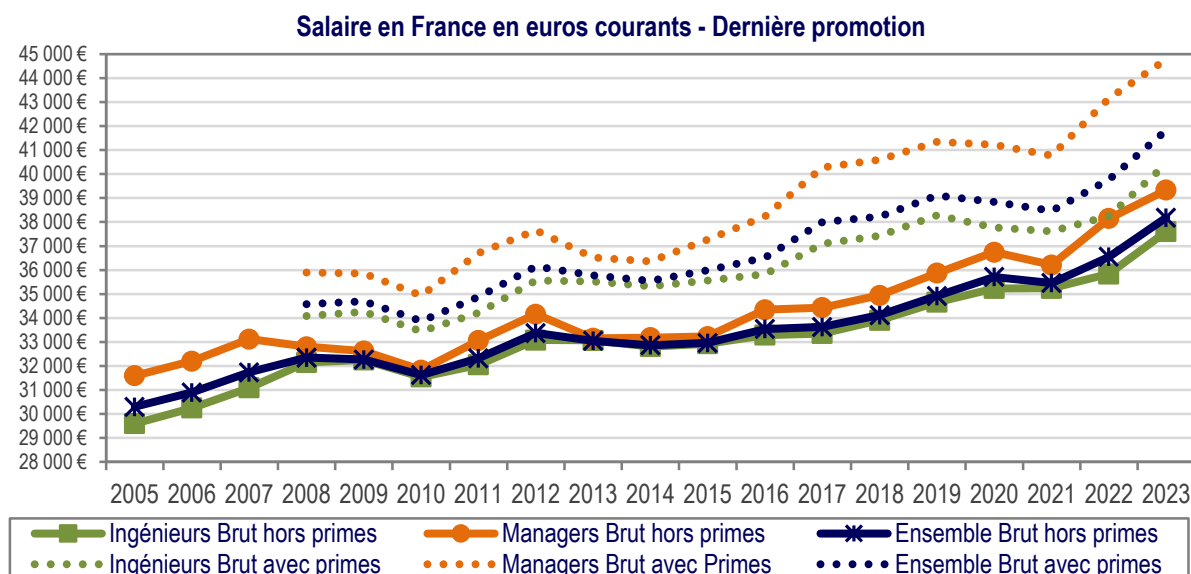
Les écoles « autres spécialités » présentent la plus grande dispersion. Pour les femmes, 80 % des salaires bruts annuels hors primes se situent entre 26 400 et 45 500 €, et pour les hommes, entre 28 564 à 53 000 €.

Pour les ingénieurs, les salaires bruts annuels hors primes des femmes sont à 80 % entre 28 800 et 42 817 €. Pour les hommes, la limite inférieure remonte nettement : 80 % d'entre eux ont un salaire brut annuel hors primes entre 32 000 et 44 000 €.

Pour les managers, la limite supérieure est plutôt haute, ce qui augmente la dispersion des salaires : 80 % des salaires des hommes sont entre 31 000 et 51 000 €, pour les femmes entre 30 000 et 45 000 €.

Pour la promotion 2020, les premiers déciles remontent peu. En revanche, les neuvièmes déciles sont très supérieurs à ceux de la promotion 2022 : de + 5 000 à + 8 000 € pour les hommes, un peu moins pour les femmes, notamment les ingénieures (+3 200 €).

Évolution du salaire brut annuel moyen en France en euros courants



Note : l'ensemble inclut les écoles d'autres spécialités, qui ne sont pas sur le graphique car les indicateurs disponibles depuis peu d'années ne permettent pas de disposer de séries longues. L'année correspond à l'année d'enquête.

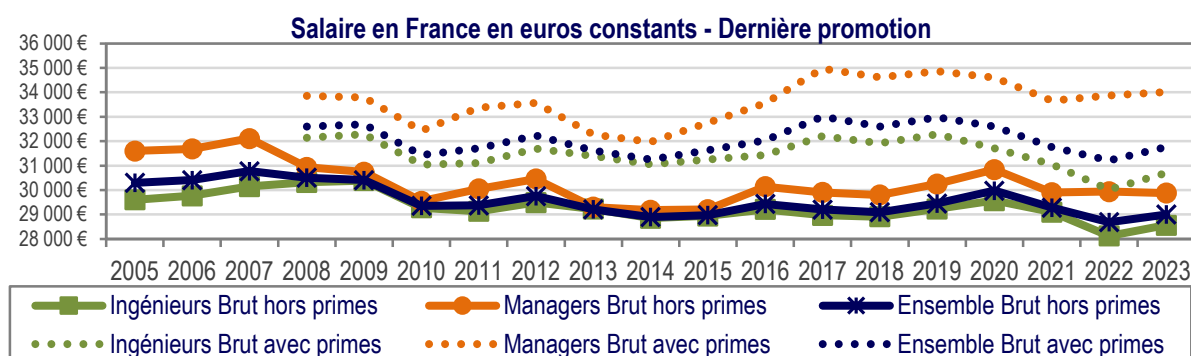
Dans l'enquête 2023, les salaires hors primes en France gardent la tendance à la hausse. La progression en un an est de 4,5 % grâce à une offre d'emplois forte pour les cadres, qui bénéficient aux nouveaux diplômés. Depuis 2022, le rythme est supérieur à celui d'avant-crise. La tendance favorable se maintient depuis 2016, en dehors du creux de 2021.

En 2023, la croissance est un peu plus forte pour les ingénieurs (+ 4,9 %) que pour les managers (+ 3,1 %). Ces derniers conservent cependant un salaire moyen hors primes plus élevé (39 332 €) que les ingénieurs (37 601 €). En 2022, comme lors des reprises précédentes, les salaires des managers sont repartis rapidement à la hausse, les ingénieurs ont mis deux ans pour retrouver la tendance d'avant 2021.

L'évolution du salaire brut annuel avec primes fait apparaître des rebonds encore plus marqués pour les managers quand la conjoncture redevient favorable. Cela amplifie l'écart de salaire avec les ingénieurs surtout sur les années récentes. En 2023, l'écart de salaire avec primes atteint 4 400 € (44 778 € pour les managers et 40 416 € pour les ingénieurs).

Lors de la crise de 2021, l'écart est resté nettement en faveur des managers, ce qui n'avait pas été le cas lors des crises de 2010 et 2013.

Évolution du salaire brut annuel moyen en France en euros constants



Note : l'ensemble inclut les écoles d'autres spécialités, qui ne sont pas sur le graphique car les indicateurs disponibles depuis peu d'années ne permettent pas de disposer de séries longues. L'année correspond à l'année d'enquête.

Les salaires en euros constants permettent de mesurer l'évolution hors inflation et de refléter le pouvoir d'achat des rémunérations. Les salaires sont exprimés en euros constants aux prix de 2005. Le déflateur utilisé est la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation de l'Insee (Ensemble des ménages – France), en prenant l'année 2005 comme base 100.

Pour la dernière année, le déflateur est la moyenne des indices de janvier à mars, les seuls connus à la date de la publication.

En 2023, le salaire réel hors primes (brut annuel en euros constants) remonte légèrement. L'évolution de salaire (+ 4,5 %) l'emporte sur l'augmentation des prix (+ 3,3 %). La période récente (2021-2023) est marquée par une forte augmentation des prix⁸, qui rogne l'augmentation du salaire.

En 2022, la forte évolution du salaire (+ 3,1 %) n'a pas suffi face à l'inflation (+ 5,2 %) et le salaire réel hors primes a baissé⁹.

Ce léger rebond en 2023 est porté par les ingénieurs alors qu'en 2022 ils ont vu leur salaire réel descendre à son niveau le plus bas. Cependant, ils ne rattrapent pas les managers qui, grâce à des évolutions de salaires fortes successives (+ 5,3 % en 2022 et + 3,1 % en 2023) maintiennent leur salaire réel stable, sans retrouver le niveau de 2020, parmi les plus hauts sur la période récente (le point maximum remonte à 2007).

Depuis 2010, les managers ont connu des embellies plus marquées alors que les variations observées pour les ingénieurs le sont nettement moins. En 2012, cela a permis aux managers de retrouver le niveau de 2009 alors que, pour les ingénieurs, le rattrapage n'est que partiel.

En 2016, les salaires des managers remontent à nouveau plus vite (+ 3,2 %) que pour les ingénieurs (+ 0,9 %). Entre 2017 et 2020, les tendances sont équivalentes pour les ingénieurs et les managers. L'effritement du salaire réel jusqu'en 2018, est compensé en 2019 et 2020, quand les nouveaux diplômés bénéficient de conditions d'embauche très favorables.

En 2021, la baisse a été plus forte pour les managers (- 3,1 %) que pour les ingénieurs (- 1,6 %).

Avec les primes, le salaire réel des managers remonte sur la période 2014 - 2017 (niveau le plus haut), puis se stabilise jusqu'en 2019. L'écart avec les ingénieurs s'est amplifié sur cette période. Entre 2014 et 2019, quand les salaires réels avec primes des managers progressent de 9 %, ceux des ingénieurs augmentent de 3,9 %. En 2019, la tendance à la baisse s'installe pour les ingénieurs jusqu'en 2022. Pour les managers, dès 2021, la tendance à la baisse est stoppée.

5. Cadres parmi les salariés en France

Enquête 2023	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2022	6,9%			6,9%			8,8%					
Part des cadres	94,3%	87,4%	92,1%	84,8%	77,9%	81,2%	77,2%	68,4%	71,8%	91,2%	81,7%	87,4%
Salaire brut annuel moyen hors primes												
Cadres	38 534 €	37 052 €	38 089 €	41 212 €	39 059 €	40 153 €	42 033 €	39 245 €	40 412 €	39 264 €	37 989 €	38 793 €
Non-cadres	32 971 €	29 433 €	31 192 €	33 065 €	31 795 €	32 307 €	30 852 €	28 905 €	29 474 €	32 815 €	30 461 €	31 467 €
Promotion 2020												
Part des cadres	94,2%	85,5%	91,2%	85,7%	81,1%	83,5%	79,3%	72,2%	75,0%	91,7%	82,5%	88,1%
Salaire brut annuel moyen hors primes												
Cadres	41 612 €	38 861 €	40 749 €	46 094 €	42 424 €	44 354 €	46 945 €	42 041 €	44 062 €	42 663 €	40 212 €	41 762 €
Non-cadres	31 764 €	29 902 €	30 702 €	35 370 €	32 601 €	33 819 €	31 989 €	30 488 €	30 969 €	33 037 €	30 855 €	31 761 €

Note : La question relative au statut de cadre n'est posée qu'aux diplômés exerçant leur activité en France.

Pour la promotion 2022, 87,4 % des diplômés en poste en France ont le statut cadre.

Chez les ingénieurs, cette proportion est nettement supérieure à celle des autres écoles : 92,1 % pour les ingénieurs, 81,2 % pour les managers et 71,8 % pour les diplômés d'autres spécialités. Selon le type d'école, la part de cadres chez les femmes est 7 à 9 points inférieure à celle des hommes.

Le statut cadre est l'un des facteurs les plus discriminants pour les salaires observés dans l'enquête. Pour l'ensemble des diplômés de la promotion 2022, le cadre gagne, en moyenne hors primes, 23,3 % de plus que le non-cadre (38 793 € contre 31 467 €)¹⁰. Cet écart se creuse dès les premières années de carrière : pour la promotion 2020, il atteint 31,5 % (41 762 € contre 31 761 €). Quand on observe que la part des femmes est nettement moindre en statut cadre, cela entretient sur plusieurs années l'écart de salaire femmes-hommes.

La promotion 2021 présente une évolution intermédiaire, peu significative.

⁸ Indice déflateur du salaire : 118,6 en 2019, 119,1 en 2020, 121,1 en 2021, 127,4 en 2022, 131,6 en 2023.

⁹ Dans l'enquête précédente, l'indice déflateur était de 124,2 (valeur provisoire sur 3 mois). La nouvelle valeur est 127,4.

¹⁰ L'écart est rapporté au salaire le plus bas, celui du non-cadre. Le salaire du non-cadre devrait augmenter de ce pourcentage pour atteindre celui du cadre.

6. Lieu de travail

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

Promotion 2022

Étranger	8,5%	7,9%	8,3%	15,3%	12,8%	14,1%	15,6%	17,1%	16,5%	10,9%	11,3%	11,1%
France	91,5%	92,1%	91,7%	84,7%	87,2%	85,9%	84,4%	82,9%	83,5%	89,1%	88,7%	88,9%
Province *	59,8%	62,2%	60,5%	25,1%	23,9%	24,5%	19,7%	22,4%	21,3%	48,0%	41,1%	45,2%
Île-de-France	40,2%	37,8%	39,5%	74,9%	76,1%	75,5%	80,3%	77,6%	78,7%	52,0%	58,9%	54,8%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Promotion 2021

Étranger	10,1%	8,1%	9,4%	17,9%	14,3%	16,1%	18,9%	16,5%	17,4%	12,4%	11,5%	12,0%
France	89,9%	91,9%	90,6%	82,1%	85,7%	83,9%	81,1%	83,5%	82,6%	87,6%	88,5%	88,0%
Province *	60,4%	64,1%	61,7%	24,5%	25,7%	25,1%	22,1%	25,6%	24,2%	50,8%	46,3%	49,0%
Île-de-France	39,6%	35,9%	38,3%	75,5%	74,3%	74,9%	77,9%	74,4%	75,8%	49,2%	53,7%	51,0%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Promotion 2020

Étranger	11,0%	9,1%	10,3%	16,5%	16,6%	16,5%	12,4%	10,4%	11,2%	12,6%	12,2%	12,4%
France	89,0%	90,9%	89,7%	83,5%	83,4%	83,5%	87,6%	89,6%	88,8%	87,4%	87,8%	87,6%
Province *	61,3%	66,5%	63,0%	25,9%	28,2%	27,0%	23,2%	29,9%	27,2%	50,5%	48,6%	49,7%
Île-de-France	38,7%	33,5%	37,0%	74,1%	71,8%	73,0%	76,8%	70,1%	72,8%	49,5%	51,4%	50,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

* y compris DOM-COM

Pour la promotion 2022, la part des diplômés qui prennent un poste à l'étranger (11,1 %) s'est encore réduite (11,7 % en 2022, 12,5 % en 2021 et 13,8 % en 2020). En fin d'année 2022, quand les nouveaux diplômés entrent dans la vie professionnelle, la situation sanitaire freine encore le départ à l'étranger. La conjoncture favorable sur le marché de l'emploi des cadres favorise aussi la prise de poste en France.

Les ingénieurs commencent moins souvent leur carrière à l'étranger (8,3 %) que les managers (14,1 %) et les diplômés des écoles d'autres spécialités (16,5 %). Les managers continuent de se démarquer deux ans après leur diplôme : parmi la promotion 2020, ils sont 16,5 % en poste à l'étranger, autant les hommes que les femmes.

Les ingénieurs sont plus nombreux en province (60,5 % de ceux qui démarrent leur carrière en France), où se situent plus souvent les sites industriels.

La plupart des emplois de managers et diplômés des autres spécialités se situent en Île-de-France, où se concentrent les sièges sociaux : les trois quarts des diplômés y trouvent leur premier emploi.

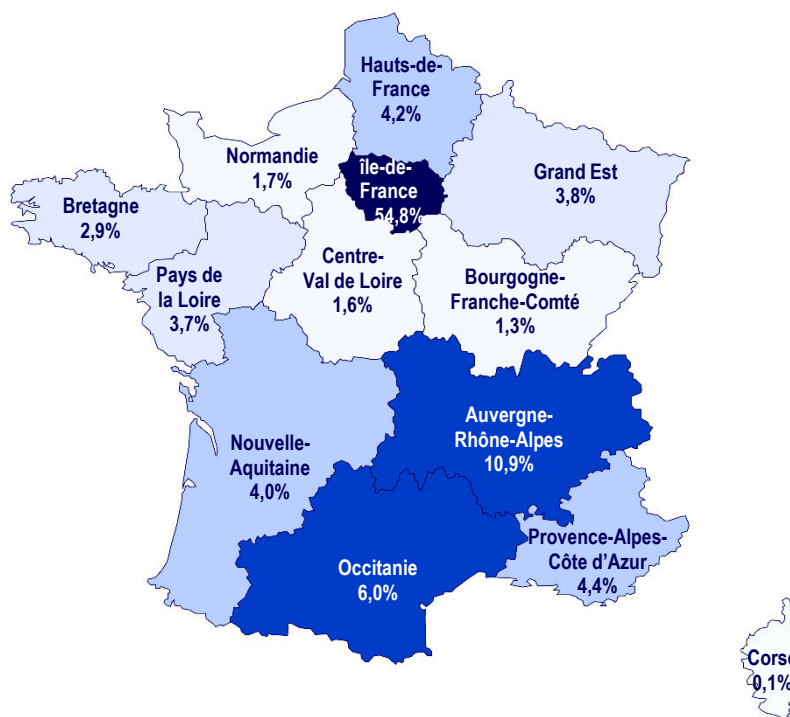
Nationalité et lieu de travail

Si l'on considère seulement les diplômés de nationalité française, ils sont 8,1 % à s'expatrier : 3,6 % dans l'Union européenne et 4,5 % hors UE. Les diplômés étrangers sont en proportion plus nombreux à prendre un emploi hors de France (27,2 %) : 12 % vers l'UE et 15,2 % hors UE. Dans une majorité de cas (58 %), c'est un retour dans leur pays d'origine après des études en France.

Promotion 2022 Nationalité Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
France	92,2%	85,8%	91,5%	91,3%	57,3%	86,0%	92,0%	79,2%	90,7%	91,9%	72,8%	89,4%
Pays UE *	3,1%	4,0%	3,2%	4,4%	21,3%	7,0%	3,6%	9,6%	4,2%	3,6%	12,0%	4,7%
Pays hors UE	4,6%	10,1%	5,3%	4,4%	21,4%	7,0%	4,4%	11,3%	5,1%	4,5%	15,2%	5,9%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

* Pays UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède.

Lieu de travail en France



Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2022												
France	38 245 €	36 187 €	37 601 €	40 744 €	37 963 €	39 332 €	40 716 €	36 727 €	38 249 €	39 000 €	36 949 €	38 184 €
Province	36 094 €	34 012 €	35 426 €	35 760 €	32 755 €	34 277 €	34 724 €	30 200 €	31 747 €	36 026 €	33 499 €	35 116 €
Île-de-France	41 428 €	39 719 €	40 914 €	42 448 €	39 616 €	40 997 €	41 884 €	38 296 €	39 697 €	41 838 €	39 412 €	40 796 €
Promotion 2020												
France	41 121 €	37 655 €	39 965 €	44 984 €	40 879 €	43 003 €	44 216 €	39 195 €	41 182 €	42 158 €	38 894 €	40 872 €
Province	38 078 €	35 231 €	37 079 €	39 408 €	35 629 €	37 521 €	34 752 €	31 904 €	32 828 €	38 157 €	35 085 €	36 982 €
Île-de-France	45 898 €	42 346 €	44 816 €	47 183 €	43 062 €	45 221 €	46 562 €	41 899 €	43 850 €	46 351 €	42 569 €	44 842 €

Pour la promotion 2022, le **salairé moyen brut annuel hors primes** est plus bas en province : 5 500 € de moins pour les ingénieurs, 6 700 € de moins pour les managers et 7 900 € pour les autres spécialités.

En Île-de-France, un diplômé de 2022 gagne en moyenne 16,2 % de plus qu'un diplômé en province (35 116 € en province contre 40 796 € en Île-de-France). Cet écart est de 15,5 % pour les ingénieurs, 19,6 % pour les managers et 25 % pour les diplômés des autres spécialités. Pour la promotion 2020 des autres spécialités, cet écart s'amplifie (33,6 %).

Pour la promotion 2022, on constate que les ingénieurs ont des salaires moyens supérieurs aux autres diplômés en province et en Île-de-France, tant pour les hommes que pour les femmes, à l'exception des hommes en Île-de-France.

Pourtant, les ingénieurs pris dans leur ensemble gagnent en moyenne 1 700 € de moins que les managers et 650 € de moins que les diplômés des autres spécialités.

Cela s'explique par la répartition géographique différente : les ingénieurs sont majoritairement en province (60,5 %) où les salaires sont plus bas qu'en Île-de-France, où les managers et les diplômés des autres spécialités sont plus nombreux (plus de 75 %).

La promotion 2021 présente une évolution intermédiaire, peu significative.

Lieu de travail à l'étranger

Pour la promotion 2022, la Suisse reste la première destination avec 13,9 % des diplômés en poste à l'étranger, devant le Luxembourg et l'Allemagne. Le Royaume-Uni (4^e) a reculé de deux places comme la Chine (7^e), dépassée par le Canada et la Belgique.

On observe **un effet Brexit depuis le référendum de juin 2016. La part du Royaume-Uni dans les emplois à l'étranger diminue chaque année** : de 17,7 % en 2016, on arrive à 13,1 % en 2020. Sa sortie de l'Union européenne, le 1^{er} janvier 2021, y rend plus difficile la prise d'un poste. En 2022, il n'accueille plus que 10,7 % des emplois à l'étranger (- 2,4 points en 2 ans). En 2023, cette part descend à 8,6 %, dans un contexte économique difficile au Royaume-Uni.

L'ensemble de l'Union européenne accueille 44,6 % des diplômés en poste à l'étranger. Depuis l'enquête 2020, la zone hors Union européenne dépasse 50 %, du fait du classement du Royaume-Uni hors Union européenne.

Plus de six **ingénieurs** sur dix en poste à l'étranger ont choisi un pays hors Union européenne (61,8 %). La Suisse est leur première destination devant le Canada.

Les **managers** se partagent entre l'Union européenne (49,8 %) et le reste du monde (50,2 %). Le Luxembourg devient leur première destination devant le Royaume-Uni qui était encore au premier rang l'an dernier. Viennent ensuite l'Allemagne et la Chine.

Pour les **diplômés des autres spécialités**, 55,4 % de ceux qui travaillent à l'étranger le font hors Union européenne. Pour eux aussi la première destination n'est plus le Royaume-Uni (au 3^e rang) : c'est désormais la Belgique, devant l'Allemagne.

Les écarts de salaire sont importants entre les pays. Ils dépendent des conditions économiques et du niveau de rémunération pratiqué dans le pays. C'est pourquoi il n'y a pas de calcul de salaires « Ensemble tous pays ».

Promotion 2022 Pays de travail	Rang du pays	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble	Salaire brut annuel moyen hors primes		
						Ingénieurs	Managers	Ensemble
Étranger UE		38,2%	49,8%	47,1%	44,6%			
Luxembourg	2	7,7%	13,4%	2,8%	9,5%	47 118 €	47 330 €	47 344 €
Allemagne	3	7,2%	10,3%	11,3%	9,2%	51 154 €	58 352 €	54 125 €
Belgique	6	7,0%	3,2%	16,3%	6,7%	41 370 €	*	41 307 €
Italie	9	1,4%	6,9%	3,9%	4,2%	*	33 697 €	32 308 €
Espagne	10	3,1%	5,1%	1,3%	3,7%	*	35 587 €	33 887 €
Pays-Bas	11	3,7%	3,4%	2,6%	3,4%	42 246 €	*	43 317 €
Autres pays UE		7,9%	7,5%	8,9%	7,8%			
Étranger hors UE		61,8%	50,2%	52,9%	55,4%			
Suisse	1	21,1%	8,9%	8,0%	13,9%	78 388 €	76 852 €	78 032 €
Royaume-Uni	4	5,6%	10,9%	10,2%	8,6%	63 584 €	64 253 €	64 238 €
Canada	5	12,4%	3,0%	3,3%	7,0%	49 146 €	*	48 081 €
Chine	7	4,7%	9,1%	2,2%	6,3%	36 934 €	39 884 €	39 062 €
États-Unis	8	4,3%	4,1%	6,7%	4,5%	103 494 €	*	90 020 €
Autres pays hors UE	12	13,8%	14,2%	22,4%	15,2%			
Ensemble		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%			

* Les salaires sont calculés pour un effectif minimum de 50 réponses

Les salaires par pays des écoles d'autres spécialités ne sont pas diffusés car il y a peu de réponses par pays

Les pays sont classés en deux groupes : Union européenne et Hors Union européenne.

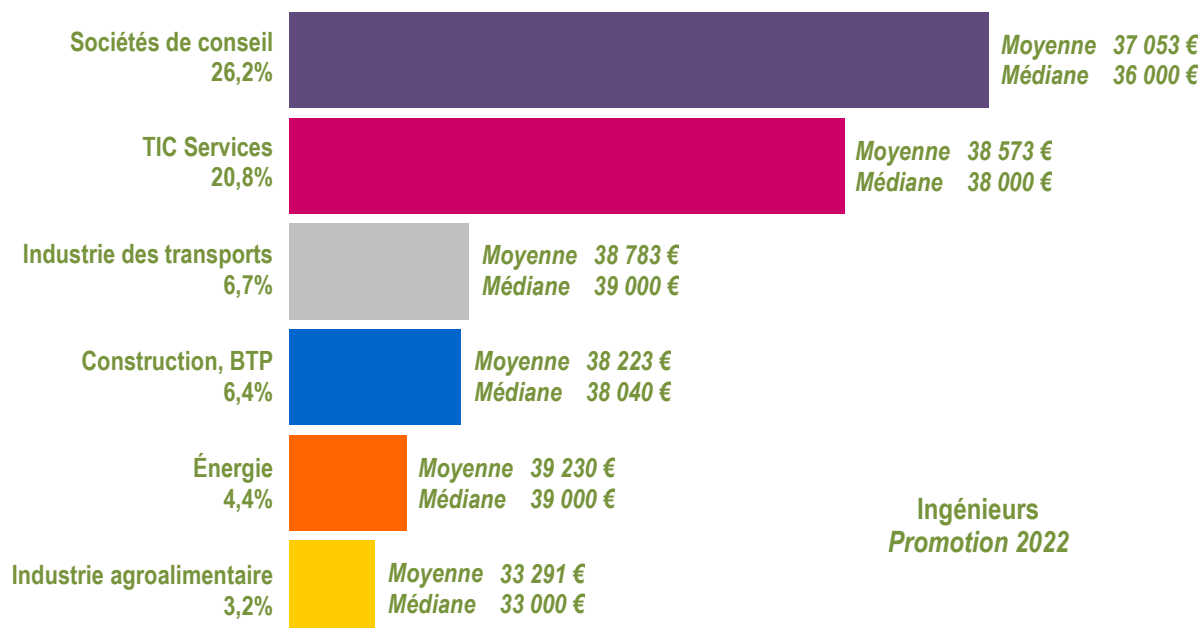
L'Union européenne comprend les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède.

Les autres pays sont regroupés dans la zone « Hors Union européenne ». Depuis l'enquête 2020, le Royaume-Uni est classé dans cette zone.

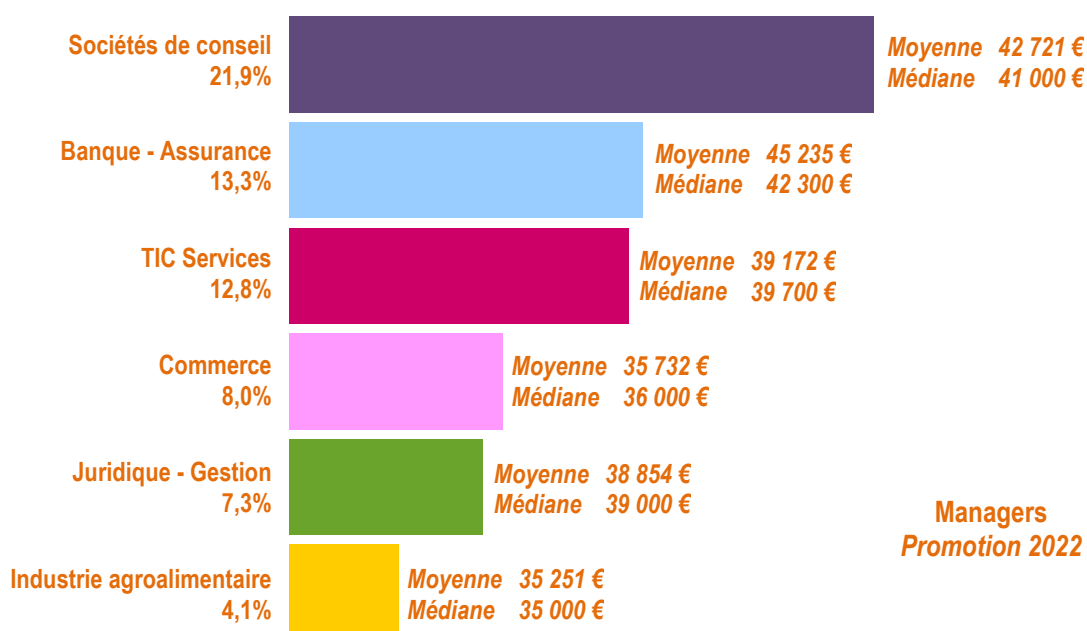
Le pays d'emploi peut concerner des diplômés français qui s'expatrient ou des diplômés ressortissants du pays qui y reviennent après leurs études en France.

7. Secteur d'activité

Principaux secteurs d'activité des ingénieurs



Principaux secteurs d'activité des managers



TIC Services : Services des technologies de l'information et de la communication, activités informatiques.

Pour les écoles d'autres spécialités, les données par secteur sont disponibles en annexe.

Secteur d'activité des ingénieurs

Enquête 2023 Promotion 2022	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
Principaux secteurs d'activité	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	26,1%	26,5%	26,2%	31,5%	37 423 €	36 239 €	37 053 €	36 000 €
TIC Services	23,6%	14,8%	20,8%	22,1%	38 705 €	38 105 €	38 573 €	38 000 €
Industrie des transports	7,8%	4,4%	6,7%	20,2%	38 967 €	38 053 €	38 783 €	39 000 €
Construction, BTP	6,5%	6,3%	6,4%	30,6%	38 415 €	37 773 €	38 223 €	38 040 €
Énergie	4,9%	3,4%	4,4%	23,7%	39 552 €	38 131 €	39 230 €	39 000 €
Industrie agroalimentaire	1,6%	6,8%	3,2%	65,5%	35 402 €	32 276 €	33 291 €	33 000 €
Activités financières et d'assurance	3,2%	2,5%	3,0%	26,4%	47 147 €	46 335 €	46 933 €	45 000 €
Industrie des TIC	3,4%	1,7%	2,9%	18,7%	40 697 €	40 233 €	40 607 €	41 000 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	2,8%	1,7%	2,4%	21,6%	37 147 €	36 411 €	36 990 €	37 000 €
Industrie chimique	1,3%	4,5%	2,3%	61,1%	40 072 €	37 137 €	38 332 €	40 000 €
Recherche-développement scientifique	1,7%	2,6%	2,0%	40,4%	36 028 €	33 996 €	35 208 €	34 825 €
Ensemble des diplômés ingénieurs salariés				31,6%	38 245 €	36 187 €	37 601 €	37 200 €

* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés ingénieurs recrutés dans ce secteur.

Les deux premiers secteurs offrent près de la moitié des emplois aux nouveaux ingénieurs : 26,2 % pour les sociétés de conseil, d'ingénierie et bureaux d'études, suivies avec 20,8 % par les activités informatiques (TIC services) où sont classées les entreprises de services du numérique (ESN).

L'industrie des transports remonte au 3^{ème} rang avec 6,7 % des emplois, après deux ans en léger recul (4,8 % en 2021 et 5,4 % en 2022). La construction-BTP se place au 4^{ème} rang avec 6,4 % des emplois.

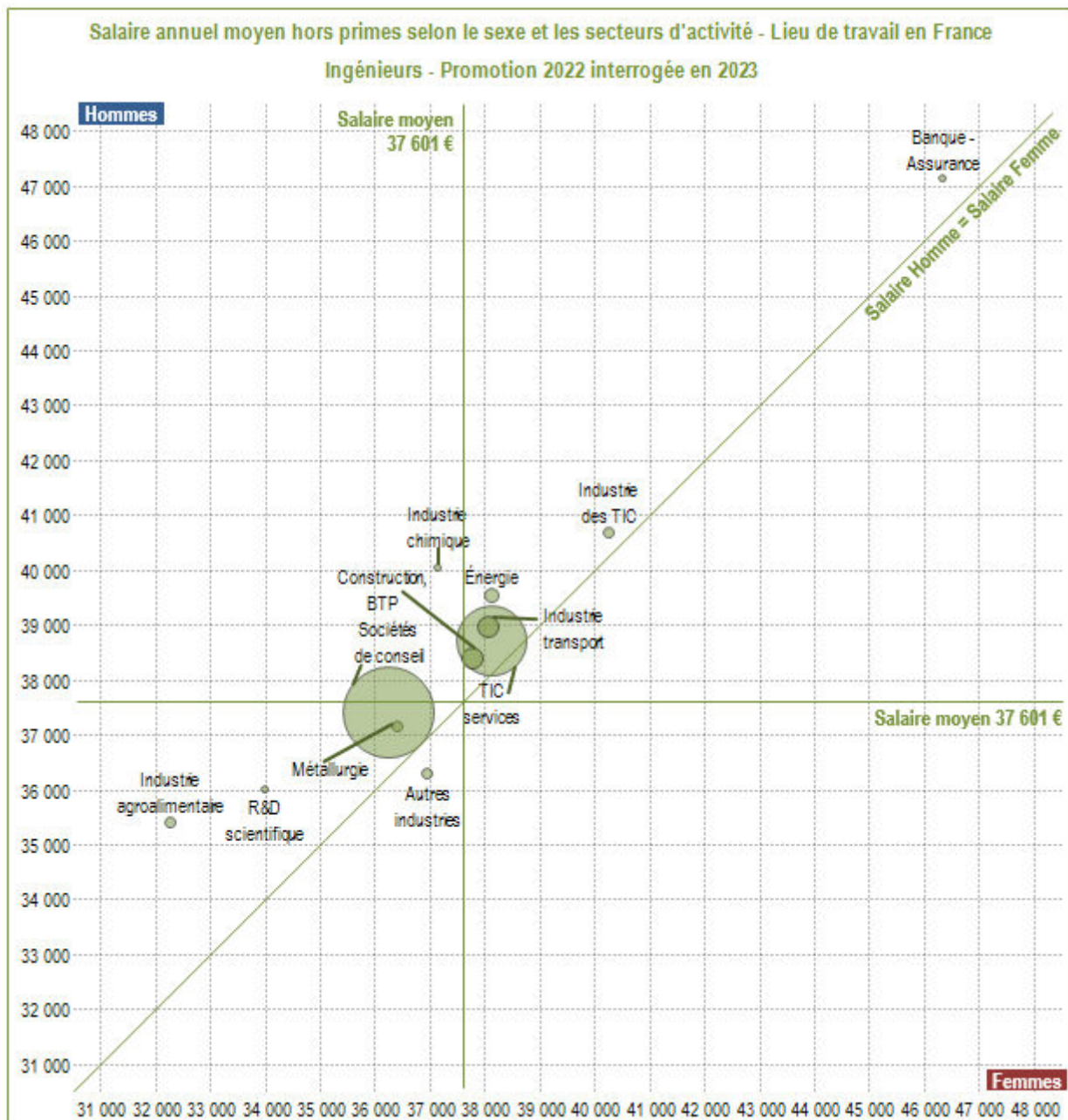
Dans son ensemble, l'industrie (y compris les secteurs non présents parmi les principaux) représente 24,5 % des emplois d'ingénieurs (22,1 % de l'an dernier).

Les sociétés de conseil, d'ingénierie et bureaux d'études, occupent le premier rang depuis plusieurs années. L'externalisation de ce type d'activités s'est installée dans le fonctionnement et l'organisation des entreprises. Leurs principaux secteurs d'intervention correspondent aux secteurs d'activité recruteurs des ingénieurs (industrie des transports, construction-BTP) mais aussi l'énergie.

Le **recrutement dans le secteur du l'informatique**, est porté par la digitalisation croissante de l'activité économique. Les entreprises de ce secteur doivent répondre à une forte demande de services à forte valeur ajoutée émanant de tous les secteurs économiques. Les compétences détenues par les jeunes ingénieurs dans ce domaine sont un atout pour être recrutés. Selon l'APEC, les cadres informaticiens sont parmi les profils les plus recherchés des recruteurs.

Le **taux de féminisation** de chaque secteur représente la part des femmes dans les recrutements du secteur. Il est à comparer à la proportion de femmes parmi l'ensemble des diplômés ingénieurs en activité professionnelle : 31,6 % pour la promotion 2022. Au-delà de ce seuil les femmes sont surreprésentées dans les recrutements.

Parmi les secteurs qui recrutent le plus, les femmes sont beaucoup moins présentes dans les activités informatiques et l'industrie des transports, où seulement un ingénieur recruté sur cinq est une femme. Dans le conseil-ingénierie et la construction-BTP, on est proche des 31,6 %. Les femmes sont surreprésentées dans l'industrie agroalimentaire (65,5 % des emplois) et dans l'industrie chimique (61,1 %).



Un carreau sur le graphique représente 1 000 €.

Le salaire brut annuel moyen des ingénieurs (37 601 €) est matérialisé sur chaque axe par une ligne de couleur verte. Chaque secteur est représenté par un disque dont l'aire est proportionnelle aux effectifs du secteur. Les coordonnées du centre du disque correspondent aux salaires moyens du secteur : celui des femmes sur l'axe horizontal et celui des hommes sur l'axe vertical (ex : pour l'industrie agroalimentaire, 32 276 € pour les femmes et 35 402 € pour les hommes).

Les **principaux secteurs** employeurs des ingénieurs (sociétés de conseil, TIC services, industrie des transports construction-BTP) sont proches du centre du graphique (*intersection des lignes « salaire moyen »*). Ils offrent des salaires moyens relativement proches de la moyenne des ingénieurs.

Dans le **conseil**, le salaire moyen des femmes comme des hommes est le moins élevé (*le disque le plus bas des principaux secteurs*). Les femmes ont un salaire moyen inférieur de 1 200 € à celui des hommes (ce secteur monte le plus à la verticale de la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme »). Dans les autres principaux secteurs (TIC services, industrie des transports, construction-BTP), les salaires moyens des femmes sont plus proches de ceux des hommes.

Quand on s'éloigne du centre du graphique, dans le quart inférieur gauche, on retrouve les secteurs les moins rémunérateurs pour les hommes comme pour les femmes. Y figurent notamment l'industrie agroalimentaire et la R&D scientifique, aux recrutements plutôt féminins, avec en plus un écart de salaire femmes-hommes important (respectivement 3 000 € et 2 000 €). À l'opposé, dans le quart supérieur droit, on trouve les secteurs où les salaires sont plus élevés en moyenne. La banque-assurance (seulement 3 % des emplois) se détache nettement, avec un écart de salaire femmes-hommes limité (800 € de moins en moyenne pour les femmes).

Secteur d'activité des managers

Enquête 2023 Promotion 2022	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
Principaux secteurs d'activité	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	23,8%	20,0%	21,9%	45,1%	43 600 €	41 662 €	42 721 €	41 000 €
Activités financières et d'assurance	16,2%	10,3%	13,3%	38,3%	46 422 €	43 435 €	45 235 €	42 300 €
TIC Services	14,2%	11,3%	12,8%	43,7%	39 791 €	38 420 €	39 172 €	39 700 €
Commerce	6,7%	9,4%	8,0%	58,0%	36 657 €	35 085 €	35 732 €	36 000 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	7,9%	6,6%	7,3%	44,7%	39 507 €	38 117 €	38 854 €	39 000 €
Industrie agroalimentaire	2,8%	5,5%	4,1%	65,3%	35 661 €	35 043 €	35 251 €	35 000 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,9%	4,5%	3,7%	60,4%	36 723 €	33 814 €	34 922 €	35 000 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	1,7%	4,2%	2,9%	70,3%	37 585 €	36 228 €	36 543 €	37 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	1,8%	3,2%	2,5%	62,9%	36 032 €	34 209 €	34 784 €	35 000 €
Industrie chimique	1,1%	3,2%	2,1%	73,5%	40 595 €	39 673 €	39 890 €	40 000 €
Industrie des transports	2,3%	1,8%	2,0%	42,7%	40 484 €	36 547 €	38 751 €	38 750 €
Ensemble des diplômés managers salariés				50,0%	40 744 €	37 963 €	39 332 €	38 500 €

* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés managers recrutés dans ce secteur.

Les sociétés de conseil restent le premier secteur de recrutement des managers (21,9 %, + 3,3 points en un an). Viennent ensuite, à environ 13 % des recrutements, la banque-assurance et les activités informatiques (TIC services).

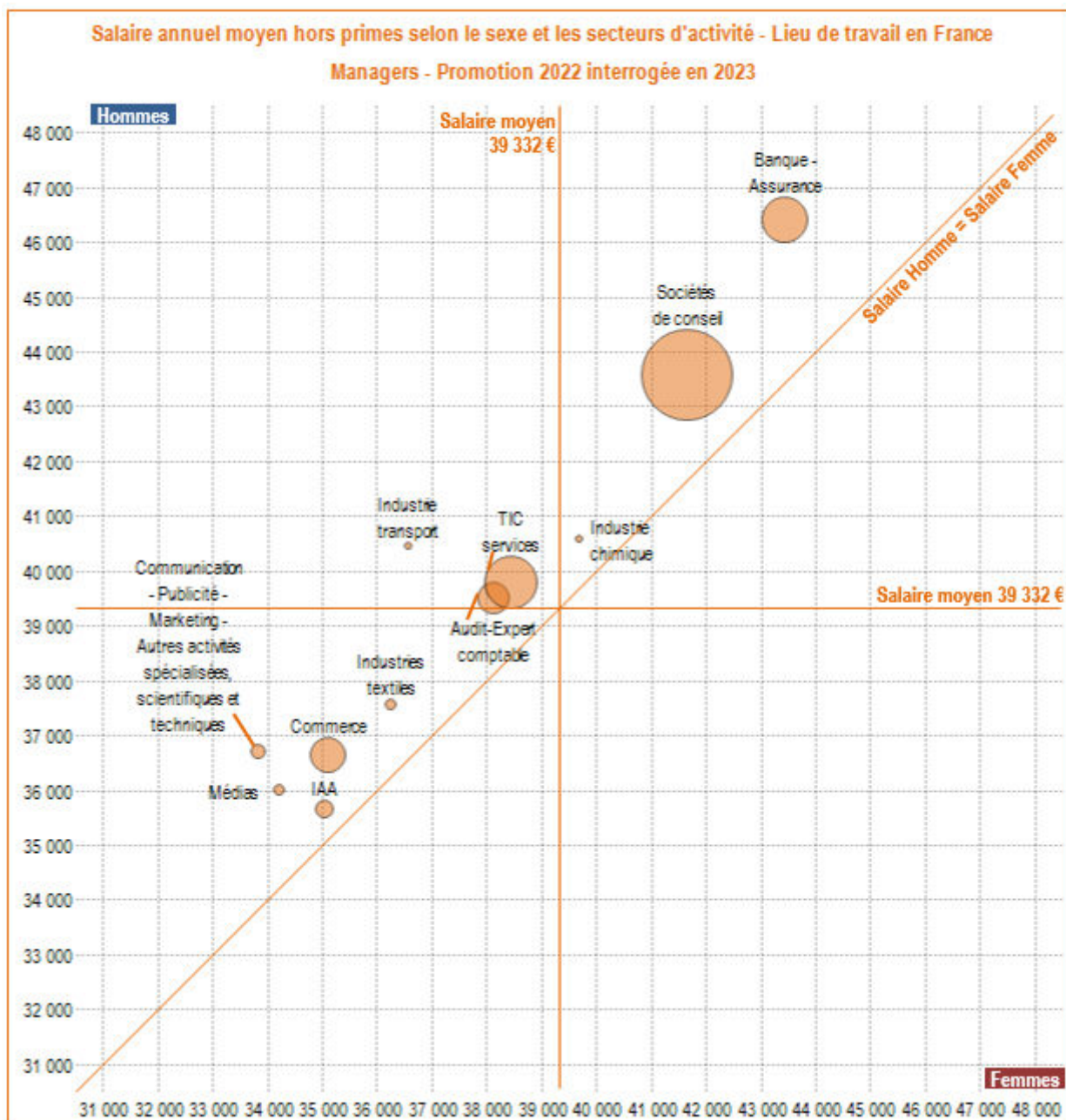
Les diplômés recrutés par les sociétés de conseil interviennent principalement dans la banque-assurance. Cela relativise le positionnement éloigné du secteur banque-assurance vis-à-vis du secteur du conseil.

Les trois premiers secteurs d'emplois recrutent plus souvent des hommes. Dans la banque-assurance, seulement 38,3 % des nouveaux recrutés sont des femmes. On est nettement en-dessous de la part moyenne des femmes parmi les managers en activité (50 % pour la promotion 2022). C'est également le cas, mais dans une moindre mesure, pour le conseil (45,1 % de femmes) et les activités informatiques-TIC services (43,7 % de femmes).

À l'inverse, les femmes sont surreprésentées dans le commerce, le 4^{ème} secteur de recrutement, où elles occupent 58 % des nouveaux emplois. Le taux de féminisation est encore plus haut dans des secteurs industriels, mais moins recruteurs, comme l'industrie chimique, l'industrie textile et l'industrie agroalimentaire.

Les sociétés de conseil et la banque-assurance offrent les meilleurs salaires aux nouveaux managers, tant pour les hommes que les femmes. Les salaires moyens sont très nettement au-dessus des autres secteurs. Dans la banque-assurance, les salaires moyens se maintiennent, après une forte progression (l'an dernier, + 16,6 % pour les hommes et + 9 % pour les femmes). L'écart entre les femmes et les hommes reste également important (près de 3 000 €).

Plusieurs secteurs sont très en-dessous du salaire moyen des managers (39 332 €), notamment des secteurs à fort recrutement féminin comme le commerce et l'industrie agroalimentaire. Dans le commerce, le 4^{ème} recruteur, les salaires moyens sont très inférieurs à ceux des autres principaux secteurs d'emploi : 36 657 € pour les hommes et 35 085 € pour les femmes.



Un carreau sur le graphique représente 1 000 €.

Le salaire brut annuel moyen des managers (39 332 €) est matérialisé sur chaque axe par une ligne de couleur orange. Chaque secteur est représenté par un disque dont l'aire est proportionnelle aux effectifs du secteur. Les coordonnées du centre du disque correspondent aux salaires moyens du secteur : celui des femmes sur l'axe horizontal et celui des hommes sur l'axe vertical (ex : pour le commerce, 35 085 € pour les femmes et 36 657 € pour les hommes).

À l'inverse des ingénieurs, les secteurs qui recrutent le plus de nouveaux diplômés managers ne sont pas tous proches du centre du graphique. Proche du centre, le secteur TIC services offre des salaires moyens hors primes proches de la moyenne. À l'opposé, la banque-assurance et les sociétés de conseil sont beaucoup plus rémunératrices, alors que le commerce l'est beaucoup moins. L'écart sur le salaire moyen entre la banque-assurance et le commerce approche les 10 000 € pour les hommes et 8 400 € pour les femmes.

Les secteurs principaux sont plutôt éloignés de la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme ». Le plus proche est le secteur TIC services : l'écart de salaire femmes-hommes est près de 1 400 €. Il est nettement plus important pour la banque-assurance (3 000 €) et les sociétés de conseil (2 000 €).

Dans le quart inférieur du graphique se situent les secteurs les moins rémunérateurs, tant pour les hommes que les femmes. On y retrouve le commerce, qui est un recruteur principal pour les femmes : 9,4 % des recrutements pour les femmes, ce qui est presque autant que la banque-assurance (10,3 %), mais qui offre des salaires beaucoup plus bas.

8. Taille des entreprises

Les diplômés de la promotion 2022 se répartissent presque de manière équivalente dans les entreprises de 5 000 salariés ou plus (31,4 %), celles de 250 à moins de 5 000 salariés (29,9 %) et celles de 10 à moins de 250 salariés (32,2 %).

Les entreprises de moins de 10 salariés réussissent à capter 6,6 % des nouveaux diplômés, un peu plus pour les diplômés des écoles d'autres spécialités (14 %).

Promotion 2022 Taille entreprises	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Aucun salarié	0,7%	0,4%	0,6%	1,3%	0,8%	1,1%	1,6%	1,7%	1,7%	0,9%	0,8%	0,9%
Moins de 10 salariés	4,2%	5,5%	4,6%	6,2%	5,3%	5,7%	10,9%	13,2%	12,3%	5,1%	6,6%	5,7%
10 à 19 salariés	4,6%	5,0%	4,8%	4,7%	5,0%	4,9%	7,3%	8,3%	7,9%	4,8%	5,6%	5,1%
20 à 49 salariés	8,7%	10,0%	9,1%	7,9%	8,3%	8,1%	10,0%	11,5%	10,9%	8,6%	9,6%	9,0%
50 à 249 salariés	18,7%	22,1%	19,8%	15,0%	16,2%	15,6%	16,2%	14,5%	15,2%	17,6%	18,7%	18,1%
250 à 4 999 salariés	30,2%	29,9%	30,1%	30,8%	30,9%	30,8%	26,6%	25,7%	26,0%	30,1%	29,6%	29,9%
5 000 salariés ou plus	32,9%	27,0%	31,1%	34,1%	33,6%	33,8%	27,4%	25,1%	26,0%	32,8%	29,1%	31,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Salaire brut annuel moyen hors primes (lieu de travail en France)

Les salaires augmentent avec la taille de l'entreprise pour les diplômés de tous les types d'écoles.

Le salaire hors primes le plus élevé en moyenne est celui des entreprises de 5 000 salariés ou plus, tant pour les hommes que pour les femmes.

Les différences salariales entre hommes et femmes ont tendance à se resserrer à mesure que la taille des entreprises augmente, surtout au-delà de 250 salariés.

Promotion 2022 Taille entreprises	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salariés	36 149 €	31 791 €	34 088 €
10 à 19 salariés	37 194 €	33 359 €	35 564 €
20 à 49 salariés	37 538 €	34 576 €	36 309 €
50 à 249 salariés	38 100 €	35 474 €	37 028 €
250 à 4 999 salariés	38 715 €	37 284 €	38 158 €
5 000 salariés ou plus	40 160 €	39 412 €	39 890 €
Ensemble	39 000 €	36 949 €	38 184 €

Chez les ingénieurs et les managers, l'écart de salaire entre hommes et femmes va en décroissant quand la taille de l'entreprise augmente. Dans les entreprises de 5 000 salariés ou plus, l'écart devient minime pour les ingénieurs (moins de 700 €), alors que pour les managers, il reste important (près de 2 000 €).

Pour les diplômés des écoles d'autres spécialités, les écarts de salaires sont grands pour toutes les tailles d'entreprises (2 000 € ou plus).

Promotion 2022 Taille entreprises	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salariés	35 484 €	31 606 €	33 964 €	37 180 €	32 548 €	35 076 €	36 889 €	31 384 €	33 072 €
10 à 19 salariés	37 038 €	33 497 €	35 886 €	37 655 €	33 105 €	35 209 €	37 277 €	33 470 €	34 909 €
20 à 49 salariés	36 788 €	34 093 €	35 863 €	38 918 €	35 471 €	37 161 €	41 184 €	34 552 €	37 053 €
50 à 249 salariés	37 706 €	35 016 €	36 762 €	39 225 €	36 229 €	37 684 €	39 554 €	35 853 €	37 358 €
250 à 4 999 salariés	38 182 €	36 590 €	37 694 €	40 048 €	37 943 €	38 983 €	40 270 €	38 081 €	38 906 €
5 000 salariés ou plus	39 420 €	38 751 €	39 241 €	41 824 €	39 842 €	40 819 €	43 730 €	40 533 €	41 834 €
Ensemble	38 245 €	36 187 €	37 601 €	40 744 €	37 963 €	39 332 €	40 716 €	36 727 €	38 249 €

9. Place de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

Note : Dans l'enquête 2023, les modalités de réponse à la question « Les enjeux de la RSE - Responsabilité Sociétale des Entreprises – font partie de votre mission » ont été modifiées :

Oui, mes principales missions ont une dimension RSE

Oui, je travaille sur des projets ayant une dimension RSE, mais en dehors de ma mission principale

Non, en aucun cas

Dans les enquêtes précédentes, jusqu'en 2022, les modalités de réponse étaient : Oui / Non.

Enquête 2023 Promotion 2022	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
La RSE fait partie de ...												
la mission principale	14,6%	16,7%	15,2%	16,2%	14,4%	15,3%	19,3%	23,3%	21,7%	15,2%	16,6%	15,8%
projets hors fonction principale	19,5%	21,8%	20,2%	27,5%	28,6%	28,0%	22,7%	22,5%	22,6%	21,6%	24,6%	22,8%
L'environnement	90,6%	92,1%	91,0%	85,9%	83,2%	84,5%	84,7%	81,9%	82,9%	89,0%	87,0%	88,2%
L'éthique	31,6%	27,3%	30,3%	45,0%	44,1%	44,6%	45,3%	38,9%	41,3%	36,0%	35,6%	35,9%
L'ouverture sociale	24,6%	21,4%	23,6%	40,1%	41,9%	41,0%	41,0%	44,9%	43,5%	29,7%	33,0%	31,0%
L'égalité Femme-Homme	20,9%	22,1%	21,2%	35,3%	41,5%	38,4%	36,7%	40,9%	39,4%	25,7%	32,6%	28,4%
Le handicap	16,2%	14,2%	15,6%	24,6%	26,1%	25,3%	27,5%	33,0%	30,9%	19,1%	21,8%	20,2%

Dans le tableau ci-dessus, les enjeux de la RSE sont classés par fréquence de citation, un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

Les compétences acquises en matière de transformations environnementales répondent aux attentes de l'employeur												
Oui	65,2%	67,3%	65,8%	61,6%	53,8%	57,7%	63,6%	58,2%	60,3%	64,3%	61,3%	63,1%

Question posée à tous les diplômés en activité professionnelle, pour lesquels l'environnement fait partie de leur mission RSE, principale ou non.

Les enjeux de la transition écologique font partie des préoccupations de l'employeur												
Oui	79,9%	82,0%	80,6%	79,9%	78,9%	79,4%	82,0%	82,1%	82,0%	80,1%	81,0%	80,5%

Question posée à tous les diplômés en activité professionnelle.

Depuis plusieurs années, la transition écologique a intégré le monde des entreprises, les incitant à changer leurs pratiques ou à faire émerger de nouvelles activités. Huit diplômés en activité professionnelle sur dix considèrent que la transition écologique fait partie des préoccupations de leur employeur.

La RSE s'intègre de plus en plus dans les pratiques des entreprises, dans le but de respecter les principes du développement durable (social, environnemental et économique). Elle est présente dans la mission principale de 15,8 % des diplômés de la promotion 2022 : 15,2 % pour les ingénieurs, 15,3 % pour les managers et 21,7 % pour les diplômés des écoles d'autres spécialités.

Une proportion supplémentaire de diplômés (22,8 %) travaille plus occasionnellement sur des projets ayant une dimension RSE : 20,2 % pour les ingénieurs, 28 % pour les managers et 22,6 % pour les diplômés des écoles d'autres spécialités.

En mission principale ou occasionnelle, la RSE est présente dans 38,6 % des postes des diplômés de la promotion 2022.

Il est délicat de comparer ce chiffre aux enquêtes précédentes car la question a été modifiée. Dans les enquêtes précédentes, la présence de la RSE dans le poste était en progression parmi les diplômés de la promotion sortante : 23,4 % en 2022, 18,8 % en 2021 et 17,3 % en 2020.

La RSE est présente plus souvent via des enjeux liés à l'environnement, cité par près de neuf diplômés sur dix (88,2 %), dont les deux tiers (63,1 %) ont jugé qu'ils avaient acquis les compétences pour répondre à la dimension environnementale de leur poste, un peu plus pour les ingénieurs que pour les autres diplômés.

10. Responsabilités exercées

Responsabilités ...	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2022												
... hiérarchiques	24,2%	20,5%	23,1%	38,4%	33,8%	36,1%	28,5%	23,5%	25,4%	27,9%	26,2%	27,3%
... d'un budget	24,5%	22,3%	23,9%	34,3%	36,7%	35,5%	21,4%	26,9%	24,7%	26,7%	28,8%	27,5%
... d'une équipe	21,6%	20,3%	21,2%	27,3%	23,0%	25,2%	17,5%	16,8%	17,1%	22,8%	20,9%	22,1%
... d'un projet	60,5%	63,9%	61,4%	64,4%	68,4%	66,4%	65,4%	64,9%	65,1%	61,6%	65,8%	63,2%
Promotion 2021												
... hiérarchiques	27,6%	24,4%	26,6%	42,8%	35,4%	39,0%	34,2%	27,3%	30,0%	30,4%	27,5%	29,2%
... d'un budget	27,6%	27,5%	27,6%	36,7%	40,6%	38,7%	24,9%	28,4%	27,0%	28,8%	30,9%	29,6%
... d'une équipe	27,0%	23,2%	25,8%	30,3%	25,1%	27,6%	23,7%	21,4%	22,3%	27,3%	23,4%	25,8%
... d'un projet	64,0%	69,4%	65,7%	68,7%	72,1%	70,4%	65,9%	67,7%	67,0%	64,8%	69,8%	66,7%
Promotion 2020												
... hiérarchiques	31,6%	27,5%	30,2%	50,3%	41,9%	46,3%	38,0%	32,6%	34,7%	35,3%	31,9%	34,0%
... d'un budget	31,2%	31,6%	31,3%	41,1%	43,0%	42,0%	28,4%	31,3%	30,2%	32,8%	34,5%	33,5%
... d'une équipe	31,7%	27,1%	30,2%	39,1%	30,9%	35,1%	25,5%	22,2%	23,5%	32,7%	27,4%	30,6%
... d'un projet	66,3%	71,9%	68,1%	71,5%	73,9%	72,6%	66,4%	70,3%	68,8%	67,2%	72,2%	69,1%

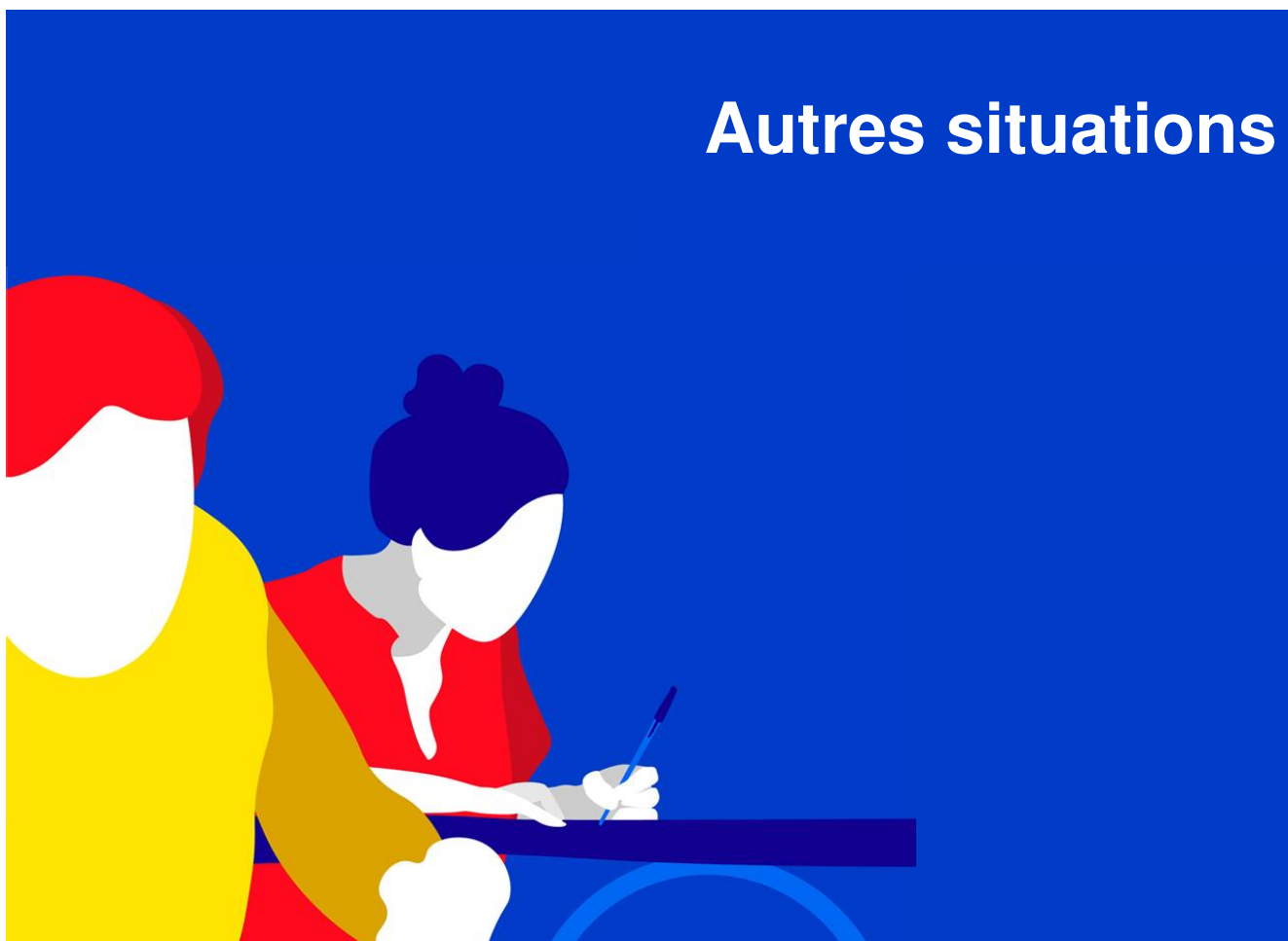
27,3 % des diplômés de la promotion 2022 déclarent avoir des responsabilités hiérarchiques dès leur premier poste à la sortie de l'école. C'est plus souvent le cas pour les managers (36,1 %) que pour les diplômés des écoles d'autres spécialités (25,4 %) et les ingénieurs (23,1 %).

Avec un peu plus d'expérience, les diplômés sont plus nombreux à exercer ce type de responsabilités : 34 % le déclarent pour l'ensemble de la promotion 2020, et jusqu'à 46,3 % pour les managers. Pour tous les types d'écoles, c'est un peu plus fréquent pour les hommes que les femmes.

La proportion de diplômés ayant la responsabilité d'un budget est équivalente.

Mais c'est plus fréquent - près des deux tiers des diplômés de la promotion 2022 - pour la responsabilité de projet : de 61,4 % pour les ingénieurs à 66,4 % pour les managers.

Autres situations



1. En volontariat

Promotion 2022	Hommes	Femmes	Total
Ingénieurs	2,9%	3,4%	3,1%
Managers	3,6%	4,0%	3,8%
Autres spécialités	4,0%	3,4%	3,6%
Ensemble	3,2%	3,7%	3,4%

Les volontaires représentent 3,4 % de l'ensemble des diplômés de la dernière promotion, de 3,1 % à 3,8 % selon le type d'école. L'an dernier, le volontariat avait attiré 2,5 % des nouveaux diplômés.

Compte tenu de la proportion d'ingénieurs parmi les diplômés, plus d'un volontaire sur deux est un ingénieur : ils représentent 50,7 % des volontaires, les managers 37,1 % et les diplômés des écoles d'autres spécialités 12,2 %.

Type de volontariat

Le volontariat international en entreprise (VIE) reste prépondérant chez les ingénieurs (80,1 %) et chez les managers (93,5 %).

Chez les diplômés des écoles d'autres spécialités, le type de volontariat est plus divers : 45,7 % des volontaires optent pour le VIE, 23,4 % pour le service civique et 20,2 % pour le volontariat en administration (VIA).

Le service civique est plus choisi par les femmes (16,7 %) que par les hommes (6,2 %). Ce type de volontariat est le plus fréquent pour les femmes diplômées des écoles d'autres spécialités (29 %).

Enquête 2023 Promotion 2022	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
VIE	87,4%	67,0%	80,1%	94,8%	92,3%	93,5%	51,9%	41,1%	45,7%	86,0%	72,9%	80,2%
Le service civique	6,8%	25,1%	13,3%	1,3%	2,7%	2,0%	16,0%	29,0%	23,4%	6,2%	16,7%	10,8%
VIA	2,4%	1,8%	2,2%	1,7%	1,9%	1,8%	18,5%	21,5%	20,2%	3,8%	5,1%	4,4%
VSI	1,2%	2,2%	1,5%	0,4%	0,4%	0,4%	0,0%	3,7%	2,1%	0,9%	1,7%	1,2%
SVE	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,0%	0,9%	0,5%	0,4%	0,5%	0,4%
Autre	1,8%	3,6%	2,4%	1,3%	2,3%	1,8%	13,6%	3,7%	8,0%	2,8%	3,1%	2,9%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

VIE : Volontariat International en Entreprise - VIA : Volontariat International en Administration

VSI : Volontariat de Solidarité Internationale - SVE : Service Volontaire Européen

Durée du contrat

Promotion 2022	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Moins de 12 mois	12,9%	3,1%	18,3%	10,4%
12 mois	49,9%	51,2%	47,8%	50,0%
18 mois	15,1%	18,0%	13,4%	15,8%
24 mois	22,1%	26,3%	19,9%	23,1%
Autre	0,1%	1,3%	0,5%	0,6%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

L'engagement de 12 mois est plus fréquent pour tous les types d'écoles : 49,9 % pour les ingénieurs, 51,2 % pour les managers et 47,8 % pour les diplômés des écoles d'autres spécialités. Pour ces derniers, les contrats plus courts (moins de 12 mois) représentent 18,3 %.

Principaux pays de volontariat

Lieu de volontariat	Promotion 2022
États-Unis	13,1%
France	11,4%
Belgique	10,5%
Allemagne	8,0%

La destination première pour le volontariat est les États-Unis pour 13,1 % des volontaires, devant la France (11,4 %) où le volontariat est exercé sous la forme d'un service civique.

Il est difficile de donner un indicateur fiable des indemnités perçues, car une partie de l'indemnité dépend du pays dans lequel le volontariat est exercé.

2. En recherche d'emploi

Dans l'enquête 2023, 8,3 % des diplômés de la promotion 2022 sont en recherche d'emploi, les nouveaux diplômés bénéficient de bonnes conditions d'entrée dans la vie professionnelle. C'est le niveau le plus bas observé pour la promotion sortante depuis de nombreuses enquêtes. Parmi les ingénieurs, seulement 5,9 % sont en recherche d'emploi, soit 1,5 point de moins que l'an dernier. C'est un peu plus fréquent pour les autres diplômés, mais le niveau est parmi les plus bas de la décennie : 11,3 % pour les managers, 10,9 % parmi les diplômés d'autres spécialités.

La part des femmes en recherche d'emploi est supérieure de 1,2 point à celle des hommes pour les ingénieurs et de 2,3 points pour les autres diplômés.

Parmi les diplômés depuis plus d'un an (promotion 2021), 3,4 % sont en recherche d'emploi. Pour les diplômés depuis plus de 2 ans (promotion 2020), la part n'est plus que de 2,3 %. Dans les deux cas, on est à un niveau un peu plus bas que l'an dernier : on était respectivement à 4,1 % et 2,5 % dans l'enquête réalisée en 2022.

Enquête 2023	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

Diplômés en recherche d'emploi

Promotion 2022	5,5%	6,7%	5,9%	10,2%	12,5%	11,3%	9,5%	11,8%	10,9%	7,1%	9,9%	8,3%
Promotion 2021	2,2%	3,1%	2,5%	4,0%	5,2%	4,6%	4,9%	5,6%	5,3%	2,8%	4,2%	3,4%
Promotion 2020	1,9%	2,5%	2,1%	2,2%	2,4%	2,3%	3,4%	4,0%	3,8%	2,1%	2,6%	2,3%

Diplômés en recherche d'emploi depuis la sortie de l'école

Promotion 2022	63,2%	67,9%	65,0%	70,7%	70,0%	70,3%	67,4%	67,6%	67,5%	66,4%	68,8%	67,6%
----------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Parmi les diplômés de la promotion 2022 en recherche d'emploi, 67,6 % le sont depuis la sortie de l'école, ce qui est mieux que l'an dernier (74,6 %). Ramenés à l'ensemble de la promotion, ils représentent 5,6 % (67,6 % des 8,3 % en recherche d'emploi).

Difficultés dans la recherche d'emploi

Enquête 2023 - Promotion 2022	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Manque d'expérience professionnelle	58,7%	52,7%	59,1%	56,4%
Peu d'offres d'emploi	38,5%	34,6%	52,6%	38,9%
Salaire proposé insuffisant	22,0%	35,5%	23,4%	27,4%
Mobilité géographique limitée	28,8%	15,8%	10,4%	21,3%
Difficulté à mettre en valeur mes compétences	17,0%	14,2%	15,8%	15,8%
Méconnaissance des débouchés possibles pour ma formation	6,7%	9,2%	13,9%	8,7%
Démarches administratives	9,2%	8,6%	6,0%	8,5%
Formation inadaptée au marché de l'emploi	6,0%	7,4%	10,9%	7,2%
Formation mal, ou pas, reconnue par les employeurs	6,2%	7,5%	7,4%	6,9%
Mauvaise maîtrise des techniques de recherche d'emploi	6,2%	4,8%	5,7%	5,6%

Dans le tableau, les difficultés rencontrées sont classées par fréquence de citation, un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

Pour la promotion 2022, la principale difficulté est le manque d'expérience professionnelle, citée par plus de la moitié des diplômés (56,4 %). Sur les autres difficultés, des différences apparaissent selon le type d'école.

Le peu d'offres d'emploi est une difficulté beaucoup plus présente pour les diplômés des autres spécialités (52,6 %) que pour les ingénieurs et les managers.

Les ingénieurs citent plus souvent la mobilité géographique (28,8 %).

Le niveau de salaire insuffisant est un peu plus souvent cité que dans l'enquête précédente : 27,4 % contre 24 % l'an dernier, et plus souvent par les managers (35,3 %).

3. En thèse

3,3 % des diplômés de la promotion 2022 sont concernés.

Ce choix est fait par 5,5 % des ingénieurs, il est beaucoup moins fréquent pour les autres diplômés.

Promotion 2022	Hommes	Femmes	Total
Ingénieurs	5,3%	5,7%	5,5%
Managers	0,1%	0,1%	0,1%
Autres spécialités	2,7%	1,5%	2,0%
Ensemble	3,7%	2,8%	3,3%

Les diplômés des Grandes écoles préparant une thèse sont en très grande majorité des ingénieurs : pour la promotion 2022, les ingénieurs représentent 92 % des inscrits en thèse à la suite de leur diplôme de Grande école.

Un doctorant sur trois (35 %) est une femme, ce qui est une proportion équivalente à la part des femmes parmi les ingénieurs.

Types de thèse

Les thèses CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) représentent une thèse sur cinq. Ayant un contrat avec un employeur, les doctorants bénéficient de meilleures conditions de rémunération.

Enquête 2023 Promotion 2022	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Thèse Cifre	21,4%	19,6%	20,8%
Autre thèse	78,6%	80,4%	79,2%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

Note : l'appellation « Autre thèse » regroupe toutes les thèses académiques hors convention CIFRE, y compris celles réalisées sous des dispositifs particuliers (thèses financées par le CEA, thèses industrielles hors statut CIFRE, thèses à l'étranger en entreprise ...).

Localisation du laboratoire

Promotion 2022 Localisation labo	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
France	88,0%	60,0%	80,6%	86,9%
Pays UE	5,2%	30,0%	10,4%	6,1%
Autre pays étranger	6,8%	10,0%	9,0%	7,1%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les laboratoires d'accueil des doctorants sont situés en France pour la plupart (86,9 %).

Rémunération

Enquête 2023 - Promotion 2022		Cifre	Autre thèse	Ensemble
Rémunération brute annuelle hors primes Lieu en France	Moyenne	32 670 €	25 512 €	27 249 €
	Médiane	32 546 €	25 200 €	25 620 €

4. En poursuite d'études

La poursuite d'études, après l'obtention d'un diplôme délivré par une Grande école, est plus fréquente parmi les diplômés des autres spécialités (15,6 %) que chez les managers (seulement 5 %) et les ingénieurs (7,3 %).

Promotion 2022	Hommes	Femmes	Total
Ingénieurs	6,9%	8,2%	7,3%
Managers	4,9%	5,1%	5,0%
Autres spécialités	17,7%	14,3%	15,6%
Ensemble	7,2%	8,0%	7,5%

Raisons principales

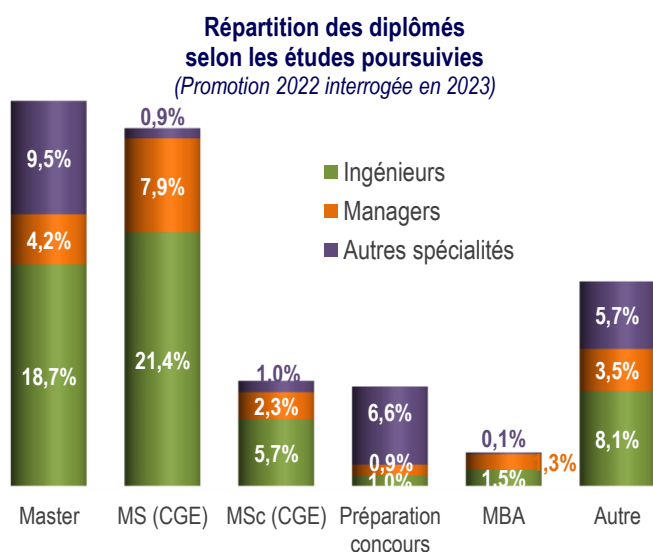
Pour une grande part des diplômés (86,9 %), la poursuite des études est choisie pour compléter leurs compétences. Pour les ingénieurs, c'est d'abord l'occasion d'acquérir une double compétence (51,9 %), quand les autres diplômés souhaitent plutôt acquérir une spécialisation dans le cadre de leur projet professionnel (49,4 % pour les managers et 43,9 % pour les diplômés des autres spécialités).

Cette année, la poursuite des études dans l'attente de trouver un emploi reste marginale (1,8 %) comme l'an dernier (2,1 %). Il y a deux ans, dans l'enquête de 2021, au moment de la crise économique, cette proportion était beaucoup plus élevée : elle dépassait 11 % pour les managers et les diplômés d'autres spécialités, et 6 % pour les ingénieurs.

Promotion 2022 Raisons principales	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Pour acquérir une double compétence, une compétence complémentaire	51,9%	35,6%	31,4%	45,0%
Pour acquérir une spécialisation, dans le cadre de mon projet professionnel	38,8%	49,4%	43,9%	41,9%
Pour reconversion professionnelle	6,2%	7,7%	4,1%	6,2%
Dans l'attente de trouver un emploi	1,0%	3,1%	3,0%	1,8%
Autre	2,1%	4,1%	17,5%	5,1%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

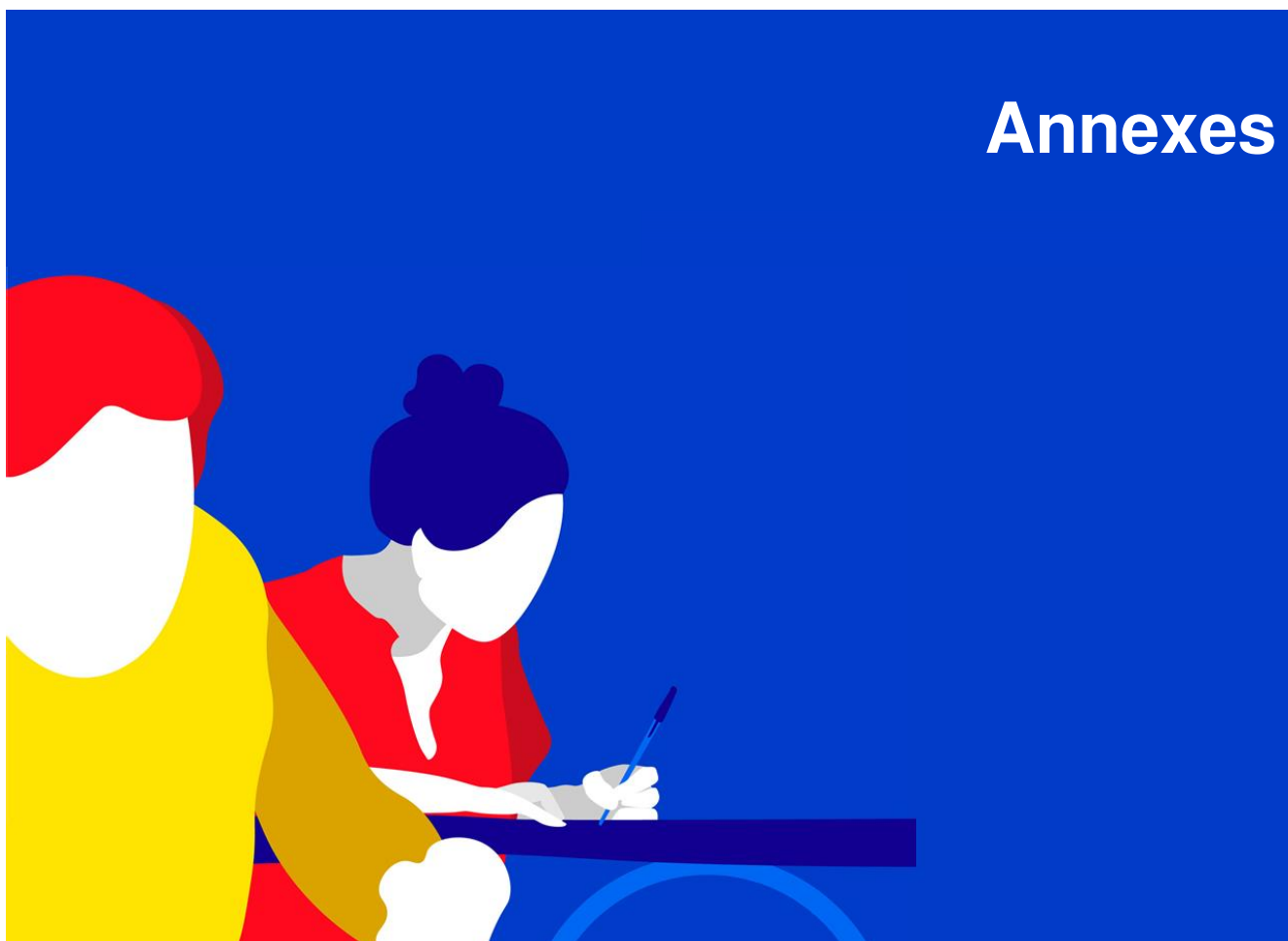
Types d'études

La formation Mastère Spécialisé® accréditée par la CGE et le master sont les types de formation les plus souvent choisis, par six diplômés sur dix (62,5 %).



Promotion 2022	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Master	33,2%	20,9%	40,2%	32,4%
MS (CGE)	38,1%	39,1%	3,6%	30,1%
MSc (CGE)	10,1%	11,4%	4,0%	8,9%
Préparation concours	1,7%	4,6%	27,7%	8,4%
MBA	2,6%	6,5%	0,5%	2,9%
Autre	14,3%	17,6%	23,9%	17,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Annexes



1. Salaire brut annuel moyen hors primes – Lieu de travail en France

Lieu de travail en France	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

Promotion 2022

1er décile	32 000 €	28 800 €	30 947 €	31 000 €	30 000 €	30 000 €	28 564 €	26 400 €	26 908 €	32 000 €	28 360 €	30 000 €
Médiane	38 000 €	36 000 €	37 200 €	40 000 €	38 000 €	38 500 €	40 000 €	36 000 €	38 000 €	38 000 €	37 000 €	38 000 €
9ème décile	44 000 €	42 817 €	44 000 €	51 000 €	45 000 €	48 000 €	53 000 €	45 500 €	48 410 €	46 000 €	44 000 €	45 000 €
Moyenne	38 245 €	36 187 €	37 601 €	40 744 €	37 963 €	39 332 €	40 716 €	36 727 €	38 249 €	39 000 €	36 949 €	38 184 €
Moins de 25 000 €	0,8%	3,1%	1,5%	1,6%	2,5%	2,0%	3,6%	6,5%	5,4%	1,1%	3,3%	2,0%
25 000 € à 29 999 €	3,2%	9,4%	5,1%	4,2%	7,5%	5,9%	8,7%	15,4%	12,8%	3,7%	9,4%	6,0%
30 000 € à 34 999 €	21,3%	26,0%	22,8%	16,3%	19,5%	17,9%	15,8%	20,8%	18,9%	19,8%	22,8%	21,0%
35 000 € à 37 999 €	22,9%	21,8%	22,6%	16,1%	19,3%	17,7%	10,1%	13,5%	12,2%	20,6%	19,7%	20,2%
38 000 € à 41 999 €	30,3%	25,5%	28,8%	25,6%	27,0%	26,3%	19,9%	19,7%	19,8%	28,6%	25,3%	27,3%
42 000 € à 45 999 €	14,9%	10,2%	13,4%	18,8%	15,5%	17,1%	19,8%	14,6%	16,6%	16,1%	12,8%	14,8%
46 000 € à 49 999 €	3,0%	2,2%	2,8%	4,4%	3,0%	3,7%	6,4%	4,2%	5,0%	3,5%	2,8%	3,2%
50 000 € ou plus	3,6%	1,8%	3,0%	13,0%	5,7%	9,3%	15,7%	5,3%	9,3%	6,6%	3,8%	5,5%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Promotion 2021

1er décile	32 000 €	28 000 €	30 000 €	30 340 €	30 000 €	30 000 €	28 800 €	26 400 €	27 068 €	31 200 €	28 000 €	30 000 €
Médiane	38 400 €	36 200 €	38 000 €	40 900 €	38 500 €	40 000 €	40 170 €	36 823 €	38 000 €	39 000 €	37 000 €	38 000 €
9ème décile	47 000 €	44 139 €	46 000 €	55 000 €	48 000 €	51 000 €	53 000 €	48 000 €	50 000 €	49 000 €	45 800 €	48 000 €
Moyenne	39 225 €	36 510 €	38 327 €	42 454 €	39 363 €	40 862 €	41 401 €	37 718 €	39 146 €	39 879 €	37 422 €	38 901 €
Moins de 25 000 €	1,0%	4,0%	2,0%	1,4%	1,9%	1,7%	4,6%	6,3%	5,7%	1,3%	3,9%	2,3%
25 000 € à 29 999 €	4,0%	10,1%	6,0%	4,9%	7,2%	6,1%	7,3%	12,0%	10,2%	4,4%	9,7%	6,5%
30 000 € à 34 999 €	19,1%	24,0%	20,7%	13,6%	18,5%	16,1%	16,8%	21,4%	19,6%	18,1%	22,2%	19,7%
35 000 € à 37 999 €	20,5%	20,6%	20,6%	12,4%	15,6%	14,1%	11,0%	12,9%	12,1%	18,6%	18,0%	18,3%
38 000 € à 41 999 €	26,0%	21,9%	24,6%	21,2%	24,6%	23,0%	14,1%	17,0%	15,9%	24,4%	21,7%	23,3%
42 000 € à 45 999 €	16,6%	12,6%	15,3%	20,1%	18,6%	19,3%	19,7%	15,8%	17,3%	17,4%	14,6%	16,3%
46 000 € à 49 999 €	5,9%	3,8%	5,2%	8,6%	5,5%	7,0%	9,1%	6,4%	7,5%	6,6%	4,7%	5,8%
50 000 € ou plus	6,9%	3,0%	5,6%	17,8%	8,1%	12,8%	17,3%	8,2%	11,7%	9,4%	5,2%	7,7%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Promotion 2020

1er décile	32 500 €	28 573 €	31 000 €	32 000 €	30 000 €	31 000 €	29 777 €	27 361 €	27 876 €	32 035 €	29 000 €	30 150 €
Médiane	40 000 €	37 000 €	39 000 €	43 000 €	40 000 €	42 000 €	43 900 €	38 000 €	40 000 €	40 300 €	38 000 €	40 000 €
9ème décile	50 000 €	46 000 €	47 000 €	59 000 €	50 000 €	55 000 €	58 000 €	51 500 €	54 000 €	53 000 €	49 000 €	51 000 €
Moyenne	41 121 €	37 655 €	39 965 €	44 984 €	40 879 €	43 003 €	44 216 €	39 195 €	41 182 €	42 158 €	38 894 €	40 872 €
Moins de 25 000 €	1,0%	2,5%	1,5%	1,3%	2,0%	1,6%	3,7%	4,5%	4,2%	1,2%	2,6%	1,7%
25 000 € à 29 999 €	3,4%	10,0%	5,6%	4,0%	5,4%	4,7%	6,4%	14,3%	11,2%	3,7%	9,0%	5,8%
30 000 € à 34 999 €	14,4%	21,8%	16,8%	9,3%	15,4%	12,2%	12,6%	19,3%	16,6%	13,1%	19,4%	15,6%
35 000 € à 37 999 €	16,4%	18,6%	17,1%	10,6%	12,6%	11,6%	7,1%	11,1%	9,5%	14,6%	15,8%	15,0%
38 000 € à 41 999 €	26,3%	21,2%	24,6%	15,8%	21,1%	18,3%	12,1%	13,5%	12,9%	23,2%	20,3%	22,1%
42 000 € à 45 999 €	18,4%	15,1%	17,3%	20,7%	20,3%	20,5%	15,5%	14,8%	15,1%	18,8%	16,8%	18,0%
46 000 € à 49 999 €	7,9%	5,1%	7,0%	10,3%	9,6%	10,0%	12,8%	8,5%	10,2%	8,7%	7,0%	8,0%
50 000 € ou plus	12,2%	5,8%	10,0%	28,1%	13,6%	21,1%	29,9%	14,1%	20,3%	16,7%	9,3%	13,8%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

2. Secteur d'activité des ingénieurs

Enquête 2023 - Promotion 2022	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
Secteurs d'activité	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	26,1%	26,5%	26,2%	31,5%	37 423 €	36 239 €	37 053 €	36 000 €
TIC Services	23,6%	14,8%	20,8%	22,1%	38 705 €	38 105 €	38 573 €	38 000 €
Industrie des transports	7,8%	4,4%	6,7%	20,2%	38 967 €	38 053 €	38 783 €	39 000 €
Construction, BTP	6,5%	6,3%	6,4%	30,6%	38 415 €	37 773 €	38 223 €	38 040 €
Énergie	4,9%	3,4%	4,4%	23,7%	39 552 €	38 131 €	39 230 €	39 000 €
Autres industries	3,6%	2,9%	3,4%	26,6%	36 296 €	36 940 €	36 454 €	36 000 €
Industrie agroalimentaire	1,6%	6,8%	3,2%	65,5%	35 402 €	32 276 €	33 291 €	33 000 €
Activités financières et d'assurance	3,2%	2,5%	3,0%	26,4%	47 147 €	46 335 €	46 933 €	45 000 €
Industrie des TIC	3,4%	1,7%	2,9%	18,7%	40 697 €	40 233 €	40 607 €	41 000 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	2,8%	1,7%	2,4%	21,6%	37 147 €	36 411 €	36 990 €	37 000 €
Industrie chimique	1,3%	4,5%	2,3%	61,1%	40 072 €	37 137 €	38 332 €	40 000 €
Recherche-développement scientifique	1,7%	2,6%	2,0%	40,4%	36 028 €	33 996 €	35 208 €	34 825 €
Administration d'État - Collectivités territoriales - Hospitalière	1,5%	2,4%	1,8%	41,8%	36 762 €	32 106 €	34 764 €	34 000 €
Commerce	1,4%	2,0%	1,6%	39,7%	36 271 €	34 210 €	35 363 €	34 500 €
Enseignement - Recherche	1,3%	2,0%	1,5%	42,0%	30 639 €	28 125 €	29 547 €	29 000 €
Industrie pharmaceutique	0,9%	2,3%	1,3%	54,4%	38 242 €	37 195 €	37 718 €	37 405 €
Transports (Services)	1,4%	1,2%	1,3%	27,9%	38 692 €	37 737 €	38 434 €	38 000 €
Agriculture, sylviculture et pêche	0,7%	2,6%	1,3%	63,0%	31 851 €	29 627 €	30 364 €	30 000 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	0,9%	1,4%	1,1%	41,9%	37 433 €	33 863 €	35 855 €	36 000 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	0,5%	1,8%	0,9%	59,6%	36 103 €	35 191 €	35 552 €	36 000 €
Industrie du caoutchouc, plastique, produits minéraux non métalliques	0,8%	1,0%	0,9%	34,4%	38 643 €	37 619 €	38 253 €	38 000 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,8%	0,8%	0,8%	33,3%	37 465 €	33 614 €	36 136 €	35 000 €
Télécommunications	0,7%	0,5%	0,7%	22,8%	40 028 €	42 724 €	40 630 €	40 000 €
Production et distribution d'eau assainissement - Déchets et dépollution	0,4%	0,8%	0,6%	45,1%	36 851 €	34 607 €	35 879 €	36 000 €
Santé humaine et action sociale	0,4%	0,9%	0,5%	53,5%	38 538 €	34 578 €	36 558 €	36 000 €
Activités immobilières	0,4%	0,5%	0,5%	34,5%	40 118 €	41 395 €	40 590 €	40 000 €
Industries extractives	0,4%	0,4%	0,4%	28,0%	39 092 €	36 766 €	38 489 €	38 675 €
Édition, audiovisuel et diffusion	0,4%	0,3%	0,4%	27,1%	**	**	35 605 €	36 000 €
Arts, spectacles et activités récréatives	0,3%	0,3%	0,3%	31,3%	34 420 €	32 398 €	33 662 €	34 400 €
Hébergement et restauration	0,1%	0,5%	0,2%	65,9%	**	**	33 883 €	33 600 €
Tourisme	0,1%	0,2%	0,1%	47,4%	**	**	**	**
Ingénieurs - Ensemble des diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	31,6%	38 245 €	36 187 €	37 601 €	37 200 €

* Il s'agit du salaire moyen.

** Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés ingénieurs recrutés dans ce secteur.

3. Secteur d'activité des managers

Enquête 2023 - Promotion 2022	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
Secteurs d'activité	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	23,8%	20,0%	21,9%	45,1%	43 600 €	41 662 €	42 721 €	41 000 €
Activités financières et d'assurance	16,2%	10,3%	13,3%	38,3%	46 422 €	43 435 €	45 235 €	42 300 €
TIC Services	14,2%	11,3%	12,8%	43,7%	39 791 €	38 420 €	39 172 €	39 700 €
Commerce	6,7%	9,4%	8,0%	58,0%	36 657 €	35 085 €	35 732 €	36 000 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	7,9%	6,6%	7,3%	44,7%	39 507 €	38 117 €	38 854 €	39 000 €
Industrie agroalimentaire	2,8%	5,5%	4,1%	65,3%	35 661 €	35 043 €	35 251 €	35 000 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,9%	4,5%	3,7%	60,4%	36 723 €	33 814 €	34 922 €	35 000 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	1,7%	4,2%	2,9%	70,3%	37 585 €	36 228 €	36 543 €	37 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	1,8%	3,2%	2,5%	62,9%	36 032 €	34 209 €	34 784 €	35 000 €
Industrie chimique	1,1%	3,2%	2,1%	73,5%	40 595 €	39 673 €	39 890 €	40 000 €
Industrie des transports	2,3%	1,8%	2,0%	42,7%	40 484 €	36 547 €	38 751 €	38 750 €
Transports (Services)	1,9%	1,6%	1,8%	45,9%	37 037 €	35 936 €	36 548 €	36 000 €
Autres industries	1,4%	2,1%	1,7%	58,9%	36 594 €	37 181 €	36 933 €	37 000 €
Arts, spectacles et activités récréatives	1,6%	1,7%	1,6%	51,4%	37 675 €	32 454 €	35 040 €	35 000 €
Activités immobilières	1,9%	1,3%	1,6%	40,4%	40 226 €	38 963 €	39 740 €	40 000 €
Énergie	1,8%	1,4%	1,6%	42,6%	39 856 €	37 727 €	38 869 €	38 000 €
Construction, BTP	1,5%	1,4%	1,5%	46,3%	38 216 €	37 810 €	38 019 €	38 000 €
Industrie des TIC	1,5%	1,2%	1,4%	43,7%	39 433 €	38 194 €	38 898 €	38 000 €
Industrie pharmaceutique	0,9%	1,6%	1,2%	64,2%	41 667 €	37 424 €	38 914 €	38 000 €
Hébergement et restauration	0,9%	1,3%	1,1%	57,9%	35 541 €	33 438 €	34 329 €	34 280 €
Administration d'État - Collectivités territoriales - Hospitalière	1,2%	0,8%	1,0%	40,9%	38 108 €	31 949 €	35 957 €	34 000 €
Santé humaine et action sociale	0,7%	1,2%	1,0%	63,0%	37 376 €	33 116 €	34 820 €	33 036 €
Enseignement - Recherche	0,6%	1,3%	0,9%	69,2%	34 994 €	31 474 €	32 480 €	32 400 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	0,8%	0,6%	0,7%	40,8%	37 979 €	36 799 €	37 496 €	38 000 €
Tourisme	0,5%	0,9%	0,7%	63,2%	33 263 €	33 245 €	33 251 €	33 000 €
Télécommunications	0,5%	0,6%	0,5%	55,2%	39 715 €	39 232 €	39 468 €	38 500 €
Industrie du caoutchouc, plastique, produits minéraux non métalliques	0,4%	0,4%	0,4%	50,0%	37 341 €	37 839 €	37 625 €	38 000 €
Production et distribution d'eau assainissement - Déchets et dépollution	0,2%	0,3%	0,2%	59,3%	**	**	37 798 €	37 600 €
Agriculture, sylviculture et pêche	0,1%	0,2%	0,2%	58,8%	36 250 €	34 131 €	34 979 €	33 000 €
Industries extractives	0,1%	0,1%	0,1%	50,0%	**	**	**	**
Recherche-développement scientifique	0,1%	0,1%	0,1%	63,6%	**	**	**	**
Managers - Ensemble des diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	50,0%	40 744 €	37 963 €	39 332 €	38 500 €

* Il s'agit du salaire moyen.

** Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés managers recrutés dans ce secteur.

4. Secteur d'activité des écoles « autres spécialités »

Enquête 2023 - Promotion 2022	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
Secteurs d'activité	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	22,8%	18,9%	20,4%	56,0%	41 934 €	39 516 €	40 588 €	40 000 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	9,6%	13,4%	11,9%	68,1%	35 344 €	32 370 €	33 394 €	31 200 €
Administration d'État - Collectivités territoriales - Hospitalière	11,6%	10,3%	10,8%	57,6%	33 713 €	33 289 €	33 458 €	32 500 €
Activités financières et d'assurance	12,5%	8,1%	9,8%	50,0%	50 728 €	48 653 €	49 677 €	47 000 €
TIC Services	11,3%	6,8%	8,6%	48,1%	43 070 €	39 665 €	41 414 €	41 900 €
Édition, audiovisuel et diffusion	7,4%	6,3%	6,8%	56,6%	31 372 €	31 376 €	31 374 €	32 400 €
Construction, BTP	4,6%	4,3%	4,4%	59,1%	32 179 €	32 694 €	32 546 €	30 000 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,0%	4,8%	3,7%	78,5%	**	**	33 780 €	34 000 €
Arts, spectacles et activités récréatives	1,4%	4,9%	3,5%	84,0%	**	**	29 067 €	27 600 €
Santé humaine et action sociale	1,6%	4,8%	3,5%	82,4%	**	**	31 653 €	30 590 €
Enseignement - Recherche	2,5%	2,3%	2,4%	58,0%	28 978 €	30 336 €	29 838 €	26 400 €
Commerce	1,9%	2,4%	2,2%	66,0%	**	**	37 835 €	38 200 €
Énergie	2,3%	1,2%	1,6%	44,1%	**	**	38 418 €	38 000 €
Industrie chimique	1,1%	1,5%	1,3%	67,9%	**	**	39 145 €	40 000 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	0,2%	2,0%	1,3%	92,9%	**	**	38 831 €	39 000 €
Activités immobilières	1,4%	0,5%	0,9%	33,3%	**	**	**	**
Transports (Services)	0,8%	0,9%	0,9%	61,1%	**	**	**	**
Industrie agroalimentaire	0,4%	1,1%	0,8%	82,4%	**	**	**	**
Hébergement et restauration	0,5%	0,9%	0,8%	75,0%	**	**	**	**
Industrie des TIC	1,0%	0,5%	0,7%	46,7%	**	**	**	**
Autres industries	0,6%	0,5%	0,6%	58,3%	**	**	**	**
Industrie des transports	0,6%	0,5%	0,5%	54,5%	**	**	**	**
Recherche-développement scientifique	0,1%	0,7%	0,5%	90,0%	**	**	**	**
Industrie pharmaceutique	0,4%	0,5%	0,4%	66,7%	**	**	**	**
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	0,5%	0,3%	0,4%	50,0%	**	**	**	**
Industrie du caoutchouc, plastique, produits minéraux non métalliques	0,4%	0,4%	0,4%	62,5%	**	**	**	**
Tourisme	0,4%	0,3%	0,3%	57,1%	**	**	**	**
Télécommunications	0,1%	0,2%	0,2%	75,0%	**	**	**	**
Production et distribution d'eau assainissement - Déchets et dépollution	0,0%	0,3%	0,2%	100,0%	**	**	**	**
Agriculture, sylviculture et pêche	0,1%	0,2%	0,1%	66,7%	**	**	**	**
Industries extractives	0,0%	0,2%	0,1%	100,0%	**	**	**	**
Autres spécialités - Ensemble des diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	62,3%	40 716 €	36 727 €	38 249 €	38 000 €

* Il s'agit du salaire moyen.

** Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés des écoles d'autres spécialités recrutés dans ce secteur.

5. Service / Département d'emploi (à défaut le poste) des ingénieurs

Enquête 2023 - Promotion 2022	Répartition par service			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
Service / Département	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Études - Conseil et expertise	19,1%	24,3%	20,7%	36,7%	38 173 €	35 254 €	37 120 €	36 500 €
Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	20,4%	21,0%	20,6%	31,8%	37 626 €	35 434 €	36 942 €	37 000 €
Études et développement en systèmes d'information	11,6%	5,8%	9,8%	18,5%	39 555 €	38 706 €	39 389 €	38 750 €
Production - Exploitation	9,5%	9,9%	9,6%	32,2%	37 679 €	36 363 €	37 269 €	37 200 €
Informatique industrielle et technique	9,8%	4,8%	8,2%	18,3%	38 753 €	38 626 €	38 730 €	38 200 €
Méthodes, contrôle de production, maintenance	5,3%	4,2%	5,0%	26,6%	37 161 €	36 442 €	36 970 €	37 000 €
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	2,3%	7,9%	4,0%	60,9%	36 252 €	33 924 €	34 848 €	35 000 €
Commercial (dont ingénieur d'affaire)	3,9%	4,0%	3,9%	31,4%	36 224 €	35 981 €	36 155 €	36 000 €
Maîtrise d'ouvrage	2,7%	2,4%	2,6%	28,3%	38 651 €	37 157 €	38 230 €	38 000 €
Achats, approvisionnements, logistique	2,0%	2,9%	2,3%	39,5%	37 261 €	37 084 €	37 192 €	37 500 €
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	2,5%	1,1%	2,1%	17,0%	40 136 €	40 097 €	40 129 €	40 000 €
Assistance technique	1,5%	1,3%	1,4%	27,7%	36 673 €	36 908 €	36 741 €	36 600 €
Innovation, transfert de technologie, propriété industrielle, brevets	1,5%	1,3%	1,4%	28,1%	38 281 €	38 080 €	38 228 €	37 600 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	1,2%	1,7%	1,4%	39,0%	44 690 €	39 270 €	42 541 €	41 000 €
Direction générale	1,5%	0,7%	1,3%	17,5%	46 019 €	39 057 €	44 351 €	40 000 €
Exploitation / maintenance informatique	1,4%	0,7%	1,2%	18,0%	38 390 €	38 448 €	38 401 €	38 000 €
Développement durable, RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	0,7%	2,1%	1,2%	56,1%	35 785 €	32 731 €	34 088 €	34 000 €
Audit	1,1%	0,8%	1,0%	26,1%	39 972 €	36 248 €	39 041 €	40 000 €
Marketing	0,4%	1,4%	0,7%	61,3%	38 577 €	35 178 €	36 408 €	36 700 €
Recherche expérimentale	0,7%	0,6%	0,7%	30,1%	36 309 €	30 735 €	34 782 €	33 000 €
Enseignement - Formation	0,6%	0,6%	0,6%	31,9%	**	**	31 044 €	30 480 €
Communication	0,0%	0,2%	0,1%	80,0%	**	**	**	**
Ressources humaines	0,0%	0,1%	0,1%	50,0%	**	**	**	**
Juridique	0,0%	0,0%	0,0%	25,0%	**	**	**	**
Ingénieurs - Ensemble des diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	31,6%	38 245 €	36 187 €	37 601 €	37 200 €

* Il s'agit du salaire moyen.

** Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par service, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des services hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un service correspond à la part des femmes parmi les diplômés ingénieurs recrutés dans ce service.

6. Service / Département d'emploi (à défaut le poste) des managers

Enquête 2023 - Promotion 2022	Répartition par service			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
Service / Département	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Études - Conseil et expertise	22,2%	18,3%	20,3%	44,7%	44 869 €	43 271 €	44 160 €	42 000 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	20,4%	16,0%	18,2%	43,5%	42 171 €	39 174 €	40 798 €	40 000 €
Commercial (dont ingénieur d'affaire)	20,8%	13,7%	17,3%	39,2%	37 026 €	35 052 €	36 256 €	35 000 €
Marketing	9,1%	20,5%	14,8%	68,9%	36 561 €	35 553 €	35 848 €	36 000 €
Achats, approvisionnements, logistique	5,1%	6,2%	5,7%	54,1%	38 049 €	36 813 €	37 388 €	38 000 €
Audit	5,6%	4,8%	5,2%	45,7%	39 453 €	38 836 €	39 148 €	39 000 €
Ressources humaines	2,6%	5,6%	4,1%	68,0%	35 178 €	35 328 €	35 278 €	35 500 €
Communication	1,4%	5,7%	3,5%	79,5%	32 542 €	32 748 €	32 708 €	33 000 €
Direction générale	4,3%	2,3%	3,3%	34,6%	43 893 €	40 215 €	42 553 €	41 000 €
Études et développement en systèmes d'information	1,9%	0,9%	1,4%	33,3%	40 594 €	40 645 €	40 613 €	41 000 €
Maîtrise d'ouvrage	1,2%	1,1%	1,1%	48,0%	39 467 €	42 174 €	40 665 €	40 000 €
Développement durable, RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	0,8%	1,3%	1,1%	61,3%	39 239 €	37 330 €	38 030 €	38 000 €
Production - Exploitation	0,9%	0,7%	0,8%	44,9%	37 583 €	36 461 €	37 067 €	36 204 €
Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	0,9%	0,5%	0,7%	37,7%	**	**	46 951 €	45 338 €
Informatique industrielle et technique	0,6%	0,5%	0,5%	45,7%	**	**	41 002 €	40 000 €
Innovation, transfert de technologie, propriété industrielle, brevets	0,5%	0,3%	0,4%	33,3%	**	**	42 745 €	42 500 €
Juridique	0,5%	0,3%	0,4%	41,2%	**	**	**	**
Enseignement - Formation	0,3%	0,4%	0,4%	51,6%	**	**	**	**
Assistance technique	0,3%	0,2%	0,3%	40,9%	**	**	**	**
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	0,2%	0,3%	0,2%	55,0%	**	**	**	**
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	0,3%	0,1%	0,2%	27,8%	**	**	**	**
Exploitation / maintenance informatique	0,1%	0,1%	0,1%	45,5%	**	**	**	**
Méthodes, contrôle de production, maintenance	0,1%	0,1%	0,1%	54,5%	**	**	**	**
Recherche expérimentale	0,0%	0,0%	0,0%	66,7%	**	**	**	**
Managers - Ensemble des diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	50,0%	40 744 €	37 963 €	39 332 €	38 500 €

* Il s'agit du salaire moyen.

** Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par service, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des services hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un service correspond à la part des femmes parmi les diplômés managers recrutés dans ce service.

7. Service / Département d'emploi (à défaut le poste) des écoles « autres spécialités »

Enquête 2023 - Promotion 2022	Répartition par service			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
Service / Département	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Études - Conseil et expertise	28,7%	24,8%	26,4%	55,8%	41 281 €	38 412 €	39 658 €	40 000 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	12,5%	11,6%	12,0%	57,6%	45 426 €	41 140 €	42 880 €	43 000 €
Communication	5,7%	10,4%	8,5%	72,8%	33 818 €	33 816 €	33 817 €	33 000 €
Direction générale	8,7%	5,9%	7,1%	50,0%	41 385 €	36 632 €	39 009 €	36 500 €
Production - Exploitation	6,8%	6,4%	6,6%	57,7%	31 389 €	29 655 €	30 410 €	30 000 €
Audit	7,0%	4,0%	5,2%	45,5%	**	**	42 587 €	43 000 €
Marketing	1,3%	6,7%	4,5%	88,1%	**	**	38 355 €	38 700 €
Maîtrise d'ouvrage	4,3%	3,4%	3,8%	53,6%	**	**	34 668 €	31 600 €
Commercial (dont ingénieur d'affaire)	4,0%	3,1%	3,5%	52,9%	**	**	39 628 €	40 000 €
Ressources humaines	1,5%	4,7%	3,4%	82,0%	**	**	38 747 €	39 000 €
Développement durable, RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	1,5%	4,6%	3,3%	81,6%	**	**	35 598 €	36 000 €
Juridique	3,0%	3,3%	3,2%	61,7%	**	**	36 089 €	35 500 €
Études et développement en systèmes d'information	4,8%	1,5%	2,8%	31,0%	**	**	42 749 €	41 616 €
Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	2,2%	2,6%	2,4%	63,9%	**	**	38 523 €	36 000 €
Enseignement - Formation	2,2%	2,3%	2,2%	60,6%	**	**	**	**
Achats, approvisionnements, logistique	1,3%	1,7%	1,6%	65,2%	**	**	**	**
Informatique industrielle et technique	1,5%	0,7%	1,0%	40,0%	**	**	**	**
Innovation, transfert de technologie, propriété industrielle, brevets	0,8%	1,1%	1,0%	66,7%	**	**	**	**
Assistance technique	1,0%	0,7%	0,8%	50,0%	**	**	**	**
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	0,5%	0,1%	0,3%	25,0%	**	**	**	**
Méthodes, contrôle de production, maintenance	0,3%	0,0%	0,1%	0,0%	**	**	**	**
Recherche expérimentale	0,0%	0,2%	0,1%	100,0%	**	**	**	**
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	0,2%	0,0%	0,1%	0,0%	**	**	**	**
Exploitation / maintenance informatique	0,0%	0,1%	0,1%	100,0%	**	**	**	**
Autres spécialités - Ensemble des diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	62,3%	40 716 €	36 727 €	38 249 €	38 000 €

* Il s'agit du salaire moyen.

** Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par service, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des services hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un service correspond à la part des femmes parmi les diplômés des écoles d'autres spécialités recrutés dans ce service.

8. Entreprises publiques ou privées

Enquête 2023 Promotion 2022	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Secteur privé	92,0%	88,0%	90,7%	96,5%	94,2%	95,3%	78,5%	73,5%	75,4%	92,3%	88,4%	90,8%
Secteur public	7,2%	9,3%	7,9%	2,8%	4,2%	3,5%	17,6%	18,0%	17,8%	6,7%	8,5%	7,4%
Association / ONG	0,8%	2,7%	1,4%	0,7%	1,6%	1,2%	3,9%	8,6%	6,7%	0,9%	3,0%	1,8%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

9. Tableaux pour les apprentis

Taille des entreprises

Promotion 2022 Taille entreprises	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Aucun salarié	1,4%	0,4%	1,1%	1,5%	0,9%	1,2%	1,0%	0,4%	0,6%	1,4%	0,7%	1,1%
Moins de 10 salariés	2,9%	3,8%	3,1%	6,5%	5,5%	6,0%	5,5%	7,1%	6,5%	4,5%	5,4%	4,9%
10 à 19 salariés	5,0%	3,2%	4,6%	5,0%	6,0%	5,5%	4,9%	6,0%	5,6%	5,0%	5,4%	5,1%
20 à 49 salariés	8,4%	7,8%	8,2%	7,1%	8,0%	7,6%	8,4%	8,9%	8,7%	7,9%	8,1%	8,0%
50 à 249 salariés	19,3%	21,5%	19,8%	13,8%	15,2%	14,5%	14,9%	14,7%	14,8%	16,8%	16,5%	16,7%
250 à 4 999 salariés	31,9%	32,9%	32,1%	31,0%	31,3%	31,1%	28,2%	26,8%	27,3%	31,2%	30,9%	31,1%
5 000 salariés ou plus	31,2%	30,3%	31,0%	35,2%	33,2%	34,1%	37,0%	36,1%	36,5%	33,2%	33,0%	33,1%
Ensemble des apprentis	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Secteurs d'activité

Ingénieurs Enquête 2023 - Promotion 2022	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
Principaux secteurs d'activité	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	20,6%	17,7%	19,9%	21,1%	36 710 €	35 826 €	36 527 €	36 000 €
TIC Services	19,3%	13,0%	17,8%	17,5%	39 133 €	39 185 €	39 143 €	39 000 €
Industrie des transports	9,6%	7,1%	9,0%	18,8%	39 027 €	39 325 €	39 084 €	39 150 €
Construction, BTP	6,6%	7,5%	6,8%	26,3%	38 342 €	37 629 €	38 156 €	37 700 €
Énergie	6,2%	4,3%	5,8%	18,0%	39 518 €	40 352 €	39 676 €	39 000 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	6,0%	4,1%	5,6%	17,4%	37 100 €	36 323 €	36 966 €	37 084 €
Ensemble des diplômés ingénieurs salariés (Apprentis)				24,2%	38 032 €	36 876 €	37 756 €	38 000 €

Managers Enquête 2023 - Promotion 2022	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
Principaux secteurs d'activité	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	20,7%	17,4%	18,9%	49,2%	40 548 €	38 518 €	39 535 €	39 000 €
TIC Services	15,7%	12,1%	13,7%	47,1%	37 818 €	37 415 €	37 628 €	38 000 €
Activités financières et d'assurance	13,4%	9,4%	11,3%	44,9%	41 729 €	39 911 €	40 910 €	40 000 €
Commerce	7,9%	10,5%	9,3%	60,7%	36 348 €	34 537 €	35 249 €	35 763 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	5,9%	5,9%	5,9%	53,7%	38 127 €	37 496 €	37 780 €	38 000 €
Industrie agroalimentaire	3,4%	5,8%	4,6%	66,5%	34 964 €	34 492 €	34 644 €	35 000 €
Ensemble des diplômés managers salariés (Apprentis)				54,0%	38 401 €	36 549 €	37 408 €	37 500 €

* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés managers recrutés dans ce secteur.

10. Historique des principaux indicateurs

Année de l'enquête		2023	2022	2021	2020	2019	2018
Dernière promotion		2022	2021	2020	2019	2018	2017
Situation	Activité professionnelle	75,0%	73,3%	64,5%	71,7%	73,2%	73,7%
	Volontariat	3,4%	2,5%	2,4%	3,7%	3,7%	3,8%
	Recherche d'emploi	8,3%	8,7%	17,7%	10,2%	9,0%	9,2%
	Études / Formation + Thèse	10,8%	12,8%	13,9%	12,3%	11,6%	11,4%
	Autres situations	2,6%	2,8%	1,5%	2,2%	2,4%	2,0%
Taux net d'emploi	Ingénieurs	93,1%	91,1%	79,4%	89,5%	91,2%	90,0%
	Managers	87,7%	88,6%	79,5%	86,9%	87,9%	88,6%
	Ensemble	90,5%	89,8%	79,1%	88,1%	89,5%	89,4%
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France)	Ingénieurs - Hommes	38 245 €	36 441 €	35 961 €	35 885 €	35 258 €	34 466 €
	Ingénieurs - Femmes	36 187 €	34 556 €	33 656 €	33 792 €	33 298 €	32 626 €
	Ingénieurs - Ensemble	37 601 €	35 839 €	35 240 €	35 234 €	34 661 €	33 908 €
	Managers - Hommes	40 744 €	39 487 €	37 332 €	38 437 €	37 348 €	36 224 €
	Managers - Femmes	37 963 €	36 931 €	35 092 €	35 338 €	34 588 €	33 780 €
	Managers - Ensemble	39 332 €	38 146 €	36 209 €	36 746 €	35 874 €	34 947 €
	Ensemble	38 184 €	36 551 €	35 461 €	35 714 €	34 920 €	34 122 €
Avant-Dernière promotion		2021	2020	2019	2018	2017	2016
Situation	Activité professionnelle	83,6%	82,6%	79,1%	81,3%	80,9%	79,6%
	Volontariat	2,9%	2,3%	3,1%	3,7%	4,1%	4,1%
	Recherche d'emploi	3,4%	4,1%	7,2%	4,4%	3,9%	4,9%
	Études / Formation + Thèse	8,9%	9,7%	9,8%	9,3%	9,4%	9,6%
	Autres situations	1,3%	1,3%	0,8%	1,3%	1,6%	1,7%
Taux net d'emploi	Ingénieurs	97,2%	95,7%	92,6%	95,7%	96,2%	94,9%
	Managers	95,2%	95,8%	91,9%	95,5%	95,8%	95,1%
	Ensemble	96,2%	95,4%	92,0%	95,1%	95,6%	94,5%
Année de l'enquête		2017	2016	2015	2014	2013	2012
Dernière promotion		2016	2015	2014	2013	2012	2011
Situation	Activité professionnelle	70,8%	68,2%	66,8%	65,7%	67,4%	69,9%
	Volontariat	3,9%	3,8%	2,8%	4,4%	3,9%	4,3%
	Recherche d'emploi	11,6%	14,6%	16,7%	16,0%	15,4%	12,5%
	Études / Formation + Thèse	11,8%	11,8%	12,1%	12,4%	12,3%	12,0%
	Autres situations	1,9%	1,7%	1,6%	1,4%	1,1%	1,3%
Taux net d'emploi	Ingénieurs	86,8%	82,6%	80,0%	80,7%	83,8%	86,1%
	Managers	86,6%	84,4%	82,4%	82,5%	79,5%	84,3%
	Ensemble	86,5%	83,1%	80,6%	81,2%	82,1%	85,4%
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France)	Ingénieurs - Hommes	33 994 €	33 857 €	33 484 €	33 447 €	33 610 €	33 556 €
	Ingénieurs - Femmes	31 900 €	32 022 €	31 666 €	31 395 €	31 720 €	31 865 €
	Ingénieurs - Ensemble	33 353 €	33 291 €	32 928 €	32 809 €	33 067 €	33 079 €
	Managers - Hommes	35 633 €	35 466 €	34 388 €	34 433 €	33 990 €	35 249 €
	Managers - Femmes	33 359 €	33 234 €	32 143 €	32 021 €	32 441 €	32 830 €
	Managers - Ensemble	34 436 €	34 349 €	33 227 €	33 182 €	33 152 €	34 164 €
	Ensemble	33 625 €	33 542 €	32 962 €	32 862 €	33 051 €	33 376 €
Avant-Dernière promotion		2015	2014	2013	2012	2011	2010
Situation	Activité professionnelle	79,9%	78,1%	79,5%	79,1%	80,2%	81,2%
	Volontariat	4,3%	4,4%	2,8%	4,1%	4,1%	4,1%
	Recherche d'emploi	5,2%	6,0%	6,5%	5,9%	5,8%	5,1%
	Études / Formation + Thèse	9,3%	10,2%	10,1%	10,2%	9,4%	9,1%
	Autres situations	1,4%	1,3%	1,0%	0,6%	0,5%	0,6%
Taux net d'emploi	Ingénieurs	94,1%	93,0%	92,8%	93,8%	94,1%	94,8%
	Managers	94,8%	93,9%	92,7%	92,0%	92,3%	93,3%
	Ensemble	94,2%	93,2%	92,7%	93,3%	93,5%	94,4%

Écoles membres de la CGE ayant participé à l'enquête



Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2023	Site Web de l'établissement
3iL Ingénieurs <i>Institut d'ingénierie informatique de Limoges</i>	https://www.3il-ingenieurs.fr
AgroParisTech <i>Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement</i>	http://www.agroparistech.fr
Arts et Métiers	https://artsetmetiers.fr
Audencia	http://www.audencia.com
Bordeaux INP - Bordeaux Sciences Agro <i>École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine</i>	http://www.agro-bordeaux.fr
Bordeaux INP - ENSC <i>École nationale supérieure de cognitive</i>	https://www.ensc.fr
Bordeaux INP - ENSEIRB-MATMECA <i>École nationale supérieure d'électronique, informatique et de radiocommunications de Bordeaux</i>	http://www.enseirb-matmeca.fr
Bordeaux INP - ENSGTI <i>École nationale supérieure en génie des technologies industrielles</i>	http://ensgti.univ-pau.fr
Brest Business School <i>BBS</i>	http://brest-bs.com
Burgundy School of Business <i>BSB</i>	https://www.bsb-education.com
BUILDERS École d'ingénieurs	https://builders-ingenieurs.fr
CELSA Sorbonne-Université <i>École des hautes études en sciences de l'information et de la communication</i>	http://www.celsa.fr
Centrale Lille Institut <i>École centrale de Lille</i>	http://www.ec-lille.fr
Centrale Lyon <i>École centrale de Lyon</i>	http://www.ec-lyon.fr
Centrale Méditerranée <i>École centrale de Marseille</i>	http://www.centrale-marseille.fr
Centrale Nantes <i>École centrale de Nantes</i>	http://www.ec-nantes.fr
CentraleSupélec	https://www.centralesupelec.fr
CFJ <i>Centre de formation des journalistes</i>	http://www.cfjparis.com
Chimie ParisTech <i>École nationale supérieure de chimie de Paris</i>	https://www.chimieparistech.psl.eu
CPE Lyon <i>École supérieure de chimie physique électronique de Lyon</i>	https://www.cpe.fr
CY Tech	https://cytech.cyu.fr
EBI <i>École de biologie industrielle</i>	http://www.ebi-edu.com
EBS Paris <i>European business school Paris</i>	http://www.ebs-paris.fr
ECAM Lyon - ECAM LaSalle <i>École catholique d'arts et métiers Lyon - LaSalle</i>	https://www.ecam.fr/fr/ecam-lyon
ECAM Rennes-Louis de Broglie <i>École catholique d'arts et métiers de Rennes</i>	https://www.ecam-rennes.fr
ECAM-EPMI	https://www.ecam-epmi.fr
ECE <i>École centrale d'électronique</i>	http://www.ece.fr
École des Ponts ParisTech <i>École nationale des ponts et chaussées</i>	https://www.ecoledesponts.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2023	Site Web de l'établissement
ECPM <i>École européenne de chimie polymères et matériaux de Strasbourg</i>	http://www.ecpm.unistra.fr
EDC <i>École des dirigeants et créateurs d'entreprises</i>	http://www.edcparis.edu
EDHEC Business School	http://www.edhec.com
EFREI Paris <i>École d'ingénieurs généraliste en informatique et technologies du numérique</i>	http://www.efrei.fr
EIGSI <i>École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels</i>	http://www.eigsi.fr
EIVP <i>École des ingénieurs de la ville de Paris</i>	http://www.eivp-paris.fr
EM Normandie <i>École de management de Normandie</i>	http://www.ecole-management-normandie.fr
EM Strasbourg <i>École de management de Strasbourg</i>	http://www.em-strasbourg.eu
EMLV <i>École de Management Léonard de Vinci</i>	https://www.emlv.fr
emlyon Business School <i>École de management de Lyon</i>	https://www.em-lyon.com
ENAC <i>École nationale de l'aviation civile</i>	http://www.enac.fr
ENGEES <i>École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg</i>	http://engees.unistra.fr
ENI Brest <i>École nationale d'ingénieurs de Brest</i>	http://www.enib.fr
ENI Metz <i>École nationale d'ingénieurs de Metz</i>	http://enim.univ-lorraine.fr
ENISE <i>École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne</i>	http://www.enise.fr
Ensa de Paris-Belleville <i>École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville</i>	http://www.paris-belleville.archi.fr
Ensa Lyon <i>École nationale supérieure d'architecture de Lyon</i>	http://www.lyon.archi.fr
Ensa Montpellier <i>École nationale supérieure d'architecture Montpellier</i>	http://www.montpellier.archi.fr
Ensa Nancy <i>École nationale supérieure d'architecture de Nancy</i>	http://www.nancy.archi.fr
Ensa Paris-Est <i>École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est</i>	https://paris-est.archi.fr
Ensa Saint-Étienne <i>École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne</i>	https://www.st-etienne.archi.fr
Ensa Versailles <i>École nationale supérieure d'architecture de Versailles</i>	https://www.versailles.archi.fr
ENSAE Paris <i>École nationale de la statistique et de l'administration économique</i>	http://www.ensae.fr
ENSAI <i>École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information</i>	http://www.ensai.fr
ENSAIA <i>École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires</i>	http://ensaia.univ-lorraine.fr
ENSAIT <i>École nationale supérieure des arts et industries textiles</i>	http://www.ensait.fr
ENSC Montpellier <i>École nationale supérieure de chimie de Montpellier</i>	http://www.enscm.fr
ENSC Mulhouse <i>École nationale supérieure de chimie de Mulhouse</i>	http://www.enscmu.uha.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2023	Site Web de l'établissement
ENSC Rennes <i>École nationale supérieure de chimie de Rennes</i>	http://www.ensc-rennes.fr
ENSEA <i>École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications</i>	http://www.ensea.fr
ENSEM <i>École nationale supérieure d'électricité et de mécanique</i>	http://www.ensem.univ-lorraine.fr
ENSG - Géologie <i>École nationale supérieure de géologie</i>	http://www.ensg.univ-lorraine.fr
ENSG - Géomatique <i>École Nationale des sciences géographiques</i>	http://www.ensg.eu
ENSGSI <i>École nationale supérieure en génie des systèmes industriels</i>	http://www.ensgsi.univ-lorraine.fr
ENSIC <i>École nationale supérieure des industries chimiques de Nancy</i>	http://www.ensic.univ-lorraine.fr
ENSICAEN <i>École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen & Centre de recherche</i>	http://www.ensicaen.fr
ENSIIE <i>École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise</i>	http://www.ensiie.fr
ENSIL-ENSCI <i>École nationale supérieure de céramique industrielle</i>	https://www.ensil-ensci.unilim.fr
ENSISA <i>École nationale supérieure d'ingénieurs Sud Alsace</i>	http://www.ensisa.uha.fr
ENSSAT <i>École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie</i>	http://www.enssat.fr
ENSTA Bretagne <i>École nationale supérieure de techniques avancées Bretagne</i>	http://www.enssta-bretagne.fr
ENSTA Paris <i>École nationale supérieure de techniques avancées Paris</i>	http://www.enssta.fr
ENSTIB <i>École nationale supérieure des technologies et industries du bois</i>	http://www.enstib.univ-lorraine.fr
ENTPE <i>École nationale des travaux publics de l'État</i>	http://www.entpe.fr
EPF <i>École d'ingénieur-e-s</i>	http://www.epf.fr
EPITA <i>École pour l'informatique et les techniques avancées</i>	http://www.epita.fr
ESA Angers <i>École supérieure des agricultures d'Angers</i>	http://www.groupe-esa.com
ESA Paris <i>École spéciale d'architecture</i>	http://www.esa-paris.fr
ESAIP <i>École supérieure angevine d'informatique et de productique</i>	http://www.esaip.org
ESAM Caen-Cherbourg <i>École supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg</i>	https://www.esam-c2.fr
ESB <i>École supérieure du bois</i>	https://www.esb-campus.fr
ESC Clermont <i>École supérieure de commerce de Clermont</i>	http://www.esc-clermont.fr
ESC Pau <i>École supérieure de commerce de Pau</i>	http://www.esc-pau.fr
ESCE <i>École supérieure du commerce extérieur</i>	http://www.esce.fr
ESCOM <i>École supérieure de chimie organique et minérale</i>	http://www.escom.fr
ESCP Business School <i>École supérieure de commerce de Paris Business School</i>	http://www.escpeurope.eu

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2023	Site Web de l'établissement
ESDES École de management <i>École supérieure de commerce et de management</i>	http://www.esdes.fr
ESEO <i>École supérieure d'électronique de l'Ouest</i>	http://www.eseo.fr
ESIEA <i>École supérieure d'informatique électronique automatique</i>	http://www.esiea.fr
ESIEE Paris <i>École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique</i>	http://www.esiee.fr
ESIGELEC <i>École supérieure d'ingénieurs en génie électrique</i>	http://www.esigelec.fr
ESILV <i>École supérieure d'ingénieurs Léonard de Vinci</i>	http://www.esilv.fr
ESME-SUDRIA <i>École spéciale de mécanique et d'électricité</i>	http://www.esme.fr
ESSCA <i>École supérieure des sciences commerciales d'Angers</i>	https://www.essca.fr
ESSEC <i>École supérieure des sciences économiques et commerciales</i>	https://www.essec.edu
ESTACA <i>École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile</i>	http://www.estaca.fr
ESTIA <i>École supérieure des technologies industrielles avancées</i>	http://www.estia.fr
ESTP Paris <i>École spéciale des travaux publics</i>	https://www.estp.fr
Excelia Business School	https://www.excelia-group.com
Grenoble École de management (GEM)	http://www.grenoble-em.com
Grenoble INP - Ense3 <i>École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement</i>	http://ense3.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - ENSIMAG <i>École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées</i>	http://ensimag.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - ESISAR <i>École d'ingénieurs en systèmes embarqués (électronique, automatique et informatique)</i>	http://esisar.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - Génie industriel <i>École nationale supérieure de génie industriel</i>	http://genie-industriel.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - Pagora <i>École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux</i>	http://pagora.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - Phelma <i>École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de Grenoble</i>	http://phelma.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - Polytech Grenoble <i>École polytechnique de l'université de Grenoble</i>	http://www.polytech-grenoble.fr
HEC Paris <i>Hautes études commerciales de Paris</i>	https://www.hec.edu
ICAM Lille <i>Institut catholique d'arts et métiers de Lille</i>	http://www.icam.fr
ICAM Nantes <i>Institut catholique d'arts et métiers de Nantes</i>	http://www.icam.fr
ICAM Strasbourg-Europe <i>Institut catholique d'arts et métiers de Strasbourg-Europe</i>	http://ecam-strasbourg.eu
ICAM Toulouse <i>Institut catholique d'arts et métiers de Toulouse</i>	http://www.icam.fr
ICD International Business School <i>Institut international du commerce et du développement</i>	http://www.icd-ecoless.com
ICN Business School	https://www.icn-artem.com

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2023	Site Web de l'établissement
IÉSEG	http://www.ieseg.fr
IFP School <i>Institut français du pétrole</i>	http://www.ifp-school.com
IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire <i>École nationale supérieure mines-télécom Atlantique Bretagne-Pays de la Loire</i>	https://www.imt-atlantique.fr
IMT Mines Albi <i>École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux</i>	https://www.imt-mines-albi.fr
IMT Mines Alès <i>École des mines d'Alès</i>	http://www.mines-ales.fr
IMT Nord Europe <i>École nationale supérieure mines-télécom Lille-Douai</i>	https://imt-nord-europe.fr
INSA Centre Val de Loire <i>Institut national des sciences appliquées du Centre Val de Loire</i>	http://www.insa-centrevaldeloire.fr
INSA Hauts-de-France <i>Institut national des sciences appliquées des Hauts-de-France</i>	https://www.insa-hautsdefrance.fr
INSA Lyon <i>Institut national des sciences appliquées de Lyon</i>	http://www.insa-lyon.fr
INSA Rennes <i>Institut national des sciences appliquées de Rennes</i>	http://www.insa-rennes.fr
INSA Rouen Normandie <i>Institut national des sciences appliquées de Rouen</i>	https://www.insa-rouen.fr
INSA Strasbourg <i>Institut national des sciences appliquées de Strasbourg</i>	http://www.insa-strasbourg.fr
INSA Toulouse <i>Institut national des sciences appliquées de Toulouse</i>	http://www.insa-toulouse.fr
INSEEC Grande école	https://www.inseec.com
Institut Agro Dijon	https://institut-agro-dijon.fr
Institut Agro Montpellier	https://www.institut-agro-montpellier.fr
Institut Agro Rennes-Angers	https://www.institut-agro-rennes-angers.fr
Institut d'Optique <i>Institut d'optique graduate school</i>	http://www.institutoptique.fr
Institut Mines-Télécom Business School	https://www.imt-bs.eu
IPAG Business School <i>Institut de préparation à l'administration et à la gestion</i>	https://www.ipag.fr
ISAE-ENSMA <i>École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique</i>	https://www.ensma.fr
ISAE-SUPAERO <i>Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace</i>	http://www.isae.fr
ISAE-Supméca <i>Institut supérieur de mécanique de Paris</i>	https://www.isae-supmeca.fr
ISARA <i>Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes</i>	https://isara.fr
ISAT <i>Institut supérieur de l'automobile et des transports</i>	https://www.isat.fr
ISC Paris <i>Institut supérieur du commerce, Paris</i>	http://www.iscparis.com
ISEN Brest <i>Institut supérieur de l'électronique et du numérique Brest</i>	https://isen-brest.fr
ISEN Yncréa Méditerranée <i>Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Méditerranée</i>	https://www.isen-mediterranee.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2023	Site Web de l'établissement
ISEP <i>Institut supérieur d'électronique de Paris</i>	http://www.isep.fr
ISG <i>Institut supérieur de gestion</i>	http://www.isg.fr
ISIT <i>Institut de management et de communication interculturels</i>	https://www.isit-paris.fr
ISTEC <i>Institut supérieur des sciences, techniques et économie commerciales</i>	https://istec.fr
ITECH Lyon <i>Institut textile et chimique de Lyon</i>	http://www.itech.fr
JUNIA <i>HEI - ISA - ISEN</i>	https://www.junia.com
KEDGE BS	https://kedge.edu
L'École de design	http://www.lecolededesign.com
Mines Nancy <i>École nationale supérieure des mines de Nancy</i>	http://www.mines-nancy.univ-lorraine.fr
Mines Paris <i>École nationale supérieure des mines de Paris</i>	https://www.minesparis.psl.eu
Mines Saint-Étienne <i>École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne</i>	http://www.mines-stetienne.fr
Montpellier Business School	http://www.montpellier-bs.com
NEOMA Business School	http://www.neoma-bs.fr
Oniris <i>École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique</i>	http://www.oniris-nantes.fr
Paris School of Business	http://www.psb.edu.paris
Polytech Angers <i>École polytechnique de l'université d'Angers</i>	http://www.polytech-angers.fr
Polytech Clermont-Ferrand <i>Centre universitaire des sciences et techniques</i>	http://polytech.univ-bpclermont.fr
Polytech Lille <i>École polytechnique de l'université de Lille</i>	http://www.polytech-lille.fr
Polytech Marseille <i>École polytechnique de l'université de Marseille</i>	https://polytech.univ-amu.fr
Polytech Montpellier <i>École polytechnique de l'université de Montpellier</i>	https://www.polytech.umontpellier.fr
Polytech Nancy <i>École polytechnique de l'université de Lorraine</i>	http://polytech-nancy.univ-lorraine.fr
Polytech Nantes <i>École polytechnique de l'université de Nantes</i>	http://www.polytech.univ-nantes.fr
Polytech Orléans <i>École polytechnique de l'université d'Orléans</i>	http://www.univ-orleans.fr/polytech
Polytech Paris-Saclay <i>École polytechnique de l'université de Paris-Saclay</i>	https://www.polytech.universite-paris-saclay.fr
Polytech Tours <i>École polytechnique de l'université de Tours</i>	http://polytech.univ-tours.fr
Rennes School of Business <i>Rennes SB</i>	https://www.rennes-sb.fr
SCBS - École de management de Y SCHOOLS <i>South Champagne Business School - École de management de Y SCHOOLS</i>	https://www.scbs-education.com
Sciences Po Aix	https://www.sciencespo-aix.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2023	Site Web de l'établissement
Sciences Po Bordeaux	https://www.sciencespobordeaux.fr
Sciences Po Grenoble	http://www.sciencespo-grenoble.fr
Sciences Po Lille	http://www.sciencespo-lille.eu
Sciences Po Lyon	https://www.sciencespo-lyon.fr
Sciences Po Paris	http://www.sciencespo.fr
Sciences Po Rennes	http://www.sciencespo-rennes.fr
Sciences Po Toulouse	http://www.sciencespo-toulouse.fr
SIGMA Clermont	http://www.sigma-clermont.fr
SKEMA <i>SKEMA Business School</i>	http://www.skema-bs.fr
SUPMICROTECH - ENSMM <i>École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques</i>	https://www.supmicrotech.fr
TBS	http://www.tbs-education.fr
Télécom Paris	http://www.telecom-paris.fr
Télécom Physique Strasbourg <i>École nationale supérieure de physique de Strasbourg</i>	http://www.telecom-physique.fr
Télécom SudParis	http://www.telecom-sudparis.eu
Toulouse INP - El Purpan <i>École d'ingénieurs de Purpan</i>	http://www.purpan.fr
Toulouse INP - ENI Tarbes <i>École nationale d'ingénieurs de Tarbes</i>	http://www.enit.fr
Toulouse INP - ENM <i>École nationale de la météorologie</i>	http://www.enm-toulouse.fr
Toulouse INP - ENSAT <i>École nationale supérieure agronomique de Toulouse</i>	http://www.ensat.fr
Toulouse INP - ENSEEIHT <i>École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications</i>	http://www.enseeiht.fr
Toulouse INP - ENSIACET <i>École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques</i>	http://www.ensiacet.fr
UniLaSalle <i>Institut polytechnique UniLaSalle</i>	https://www.unilasalle.fr
Université Paris-Dauphine	https://dauphine.psl.eu
UTBM <i>Université de technologie Belfort-Montbéliard</i>	https://www.utbm.fr
UTC <i>Université de technologie de Compiègne</i>	https://www.utc.fr
UTT <i>Université de technologie de Troyes</i>	http://www.utt.fr
VetAgro Sup	http://www.vetagro-sup.fr





Conférence des grandes écoles
11, rue Carrier-Belleuse ■ 75015 Paris
tél : 01 46 34 08 42
info@cge.asso.fr ■ www.cge.asso.fr
🐦@ConferenceDesGE